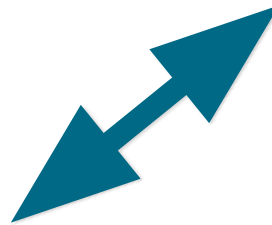




## Revue n°14 - février 2018

### L'Association Sportive, quels apprentissages ?





## *L'association sportive, Quels apprentissages?*

# Introduction

Le plan national du développement du sport scolaire 2016-2020 [1] place le sport scolaire au cœur des valeurs de la République. A partir des trois axes de travail "Accessibilité - Innovation - Responsabilité" (AIR), il ambitionne de contribuer à l'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture en laissant à l'écart les dérives auquel le sport est parfois exposé. Il participe au mieux au vivre ensemble, au respect de l'autre et à la reconnaissance des différences. Il promeut une qualité de vie en intégrant une pratique physique régulière. Il favorise l'accès et le partage des valeurs de l'École de la République.

Vaste programme donc ! Alors comment les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) s'y prennent-ils pour parvenir à l'honorer ? Le sport est-il éducatif par lui-même, ou est-ce que le filtre de l'AS constitue le garant de la réussite de cette entreprise ?

A l'heure où toutes les attentions se focalisent sur les effets de la réforme du collège ou encore sur les orientations des lycées, du nouveau BAC, qui se soucie de la manière dont l'AS prend son envol dans ce contexte redessiné, dans une telle complexité pour ses animateurs et animatrices ? Les auteurs de la revue *e-novEPS* témoignent.

**La première partie s'attache à préciser l'originalité de l'AS au regard du socle commun.** [Delphine Evain](#) la présente comme un outil pour apprendre à s'engager, condition première d'un accès à une citoyenneté en actes. [Jean-Philippe Averty](#) montre l'intérêt de s'appuyer sur les émotions vécues par les élèves à comme vecteurs d'apprentissage, tandis que [Francis Huot](#) interroge les réseaux sociaux comme moyens de renforcer cette éducation à la citoyenneté par les médias et l'information. Enfin, [Laurent Gaudin](#) développe le concept d'AS coopérative, constitutive du socle commun.

**La seconde partie s'avance au cœur de la relation enseignement-apprentissage qui se vit à l'AS.** Comment l'élève peut prendre du pouvoir à l'AS est éclairé par [Samuel Duret et Soizic Guillon](#). Par rebonds, [Damien Bénétteau](#) précise comment la confiance en soi ainsi développée produit des impacts positifs en termes d'implication de l'élève dans son parcours de formation. [Nélia Fleury](#) illustre cette responsabilisation de l'élève à travers son cheminement, de l'AS au monde professionnel. Enfin, [Céline Allain](#) propose une vision systémique où l'AS constitue un dispositif inscrit dans les quatre parcours éducatifs.

**La troisième et dernière partie regroupe des regards plus larges et tout aussi ambitieux.** [Bernard Lebrun et Fabien Garcia](#) s'appuient sur les spécificités de l'AS comme des leviers pour repenser l'école. [Vianney Thual](#) expose une AS, espace pédagogique partagé qui doit pouvoir fédérer tous les professeurs. [Thomas Grenapin et Bernard Lebrun](#) présentent la genèse du plan régional de développement du sport scolaire selon une déclinaison des axes d'un projet académique, ici celui de Nantes pour exemple, jusqu'à son expression au sein de l'établissement. Enfin, [Fabien Vautour](#) propose une grille d'auto-évaluation de l'action menée au sein de l'AS, vecteur de remise en question et de progrès.

Telle une poursuite de l'article de Céline Allain, les membres du Groupe Académique d'Innovation Pédagogique (GAIP) s'attachent désormais à approfondir la manière dont les parcours éducatifs peuvent se déployer, à l'aune d'une AS constitutive du citoyen, sous l'impulsion de l'EPS et des enseignants qui la font vivre.

[1] [Plan national de développement du sport scolaire 2016-2020 \(pdf\)](#)

## Table des Matières

<b><i>L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager</i></b> _____	<b>3</b>
Delphine EVAIN _____	3
<b><i>S'émouvoir et apprendre à l'Association Sportive</i></b> _____	<b>4</b>
Jean Philippe AVERTY _____	4
<b><i>Association Sportive, réseaux sociaux et citoyenneté</i></b> _____	<b>10</b>
Francis HUOT, _____	10
<b><i>Association Soclée - Association Solidaire</i></b> _____	<b>14</b>
Laurent GAUDIN _____	14
<b><i>Prendre du pouvoir pour apprendre à l'Association Sportive</i></b> _____	<b>23</b>
Samuel DURET _____	23
Soizic GUILON _____	23
<b><i>Un accompagnement interactif et personnalisé</i></b> _____	<b>38</b>
Damien BENETEAU _____	38
<b><i>Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel</i></b> _____	<b>50</b>
Nélia FLEURY _____	50
<b><i>Une Association Sportive au carrefour des parcours éducatifs</i></b> _____	<b>59</b>
Céline ALLAIN _____	59
<b><i>Les spécificités de l'Association Sportive, un levier pour (re)penser l'école</i></b> _____	<b>68</b>
Fabien GRACIA, _____	68
Bernard LEBRUN, _____	68
<b><i>L'Association Sportive pour tous... les professeurs</i></b> _____	<b>75</b>
Vianney THUAL _____	75
<b><i>Un plan de développement pour le sport scolaire</i></b> _____	<b>83</b>
Thomas GRENA PIN, _____	83
Bernard LEBRUN, _____	83
<b><i>S'auto-évaluer pour une réussite accrue de l'Association Sportive</i></b> _____	<b>88</b>
Fabien VAUTOUR _____	88

# L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager

Delphine EVAIN

IA – IPR EPS, Académie de Nantes

*Parfois les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire se plaignent d'un manque d'engagement des élèves, voire déplorent une forme de consumérisme. Cet article ambitionne de montrer comment l'Association Sportive (AS) peut devenir ou est un outil pédagogique pour apprendre à l'élève à s'engager.*



## Quelques conditions de l'engagement

L'engagement, s'il ne s'observe pas de manière systématique chez les élèves, c'est peut-être parce qu'il n'est pas naturel. Il convient alors de veiller aux conditions qui le facilitent. Dans le cadre de l'AS, quelles peuvent-elles être ?

- Du point de vue physique et physiologique, l'élève a besoin de découvrir, s'éprouver, ressentir ; « *Le corps parle, le corps lui parle* ». La mise en activité génère une expérience marquante qui, en miroir de la motivation, l'a poussé à essayer l'activité. Elle répond au besoin conscient ou inconscient recherché par l'intéressé, qui par la variété des supports et formes de pratiques, des rôles et statuts ..., proposés par les enseignants, entretient cette motivation.<sup>1</sup>
- Du point de vue cognitif, l'appétence vient essentiellement d'une forme de domination ou de contrôle que peut ressentir l'élève, ou au moins de l'idée de se sentir à l'aise et en phase avec les sollicitations corporelles demandées, par le contexte d'exercice. Le

<sup>1</sup> GRACIA (F.), LEBRUN (B.), « Les spécificités de l'Association Sportive, un levier pour (re)penser l'école » e-novEPS n°14, Janvier 2018

dépassement de quelques moments de pratique délicats, compliqués ou complexes, fait justement la démonstration de sa capacité de les dépasser ; comprendre, apprendre, progresser, s'émouvoir<sup>2</sup>... représentent des agents de l'estime de soi qui font du bien et renforce l'intérêt. Charge à l'équipe d'animateurs et d'animatrices de l'AS de construire une progression sur le cursus collège ou lycée, sur l'année, mais aussi de respecter quelques incontournables pédagogiques et didactiques : clarté du but, conditions d'une réelle pratique dans la zone proximale de développement de chacun, explicitation des leviers d'apprentissage, mise en lumière des progrès<sup>3</sup>...

- Du point de vue social, il est important que l'élève ait sa place, qu'il ait le sentiment d'exister et d'être reconnu comme un adhérent à part entière. Il doit pouvoir prendre une place, sa place, individuelle au sein du collectif, autant qu'au cœur de l'action du collectif auquel il participe. S'il n'y parvient pas par lui-même alors il convient de faciliter cette construction par l'instauration et la culture d'un climat d'implication démocratique<sup>4</sup>, dans lequel chacun peut s'exprimer sans craindre les autres dans la conjoncture d'une sérénité installée et entretenue, et prendre des responsabilités à la hauteur de ses ambitions, grâce à des conditions favorables d'accueil, voire à un accompagnement spécifique pour y parvenir. Il s'agit alors de prendre soin à ce que chacun puisse être écouté et entendu. Pour ce faire, il peut y avoir des habitudes de questionnement et autres prises de parole instituées, des instances de prise de décisions instaurées...
- Du point de vue psychosocial, il est important que « l'élève sache que les autres savent ». En effet, se savoir attendu peut exercer sur l'individu une sorte de pression implicite à sa présence. Par son action, il donne à voir aux autres ce qu'il veut que les autres voit de lui. Il est ici un puissant moteur de l'engagement. En cela, l'AS peut être conçu comme un espace propice à la mise en réseaux des adhérents, telle une communauté de pratiquants inter-agissants. Enfin, l'entretien du subtil équilibre entre l'accession et la non accession, la possession et la non possession, telle une forme de douce concurrence nourrit le désir d'aller plus loin et de se donner, au moins pour atteindre ses objectifs personnels de réussite : une performance motrice, physique ou physiologique, une responsabilité, un projet mené à bien. L'incertitude du résultat voire le report de la réussite, qui génère de la frustration, est potentiellement une source de motivation.

Ainsi, une attention privilégiée à ces quelques leviers facilite l'apparition de l'engagement proprement dit d'un élève, autant que sa persistance.



## L'engagement proprement dit

Par-delà le premier pas, témoin de la volonté de se mettre en activité, l'intention ou le mobile d'agir de l'intéressé caractérise cette mise en activité pour la faire devenir un engagement. En effet, l'engagement va au-delà de la seule mise en activité par l'intention de celle-ci d'avancer significativement dans le projet qu'il se donne. Pour y parvenir trois ingrédients peuvent l'aider :

---

<sup>2</sup> AVERTY (J.-P.), « S'émouvoir et apprendre à l'Association Sportive », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>3</sup> BRENETEAU (D.), « Un accompagnement interactif et personnalisé », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>4</sup> Ibid

- Le premier se résume par les conditions matérielles et fonctionnelles de l'espace d'engagement envisagé. L'élève a besoin d'être informé du but comme des conditions d'exercice (lieu, durée, encadrants, participants, matériels nécessaires, conditions...) et avec encore plus d'importance, il a besoin de conscientiser quel impact ou quelles conséquences tel ou tel autre engagement peut avoir sur lui-même. Cette relation de cause à effet nécessite parfois un accompagnement explicatif ou illustratif, un temps qui peut varier d'un individu à l'autre. Il s'agit du temps requis pour se constituer une représentation suffisante pour se rassurer, apprécier l'intérêt, se projeter, anticiper les conditions qui répondent effectivement aux besoins et/ou aux envies de l'intéressé. Ainsi accorder du temps, organiser une progressivité, expliciter, par un protocole défini par étapes, tel un apprentissage : information – explicitation – observation – expérimentation – retour sur expérience – adaptation - choix de prise de responsabilités – contractualisation – prise d'initiatives - décisions ...
- Le second regroupe l'étayage suffisant pour donner confiance. Les temps de parole qui sont offerts et en miroir l'écoute qui est accordée, autant que la prise en compte de ce qui est dit, constituent un terreau favorable. Le soutien qui est témoigné à travers les échanges et l'authenticité de la relation humaine doit pouvoir se traduire en actes significatifs pour celui ou celle qui le reçoit. Enfin, l'élève dans son engagement, doit pouvoir disposer d'aides ou de béquilles en cas de difficulté, laissées à sa discrétion, telle une réchappe ou un plan « b », dont il peut se saisir par lui-même. Cette série d'appuis donne le pouvoir en même temps que l'assurance pour faire. En cela, elle facilite l'engagement et donne les conditions de l'expérimentation de la démarche pour entreprendre, pas à pas, dans le respect de son rythme et de son chemin personnel d'apprentissage<sup>5</sup>.
- Le troisième complète les deux premiers par les espaces anticipés et dédiés dans lesquels l'élève peut exercer un pouvoir, décider, effectivement, véritablement<sup>6</sup>. Est alors mis en œuvre un engagement caractérisé par une intention anticipée, préparée, choisie délibérément, qui se met en œuvre dans un cadre de relative liberté, où s'exerce une responsabilité qui a nécessairement une conséquence sur l'instigateur. L'individu est alors impliqué activement, s'éprouve responsable de ce qui arrive, agit sur le devenir, mobilise des démarches, des appuis, définit une stratégie, la corrige. Cette stratégie impacte sa propre activité, voire sa propre vie. En cela, il se transforme par l'expérience qu'il vit, apprend. Aussi, il n'est plus seulement question de l'apprentissage de l'engagement mais également de la réciproque; l'engagement qui fait apprendre<sup>7</sup>. Il n'est plus seulement question de la responsabilité prise, mais également du développement de la capacité à l'assumer pour les conséquences qu'elle peut engendrer sur soi, sur les autres ou encore sur l'environnement dans lequel elle s'opère.

En conséquence, l'action s'apparente d'autant plus à un engagement, qu'elle construit, développe et nourrit un enjeu fort pour l'auteur. L'AS, potentiellement, offre ce genre d'espaces authentiques, à travers les projets, animations, manifestations, rôles à jouer... qu'elle requière pour son fonctionnement propre, sa définition ou sa constitution même.

<sup>5</sup> FLEURY (N.), « Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>6</sup> GUILLON (S.), DURET (S.), « Prendre du pouvoir pour apprendre à l'Association Sportive », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>7</sup> Ibid



# L'engagement, pourquoi ?

Finally, pourquoi rechercher l'engagement des élèves ?

- A l'âge de l'adolescence, l'élève veut prendre son envol, consommer sa liberté, faire la démonstration qu'il sait faire. Mais il est aussi fragile, car il est en apprentissage, et comme dans tout apprentissage le droit à l'erreur est central pour aller de l'avant. L'AS offre les conditions d'une réelle liberté de par les contextes authentiques qu'elle ouvre, tout en sécurisant les parcours de réalisation. Cette dualité ou double facette de l'engagement des adolescents peut alors être servie et adaptée à la mesure de chacun d'entre eux, pour qui y lit et y prête attention. Cet engagement constitue un gage de développement de compétences certain, grâce aux responsabilités effectivement tenues, qui place l'élève devant une réalité à laquelle il lui faut faire face, qui relève ses forces et ses faiblesses et au sein duquel il nourrit son parcours éducatif<sup>8</sup>. L'AS est alors un laboratoire d'expérimentations pour l'élève, comme pour le professeur qui peut y concocter l'alchimie souhaitable pour son public.
- S'engager dans une AS, quelle qu'elle soit, c'est aussi partager un certain nombre de valeurs, contribuer ensemble à un projet commun, créer une dynamique collective, voire solidaire selon les propos de L. Gaudin<sup>9</sup>. L'AS regroupe, fédère. Elle crée une communauté et potentiellement constitue le poumon d'un établissement, l'âme et le cœur pour toute une communauté éducative. Car en effet, elle ne doit pas être la propriété de quelques-uns ou quelques-unes, mais bien un outil à partager<sup>10</sup>, pour faire apprendre. Elle est aussi un endroit où chacun peut se retrouver, s'identifier et développer un sentiment d'appartenance. Elle représente un repère et génère la fierté d'y adhérer.
- Une AS « réussie » est celle capable d'emmener avec elle, de susciter l'adhésion, de créer un climat serein, propice aux apprentissages, au respect, à la citoyenneté<sup>11</sup>. Elle préserve et donne confiance. Elle favorise la persévérance et la projection. Finalement l'engagement doit pouvoir entrer dans une spirale vertueuse qui le démultiplie (schéma 1). L'engagement nourrit l'engagement parce que finalement l'engagement, en respectant toutes les facettes qui la favorisent et la constituent, répond aux besoins de l'être humain, selon une approche physique, physiologique, cognitive, sociale et psychosociale (cf. partie 1). Là est alors le bienfondé d'introduire un axe de développement spécifique à l'activité de l'AS: le bien-être<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> ALLAIN (C.), « Une Association Sportive au carrefour des parcours éducatifs », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

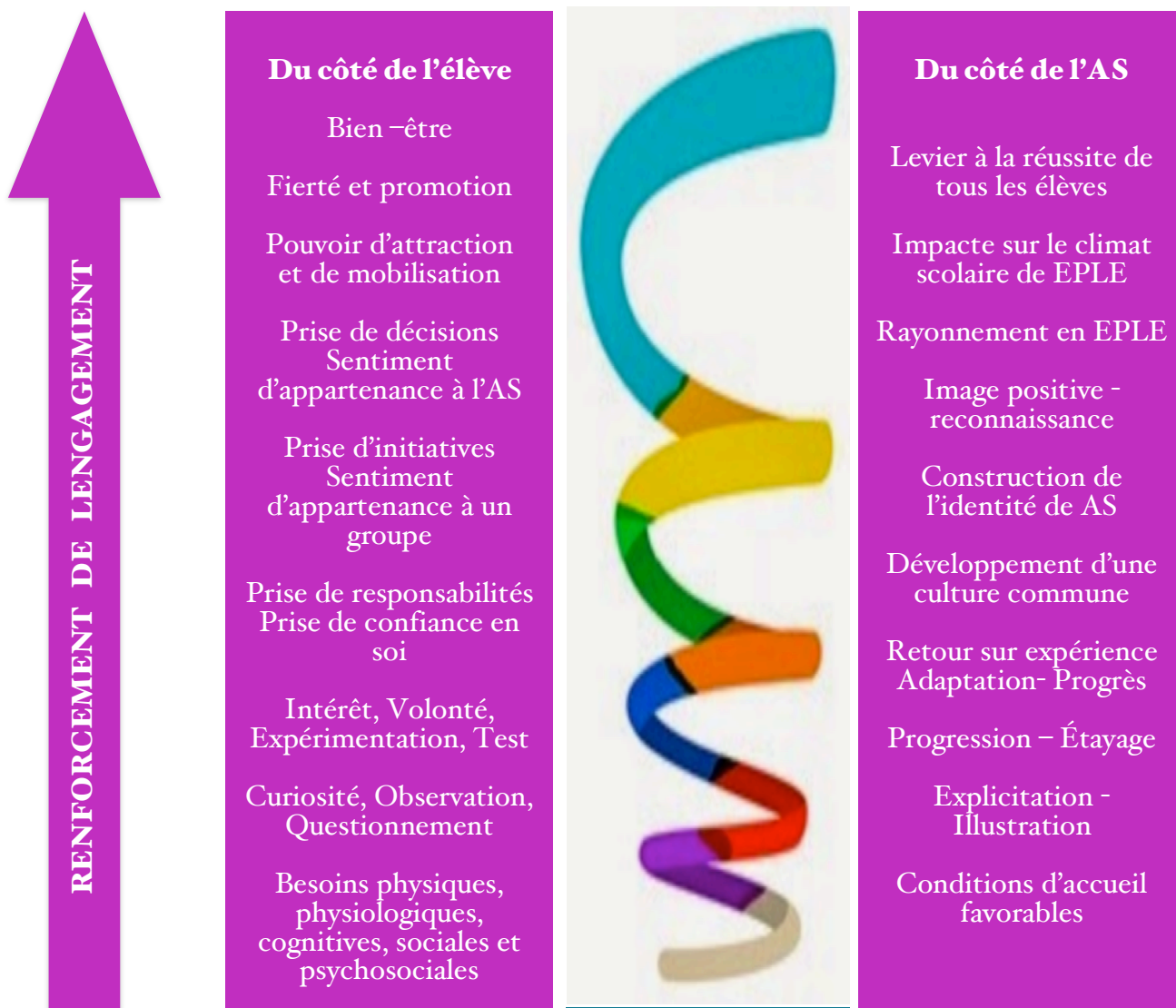
<sup>9</sup> GAUDIN (L.) « Association Soclée, Association Solidaire », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>10</sup> TUHAL (V.) « L'Association Sportive pour tous.. les professeurs », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>11</sup> HUOT (F.), « Association Sportive, réseaux sociaux et citoyenneté », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>12</sup> GRENA PIN (T.), LEBRUN (B.), « Un plan de développement pour le sport scolaire », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

*Schéma 1 : La spirale vertueuse de l'engagement*







## Conclusion

Il faut que les conditions soient suffisamment fortes pour que le passage à l'acte s'opère. Le passage à l'acte est d'autant plus facilité qu'il relève d'une démarche identifiée, explicite, laissée à la maîtrise de l'élève. La souplesse qui caractérise de l'espace d'évolution de l'AS, sur le fond comme sur la forme, permet à l'enseignant d'accompagner les élèves dans leur démarche, challenge, défi, mieux encore lorsque que le challenge devient celui de toute une communauté et un levier à la réussite de tous et de chacun. L'AS dispose des moyens d'offrir les conditions requises pour l'engagement des élèves, de tous les élèves. Mais ce n'est pas forcément suffisant car l'AS, est avant tout à l'image de celles et de ceux qui la font vivre. Alors c'est pourquoi, pour une réussite accrue de l'AS, F. Vautour<sup>13</sup> invite à l'auto-évaluation de sa propre action, en tant qu'animateur ou animatrice.

---

<sup>13</sup> VAUTOUR (F.), « S'auto-évaluer pour une réussite accrue de l'Association Sportive », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

# S'émouvoir et apprendre à l'Association Sportive

Jean Philippe AVERTY

Professeur agrégé d'EPS, Pontchateau, (44)

*Les émotions sont inhérentes à la vie, qu'elles soient positives ou négatives, elles ne peuvent être évitées. L'école ne constitue pas un vase clos duquel les émotions sont évincées, bien au contraire. Des recherches montrent que ces dernières ont un impact sur le bien être des élèves, sur le vivre ensemble, mais également sur la qualité des apprentissages<sup>14</sup>. C'est pourquoi, dans de nombreux programmes éducatifs, une réflexion importante se développe autour de la question de la place des émotions dans le parcours scolaire des élèves. L'utilisation de plus en plus accrue, de kits pédagogiques relatifs aux émotions dans le premier degré, ou bien encore les programmes relatifs à l'Education Morale et Civique (EMC) au collège, en témoignent, plaçant alors les notions de sensibilité et d'émotion au sein du processus enseignement-apprentissage. L'Association Sportive (AS) qui utilise des activités sportives, physiques et artistiques (APSA) comme support d'éducation ne peut-elle devenir un lieu privilégié pour faire des émotions, à la fois, un levier pour favoriser la pratique et un moyen pour apprendre? En effet, qui n'a jamais ressenti des émotions fortes à travers la pratique d'APSA susceptibles d'influer sur son investissement et sa conduite motrice? Stimuler les émotions des élèves à l'aide d'une programmation d'expériences émotionnelles variées et structurer un retour réflexif sur les émotions ressenties afin que les élèves puissent apprendre de ces dernières est la proposition que formule le présent article.*



## Les émotions à l'école

### Eclaircissements autour du concept d'émotion

Au centre des discussions philosophiques entre Descartes et Spinoza, puis des débats scientifiques dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'ouvrage de Charles Darwin<sup>15</sup>, le concept d'émotion évolue en relation avec d'autres. En effet, émotion, ressenti ou bien encore

<sup>14</sup> PEKRUN (R.) & LINNENBRICK-GARCIA (L.), International Handbook of Emotions in Education, 2014

<sup>15</sup> DARWIN (C.), L'expression des émotions chez les hommes et les animaux, 1890

sentiment sont des notions souvent associées. Pourtant, chacune d'entre elles possède des caractéristiques saillantes qui lui sont propres. L'émotion peut être considérée comme une réaction affective plutôt brève, intense et contextualisée car générée par l'interaction entre le sujet et l'environnement humain ou matériel. Elle se manifeste par des troubles physiques observables qui correspondent au ressenti. Lorsqu'un élève perçoit une injustice arbitrale sur un terrain, il peut se mettre en colère. Cette dernière correspond alors à l'émotion vécue par l'élève et le visage rouge et la mâchoire serrée correspondent au ressenti de cette émotion. Le sentiment se distingue de celui d'émotion car il correspond à un état affectif lié à des représentations mentales. Il est donc une prise de conscience de l'émotion plutôt durable et souvent dirigée vers un objet précis, comme par exemple un camarade, un professeur. Face à ces notions proches, certains auteurs préfèrent parler d'états affectifs qui incluent à la fois les émotions vécues et les sentiments éprouvés.

---

## Les émotions dans les programmes

---

S'interroger sur la place des émotions à l'école nécessite d'analyser les programmes régissant l'enseignement obligatoire. Dès lors, il est possible de s'apercevoir que le concept d'émotions n'est pas absent des nouveaux programmes des cycles 2-3-4, bien au contraire. La notion apparaît 54 fois, parfois en relation avec les domaines 1 et 3 du socle commun et souvent en relation avec l'EMC : « *L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter et à mieux comprendre ceux d'autrui.*<sup>16</sup> » Dans ces mêmes programmes, la notion d'émotion survient à dix reprises dans une relation explicite avec l'EPS.

Trois caractéristiques de cette relation peuvent être mises en avant :

- faire vivre des émotions pour favoriser l'engagement des élèves ;
- utiliser le corps comme moyen d'expression pour susciter des émotions ;
- identifier l'effet des émotions sur la pensée et la conduite motrice.

Le quotient d'intelligence émotionnelle constitue pour certains un facteur de réussite scolaire et professionnelle tout aussi important que le quotient intellectuel<sup>17</sup>. Or, l'école, en paraphrasant Edgar Morin, offre essentiellement des occasions d'être « *sapiens* » sans être « *démens* »<sup>18</sup>, c'est-à-dire qu'elle privilégie la raison et la connaissance au détriment des émotions vécues par le sujet apprenant. Il s'agit, non pas, de chasser l'émotion de l'école, mais bien de l'accompagner au service de la construction de compétences et de la formation des futurs citoyens. A cet égard, l'AS semble pouvoir devenir un espace d'initiatives en offrant aux élèves licenciés des moments privilégiés, pour vivre des émotions et apprendre avec elles.



## Emotions et apprentissages

Un rapport récent sur l'éducation remis par l'organisation de coopération et de

---

<sup>16</sup> BO spécial n°11 du 26 novembre 2015

<sup>17</sup> GOLEMAN (D.), L'intelligence émotionnelle : comment transformer ses émotions en intelligence ?, J'ai Lu, 1997

<sup>18</sup> MORIN (E.), Le paradigme perdu, Seuil, 1973

développements économiques (OCDE)<sup>19</sup> avance l'idée selon laquelle les émotions constituent un pilier des acquisitions en classe. Les émotions éprouvées par les élèves devenant alors des éléments indispensables à prendre en compte pour comprendre et faciliter les apprentissages de ces derniers. Ce rapport précise que les émotions positives sont à encourager par les enseignants car elles facilitent l'engagement des élèves dans les activités d'apprentissages alors que les émotions négatives sont à éviter ou tout du moins à réguler car elles sont néfastes au développement des compétences.

Pour autant des études menées dans le programme du cours d'action tendent à accréditer la thèse selon laquelle les émotions ne constituent pas seulement des facilitateurs ou des inhibiteurs d'apprentissages car « *les émotions n'interviennent pas à un niveau périphérique aux cognitions mais entretiennent avec elles des relations de co-définition* »<sup>20</sup>. Ainsi, les émotions, qu'elles soient perçues positivement ou négativement par les élèves, jouent un rôle central dans la façon dont ils définissent l'expérience vécue et peuvent constituer en elles-mêmes des éléments de connaissances sur soi ou sur son action. Ce couplage entre émotions et construction de nouvelles connaissances doit néanmoins être guidé notamment en permettant aux élèves de raconter leurs expériences émotionnelles. Face à une émotion éprouvée, les élèves ont tendance à rechercher dans la situation rencontrée, les éléments qui peuvent être la cause de l'émotion ressentie. Ces expériences émotionnelles reconnues et interprétées par les élèves constituent alors « *des embryons de connaissances autour desquels se construisent diverses relations entre des actions, des événements et les émotions ressenties* »<sup>21</sup>.

Pour faire de l'AS un lieu novateur, voire précurseur pour prendre en compte la dualité émotion/apprentissage, deux pistes peuvent être envisagées :

- Proposer une programmation d'APSA pensée à travers le filtre de la stimulation émotionnelle ;
- Structurer des espaces d'échanges et de partages autour des expériences vécues afin d'apprendre de ses émotions qu'elles soient ressenties comme positives ou négatives.



## Emotions et apprentissages à l'AS

Nombreuses sont les recherches issues de champs paradigmatiques distincts qui mettent en avant la recherche d'émotions fortes par les adolescents. Cette quête est même considérée comme un élément spécifique de leur construction identitaire<sup>22</sup>. La pratique d'activités physiques ou artistiques mettant en jeu les corps devient un lieu propice pour vivre de telles émotions. En consonance avec cette quête affective désirée, l'AS, espace ouvert où se joue des expériences authentiques, peut diversifier sa programmation en proposant des environnements

<sup>19</sup> OCDE, « Comment apprend-on ? : la recherche au service de la pratique » 2010

<sup>20</sup> TERRE (N.), Thèse de Doctorat « Les connaissances des élèves en Education Physique : étude de la dynamique de construction et d'actualisation des connaissances à partir de l'expérience de lycéens à l'échelle d'un cycle d'apprentissage en escalade », 2015

<sup>21</sup> TERRE (N.), op.cit.

<sup>22</sup> LEHALLE (H.), Psychologie des adolescents, PUF, 1985

d'expériences divers prenant en compte les sensibilités des élèves vis-à-vis de leurs mobiles d'agir.

---

## Vivre des émotions à l'AS

---

### Questionner les émotions recherchées

S'interroger sur les émotions recherchées par les élèves qui viennent à l'AS, c'est en premier lieu se questionner sur les émotions susceptibles d'être particulièrement présentes dans le contexte de l'AS. Plusieurs émotions de base peuvent être distinguées: colère, anxiété, peur, tristesse, joie, fierté, soulagement, espoir. Si chaque élément de cette palette émotionnelle semble pouvoir être vécue au cours des expériences proposées à l'AS, il est fort possible que les élèves recherchent avant tout des émotions favorisant chez eux la naissance du plaisir. Ce dernier pouvant être considéré comme le résultat d'une combinaison complexe d'états affectifs divers perçus comme positifs. La difficulté réside dans le fait que le plaisir est propre à chacun et la diversité du public scolaire induit une multiplicité des sensibilités relatives aux mobiles d'agir. Tous n'éprouvent pas du plaisir en courant plus vite, en gagnant un match, en présentant une chorégraphie devant un public.

Ce faisant, pour favoriser l'apparition du plaisir à l'AS il convient de ne plus seulement envisager la structuration des activités de l'AS par le filtre de ce que souhaite proposer l'enseignant. Plusieurs études ont fait l'écho de l'évolution des formes de pratiques mobilisant les adolescents. Les attentes peuvent également être différenciées en fonction de l'âge ou du genre. Afin de cerner les attentes émotionnelles des élèves, l'élaboration d'un questionnaire mis en ligne sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) apparaît comme un moyen possible. La formulation des questions doit s'appuyer sur un cadre d'analyse favorisant la compréhension de ce qui est susceptible de mobiliser les jeunes collégiens et lycéens lorsqu'ils pratiquent des APSA. Sont-ils attirés par une approche :

- ludique et non compétitive ?
- compétitive ?
- liée à l'apprentissage technique ?
- liée à la recherche d'exploits ?
- conviviale où les échanges avec les camarades sont nombreux ?
- où les rôles tenus et les prises de responsabilités peuvent être diversifiés ?

Ce type de questionnaire peut être complété par une enquête visant à mieux cerner les motivations des élèves : écoute lorsqu'ils échangent entre eux, prise en compte de leurs ressentis, constituent des leviers forts pour mieux comprendre ceux à quoi ils accordent de l'importance. L'idée est alors de partir de ce qu'ils font ou de ce qu'ils veulent faire afin de favoriser plus facilement chez eux des émotions susceptibles de garantir leur engagement au sein de l'AS.

### Vers une programmation d'expériences émotionnelles

Face aux réponses des élèves issues du questionnaire ou de l'enquête, il revient désormais à l'équipe EPS de proposer, pour chacun, des formes de pratiques ou des entrées différenciées dans l'activité, permettant aux élèves de se retrouver dans un contexte préférentiel stimulant leurs émotions. Des classifications mettent en exergue l'essence émotionnelle des APSA liée à

leurs significations culturelles et symboliques<sup>23</sup>. Certains approfondissent cette classification émotionnelle en y associant les modalités d'obtention de la victoire ou de la perfection<sup>24</sup>. En créant un tableau à double entrée, les formes de pratiques relevant du défi, de l'épreuve ou de la rencontre croisent les modalités de mesure, de score et de conformité afin de générer neuf champs émotionnels et de plaisirs éprouvés possibles. Cette classification devient alors un support privilégié pour exploiter les retours des élèves et concevoir une programmation en phase avec les émotions positives qu'ils recherchent.

*Tab I: Une programmation émotionnelle des APSA possible dans un établissement*

	Formes de pratiques liées à l'ÉPREUVE	Formes de pratiques liées à au DÉFI	Formes de pratiques liées à la RENCONTRE
Activités relevant de la MESURE	Escalade	Athlétisme	Trail-course nature en groupe
Activités relevant du SCORE		Urban Foot Basket-Ball	
Activités relevant de la CONFORMITE	Renforcement musculaire Multi-Glisse		Hip-Hop

Ce type de programmation invite les enseignants à prendre en compte les activités dites analogiques qui correspondent plutôt à la culture prisée par les jeunes collégiens et lycéens. Pour autant, il est également envisageable d'accentuer l'analogie avec des activités plutôt digitales, c'est-à-dire, issues généralement du monde sportif traditionnel. Dans l'exemple ci-dessus, le module « trail-course nature » ne se veut pas une activité de défi/mesure car l'objectif annoncé n'est pas de se préparer à une compétition sportive mais plutôt de réaliser une sortie en groupe ponctuée d'échanges et de petits défis ludiques. L'objectif étant de permettre à chaque jeune de trouver au collège un espace d'expérience émotionnelle générateur de plaisir car correspondant au sens qu'ils attribuent à sa mobilisation.

L'AS apparaît donc comme un espace favorable pour vivre des émotions positives au sein de l'école, notamment si elle est pensée à travers un filtre d'expériences émotionnelles variées et plébiscitées par les jeunes collégiens et lycéens. Pour autant, ce premier niveau émotionnel lié au plaisir peut être dépassé. Toute émotion ressentie a possiblement le pouvoir de générer une transformation des connaissances et comportements dans le sens d'une adaptation positive. De fait, s'il est important de cultiver le plaisir des élèves à l'AS, les enseignants ne doivent pas pour autant aseptiser les environnements proposés dans le but d'éviter que ne surviennent des émotions ressenties comme négatives.

<sup>23</sup> JEU (B.), Le sport, l'émotion, l'espace : essai de classification des sports, Vigot, 1977

<sup>24</sup> LAVIE (F.) et GAGNAIRE (P.), « D'une classification émotionnelle des sports à une programmation des APSA », in Gérer motivation et apprentissage en EPS, AEEPS, 2006

Une émotion ressentie comme négative peut être couplée à la construction de connaissances. Mais pour cela la mise en place de moments durant lesquels l'élève peut revenir sur l'émotion vécue apparaît comme essentielle. Au sein de l'AS, l'enseignant d'EPS peut structurer ces temps d'expression et d'interprétation. D'une part, en adoptant une posture d'écoute réceptive et en questionnant l'élève sur les causes possibles de son ressenti. D'autre part, par la mise en œuvre d'espaces d'échanges privilégiés entre élèves.

### Une illustration avec Alexis en Urban Foot

Alexis est un élève pratiquant l'Urban Foot au sein de l'As du collège. Lors d'une séance il se montre frustré à la fin d'une opposition. L'enseignant effectue alors avec lui, un temps de débriefing afin qu'il puisse tenter d'interpréter les raisons de sa frustration. L'explication de l'émotion au début du temps de débriefing est essentiellement externe. La frustration est interprétée par le fait que « les autres joueurs ne lui font jamais de passe. » Progressivement, l'émotion est comprise différemment : « ça m'énerve parce que j'arrive jamais à me placer au bon endroit pour recevoir le ballon. » Alexis a donc rattaché sa frustration au fait qu'il n'était pas disponible pour recevoir le ballon dans de bonnes dispositions. Il construit alors une connaissance couplée à une émotion : Se rendre disponible pour recevoir le ballon en s'éloignant des adversaires évite la frustration de ne pas être destinataire d'une passe.

Cette démarche peut devenir un dispositif particulier de l'AS, en associant notamment des retours vidéo ou en développant les moments d'échanges entre élèves et en particulier entre un élève coach et ses joueurs. Dans chaque cas, l'objectif est de construire chez l'élève une « sensibilité à »<sup>25</sup> éviter de vivre de nouveau cette frustration. Le plaisir ne se situe donc plus simplement dans la pratique mais dans un plaisir plus élaboré qui consiste à progresser au sein de l'activité.



## Conclusion

A la fin de Zadig, Voltaire parle des émotions à travers la bouche de son héros. Zadig les compare aux vents qui enflent les voiles du vaisseau, qui le submergent quelquefois mais sans qu'il ne pourrait voguer. Les émotions ne doivent être niées, ni annihilées. Elles doivent faire l'objet d'une meilleure compréhension et l'école se doit d'y contribuer. L'AS peut particulièrement participer à cette formation d'un élève ressentant en permettant à chacun de vivre en son sein, une histoire, une tranche de vie dont l'éclosion et la durabilité sont intimement liées aux émotions vécues, reconnues et interprétées.

---

<sup>25</sup> RECOPE (M.) et al. « La sensibilité à, organisatrice de l'expérience vécue », in *Expérience, activité, apprentissage*, PUF, 2013

## Association Sportive, réseaux sociaux et citoyenneté

Francis HUOT,  
Professeur agrégé d'EPS, Nantes, (44)

*Face à la multiplication des réseaux sociaux, et aux risques potentiels qu'ils font courir à un grand nombre d'élèves, n'est-il pas urgent de s'emparer de ces nouveaux modes de communication pour en faire des outils d'éducation? La communication dans les réseaux crée du lien entre les individus mais peut aussi les opposer y compris violemment. Et, l'Ecole qui fait construire les valeurs de la République fait aussi émerger du lien social autour d'une citoyenneté bien comprise. Aussi, au sein de l'établissement, l'Association Sportive (AS) semble l'outil idéal pour répondre au double enjeu de formation des élèves: associer, créer du lien et faire construire par chacun une citoyenneté qui se traduise en actes au quotidien.*



### La citoyenneté

Sous le vocable de citoyenneté se cachent de multiples notions qui renvoient à des champs de la vie sociale. Souvent caractérisée par la négative pour mettre en avant des actes qui représentent une forme d'incivilité, la citoyenneté peut se définir par l'appartenance à un groupe social. Cette appartenance s'accompagne de l'exercice de droits et de devoirs au sein de la communauté et engendre une adhésion aux valeurs de cette société. Reste alors, à faire construire chez le jeune citoyen les valeurs de la société d'appartenance, en l'occurrence la république française. C'est en partie le rôle de l'école et des enseignants, mais en partie seulement car d'autres acteurs y contribuent notamment, les parents. La citoyenneté est donc une appartenance mais aussi une attitude plus ou moins volontaire dans le groupe social, groupe de référence. Une citoyenneté peut être passive, c'est-à-dire l'attitude qui consiste à limiter ses actions au cadre contraint des lois, aux obligations liées à l'exercice des droits et devoirs. Elle peut devenir active, lorsque la personne s'implique dans le groupe social au-delà de l'obligation pour promouvoir les valeurs de la République. Elle participe alors aux transformations sociales, aux avancées sociétales.

L'AS est un dispositif de l'établissement, parmi d'autres. Elle participe à la mise en œuvre du



projet d'établissement en y apportant sa contribution spécifique liée, notamment, à l'association de membres, la pratique physique, possiblement compétitive. Or, ni le fait de s'associer, ni le sport n'est éducatif en soi. Ils le deviennent, si et seulement si, les acteurs agissent en fonction d'un projet éducatif commun, clairement défini et mis en œuvre par tous. Ainsi, pour contribuer aux apprentissages liés à la citoyenneté, l'association doit inscrire cette volonté dans son projet sous la forme d'objectifs et de moyens pour y parvenir. Le projet d'AS s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement, la démarche est illustrée par un exemple lié à un véritable projet d'établissement selon quatre axes :

- Faire réussir les élèves ;
- Communiquer ;
- S'ouvrir au monde ;
- Promouvoir l'environnement durable.

L'objectif premier de faire réussir les élèves est repris dans le projet d'AS. La réussite est entendue comme la capacité à mener à bien son projet d'orientation dans l'établissement et ultérieurement déboucher sur une insertion professionnelle positive, concrétisée par une embauche. Pour y contribuer favorablement, l'action dans l'AS peut s'orienter vers le développement du sentiment d'appartenance et la construction d'une citoyenneté active. Deux axes de travail sont prioritairement avancés : la communication et l'ouverture au monde. La communication, par le développement des langages (domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>26</sup>), est un moyen de construire des compétences citoyennes et l'ouverture au monde, celui de les bonifier, les valoriser pour les amener à maturité, rattaché au domaine 5 : les représentations du monde et de l'activité humaine.



## Apprendre à communiquer

Dans le cadre de l'AS, permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication et les former à devenir des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables, peut passer par l'usage des différents réseaux sociaux. L'exercice d'une communication dématérialisée est choisi à la fois pour faire travailler les élèves sur l'usage du numérique responsable et aussi pour leur faire construire une identité sociale individuelle comme collective ; membre du réseau, de l'association, de l'établissement, de la société. C'est la Convention Européenne des Droits de l'Homme<sup>27</sup> (4 novembre 1950) qui, dans son article 10, précise que « toute personne a droit à la liberté d'expression ». Ce droit comprend « la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière ». Ce droit est repris au bénéfice des jeunes dans La Convention Internationale des Droits de l'Enfant<sup>28</sup> (20 novembre 1989). Son Article 13 précise que « L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de

<sup>26</sup> Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, circulaire du 26 novembre 2015

<sup>27</sup> Convention européenne des droits de l'homme ; Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe F-67075 Strasbourg cedex [www.echr.coe.in](http://www.echr.coe.in)

<sup>28</sup> Convention internationale des droits de l'enfant - UNICEF

*recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant*». Faire utiliser des réseaux sociaux à l'École permet aux élèves d'exercer ce droit qui constitue une des valeurs fondamentales de la République française. Cette volonté est affirmée dans la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale portant sur la Grande mobilisation de l'École sur les valeurs de la République<sup>29</sup> (3 juin 2015) : « *Le développement d'une véritable culture numérique doit devenir un objectif de formation, afin de forger l'esprit critique des élèves. L'éducation aux médias et à l'information, qui contribue au parcours citoyen, doit en particulier être renforcée à l'heure du numérique et des réseaux sociaux* ».

L'apprentissage d'une pratique de communication citoyenne, au travers des réseaux sociaux, revêt plusieurs volets distincts. Le mérite du projet est de réaliser des choix pour objectiver les actions au regard de ce que sont les élèves de l'établissement. Compte tenu des caractéristiques élèves, le choix porte sur l'apprentissage de la liberté de communiquer sur la vie de l'AS dans le respect des règles et de l'identité de chacun, celle de l'établissement comme celle des membres de la communauté éducative. Cette compétence permet d'aborder la construction d'une citoyenneté associative, qui affiche et promeut son appartenance à un groupe social - l'AS, puis l'établissement, puis la république - et met en avant par l'action, des valeurs, celles de la république, appliquées au contexte local. L'usage responsable des réseaux se réalise dans le contexte proche de l'élève. Il prend d'autant plus de sens qu'il s'inscrit dans son vécu émotionnel, dans ses activités hebdomadaires voire quotidiennes. La citoyenneté n'est plus un concept lointain dénué de toute réalité mais s'enracine sur ce que font et sont les élèves. L'Environnement Numérique de Travail (ENT), E-lyco pour l'académie de Nantes est le premier réseau de communication privilégié. Il permet aux élèves d'apprendre les usages d'une communication citoyenne dans le cadre d'un intranet. L'intérêt de cet outil est son aspect sécurisé, fermé et régulé par les professeurs et/ou le modérateur. Son inconvénient est aussi lié à cet aspect interne car il ne permet pas l'accès aux réseaux sociaux internationaux, sur lesquels ils passent déjà beaucoup de temps pour certains sans pour autant posséder les compétences requises. Il n'est pas utile de préconiser le choix de l'un ou de l'autre des réseaux sociaux pour se centrer davantage sur l'ouverture au monde et le renforcement des compétences.

L'objectif principal retenu - construire sa liberté d'expression et de communication - se décline en plusieurs capacités :

- faire un usage responsable de sa liberté d'expression dans les réseaux et en comprendre les limites ;
- respecter la vie privée et le droit à l'image ;
- respecter la dignité et l'identité de chacun ;
- maîtriser son identité numérique (individuelle ou collective) ;
- communiquer dans un projet collectif associatif ;
- prendre conscience des risques des usages numériques en réseau.

Ces capacités se déclinent alors en contenus d'apprentissage qui constituent savoir et savoir-faire que les élèves construisent dans l'action, à l'aune de celle potentiellement vécue dans le cadre des réseaux sociaux ouverts à tous :

---

<sup>29</sup> Mobilisation suite aux attentats du 7 janvier 2015

- co-cr er des pages d di es   l'AS qui  voquent les actions   venir, celles pass es, pour g n rer le sentiment d'appartenance ;
- ouvrir des blogs et des forums pour susciter l'interaction pour faire des ces pages la propri t  des  l ves ;
- d velopper des r les de mod rateurs pour donner des responsabilit s et responsabiliser.

Ce n'est qu'en abordant la question de mani re explicite avec les  l ves qu'ils ont le plus de chance de se saisir de cette dimension  ducative devenue   pr sent incontournable.



## Conclusion

La communication via les diff rents r seaux sociaux est aujourd'hui fortement ancr e dans la vie de chacun et chacune. L' ducation aux m dias et   l'information contribue au d veloppement de la citoyennet  des  l ves autant que de leurs capacit s   user de multiples supports num riques, en se d jouant des pi ges qui peuvent s'y attacher. Impliquer les  l ves dans une pratique citoyenne des m dias par le d veloppement d'une comp tence de recherche, de s lection, d'interpr tation de l'information, des sources et des contenus, passe par une compr hension de ceux-ci et une approche transversale de leur enseignement, o  l'AS est un espace d'enseignement possible   investir.

## Association Soclée - Association Solidaire

Laurent GAUDIN

Professeur d'EPS, Cholet (49)

*« En tant que prolongement de l'Education Physique et Sportive (EPS), le sport scolaire est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage (...) et contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>30</sup> ». « Il participe au mieux vivre ensemble et à la reconnaissance des différences.<sup>31</sup> » Le statut pourtant « ambigu » de l'Association Sportive (AS) au sein de l'établissement - Association loi 1901, pratique volontaire, payante, souvent non évaluée- laisse planer le doute sur sa réelle capacité à contribuer aux apprentissages. L'AS « à part entière et entièrement à part »<sup>32</sup>, permet-elle concrètement d'apprendre au même titre que les disciplines scolaires clairement identifiées ? Se pose alors la question de la représentation de l'AS dans les établissements. La représentation constitue la « conception que le sujet a, à un moment donné, d'un objet ou d'un phénomène »<sup>33</sup>. Il s'agit d'un système d'images, d'opinions, de croyances qui influencent et orientent la pratique. L'article suivant vise à faire évoluer les représentations des différents acteurs (élèves, parents, enseignants...), par la conception et la mise en œuvre d'une AS soclée répondant conjointement aux apprentissages éducatifs et scolaires. Il repose tout d'abord sur la définition de ce qu'il y a à apprendre au sein d'une AS contextualisée. Il s'attache enfin à la mise en œuvre d'une AS coopérative pour apprendre.*



### AS : une identité soclée au cœur de l'établissement

Cette réflexion part d'un constat récurrent : trop souvent encore les projets d'AS découlent simplement, voire uniquement, des objectifs définis par le cadre Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Cette démarche aboutit dans de nombreuses AS à la définition d'attendus passe partout, transférables à de nombreux établissements publics locaux d'enseignement (EPL) aux caractéristiques pourtant très différentes. Ainsi citoyenneté, socialisation,

<sup>30</sup> Socle commun de connaissance, de culture, de compétence et de culture : BO n°17 du 23 avril 2015. Décret n°2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

<sup>31</sup> Plan national de développement du sport scolaire 2016-2020

<sup>32</sup> HEBRARD (A.), L'EPS, Réflexion et perspectives, ed. Revue EPS, Paris 1986

<sup>33</sup> MEIRIEU (Ph.), Apprendre, ... oui mais comment ?, 1988

responsabilité se retrouvent au cœur des objectifs AS, malgré des profils et des besoins très hétérogènes des élèves licenciés. Cette définition souvent stéréotypée réduit inévitablement le regard porté sur le sport scolaire. Elle contribue à l'image dominante d'AS club sportif, aux vertus éducatives, quel que soit l'environnement dans lequel l'association évolue. Quand les échanges avec les licenciés mettent en évidence une réelle recherche d'amusement, de plaisir et de partage avec leurs camarades; les parents, quant à eux, semblent privilégier pour leurs enfants le pôle santé d'une pratique sportive régulière et reconnaissent le versant éducatif d'une vie associative, notamment dans le travail lié au respect de la règle<sup>34</sup>. Ces représentations concrètes et légitimes, semblent éloignées de l'interdépendance AS-Apprentissages. Elles fragilisent la plus-value importante de l'association sportive dans les acquisitions et la réussite scolaire des élèves : Parcours, Socle commun, enjeux de formation, validation de compétences... Cette dichotomie AS-Apprentissage est-elle uniquement le fruit des représentations énoncées ou provient-elle également d'un manque de lisibilité pour les élèves et les parents ? Ce constat amène alors à se questionner sur les choix de l'équipe EPS au regard de l'établissement et des besoins des élèves. Ces choix doivent être le point de départ d'une AS contextualisée, aux objectifs lisibles et clairement définis. En d'autres termes, faire évoluer les représentations nécessite de présenter concrètement ce qu'il y a à apprendre à l'association, élément fondateur trop souvent oublié dans les projets d'AS.

---

## Partir des élèves...

---

Au collège, et par extension au lycée, le socle commun présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire pour devenir un citoyen. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'adulte. La caractérisation des élèves par domaine du socle commun est un indicateur pertinent pour privilégier, dans chaque AS, des enjeux de formation spécifiques. En effet, «Des contenus d'enseignement hors-sol, sont beaucoup moins percutants que ceux définis à partir de l'activité réelle des élèves »<sup>35</sup>. Il s'agit bien de partir de la relation élèves/socle car « le niveau de ressources détermine l'objet d'enseignement<sup>36</sup> ». Cette évaluation diagnostique en lien avec les 5 domaines permet de mettre en lumière les acquisitions et les besoins des principaux acteurs : les élèves. Deux ou trois objets « soclés » suffisent au projet d'AS et à l'élaboration d'une identité locale forte. Ils contribuent à l'accès à une culture commune et font sens pour les élèves. Afin d'assurer une réelle interdépendance positive EPS-AS, les choix effectués dans le cadre de l'association émanent des enjeux déjà ciblés dans le projet EPS. Il ne s'agit pas de viser des objets d'études différents mais bien de contribuer à des acquisitions et des réussites conjointes.

---

<sup>34</sup> Enquête réalisée auprès des parents : Plan national de développement du sport scolaire 2016-2020, page 9

<sup>35</sup> DURET (S.), « Enquêter et observer sur ce qu'il y a à apprendre », *e-novEPS* n°12, janvier 2017

<sup>36</sup> CHOFFIN (T.), AEEPS, *Les bistrots pédagogiques* n°12, novembre 2011

Tabr: Exemple issu du projet EPS – Collège DU BELLAY (49)

DOMAINES	CARACTERISTIQUES ELEVES	ENJEUX du projet EPS	AS
<b>Les langages pour penser et communiquer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 17 nationalités différentes au collège.</li> <li>✓ Méconnaissance du vocabulaire spécifique aux APSA</li> <li>✓ Prise de parole aisée mais « anarchique »</li> <li>✓ Le corps : problématique des différences culturelles et sexuées</li> <li>✓ Le corps, source d'anxiété, de moquerie.</li> </ul>	S'EXPRIMER	X
		CONTROLLER SES EMOTIONS	
<b>Les méthodes et outils pour apprendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement excessif dans une logique de jeu et/ou de perf.</li> <li>✓ Les routines de mise au travail sont connues et progressivement utilisées.</li> <li>✓ Des élèves commencent à exploiter des repères externes simples.</li> </ul>	S'ÉCHAUFFER	
		REGULER SON ACTIVITE	
<b>La formation de la personne et du citoyen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fossé dans le rapport à l'autre en fonction des origines « géographiques » et sociales. (Processus d'identification)</li> <li>✓ Relation conflictuelle comme mode de communication</li> <li>✓ Besoin d'être sécurisé et valorisé dans le groupe classe.</li> <li>✓ Rôles sociaux souvent « délaissés »</li> </ul>	COOPÉRER	X
		OBSERVER	
<b>Les systèmes naturels et les systèmes techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mauvaise connaissance de soi et de ses ressources.</li> <li>✓ Peu de verbalisation liée aux ressentis.</li> <li>✓ Bienveillance concernant l'intégrité physique d'autrui.</li> </ul>	SE CONNAITRE	
		AGIR EN SECURITE	
<b>Les représentations du monde et l'activité humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible ouverture culturelle et artistique liée en partie aux catégories socio professionnelles.</li> <li>✓ Manque de curiosité et d'enthousiasme</li> <li>✓ Elèves dans l'immédiateté sans démarche de recherche.</li> </ul>	SITUER SA PRATIQUE	X
		SE METTRE EN PROJET	

### Pourquoi ces choix ?

A l'instar de Wilhelm Rössli<sup>37</sup>, les qualificatifs de « réalité scolaire » et « d'éternel débutant » questionnent sur la démesure ou l'exhaustivité des attentes en tant qu'enseignant. Pour dépasser ce stade, des choix précis doivent s'opérer dans le parcours de formation de l'élève afin de définir des fondamentaux, des incontournables répondant conjointement à des objectifs AS -moteurs, méthodologiques, sociaux - et aux enjeux de formation du socle. Dans ce contexte et au regard des caractéristiques élèves, la définition de trois enjeux majeurs vise à renforcer l'efficacité des apprentissages et à conforter l'importance de l'AS dans la réussite des élèves. « Cibler ce n'est pas réduire, mais zoomer sur ce qui est fondamental à un moment donné<sup>38</sup> ». Ce ciblage permet d'afficher plus de clarté et offre, dans le même temps, un réel fil conducteur dans le traitement des futures expériences proposées aux élèves licenciés.

### Une matrice AS, au cœur des projets...

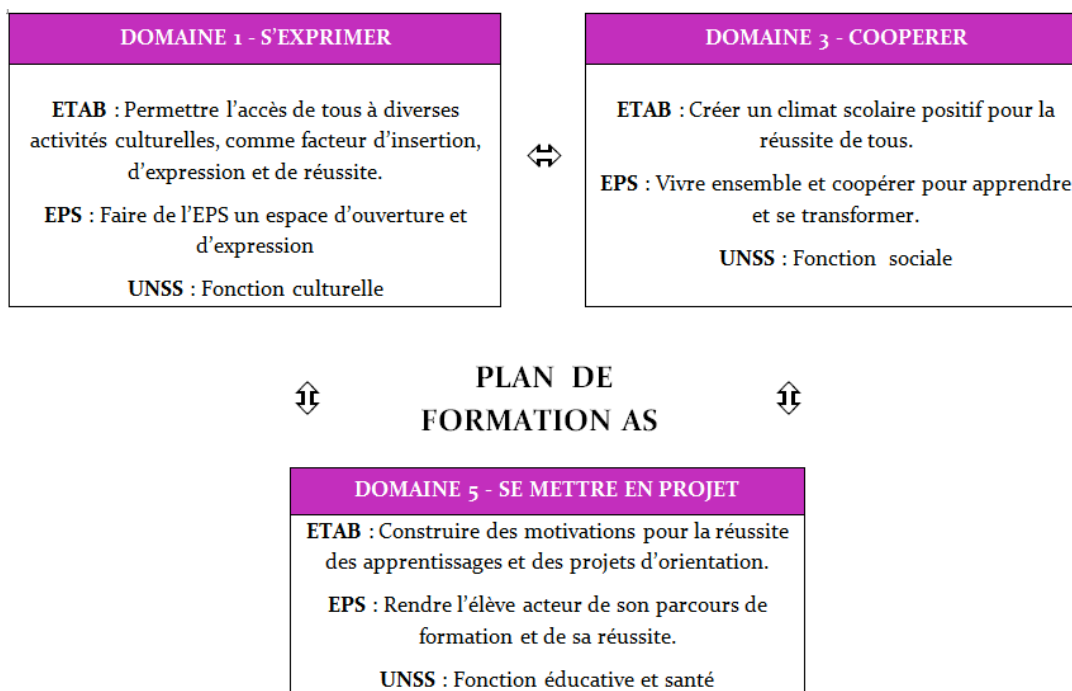
L'objectif est de sortir d'une déclinaison linéaire UNSS-AS pour prendre en compte l'ensemble des paramètres du projet, propre au contexte local. Dans l'exemple ci-joint, les 3 domaines du socle commun, et les enjeux de formation correspondants, gravitent autour du projet

<sup>37</sup> ROOSLI (W.), L'évaluation par indicateurs de compétence avec EPIC, café pédagogique, février 2017

<sup>38</sup> UBALDI (JL.), « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS », Cahiers du CEDRE-CEDREPS, Volume 6, 2006

d'établissement, du projet d'EPS, et des fonctions nationales affichées par l'UNSS :

*Schéma 1 : Plan de formation AS*



Ce cadre, organisateur d'un curriculum de formation, permet de définir une véritable matrice de l'AS. Elle est « le point de vue projeté sur une discipline, qui en organise sa structure, ses orientations et ses choix de contenus<sup>39</sup> ». Le projet de formation de l'élève devient plus lisible pour lui-même, ses parents et l'équipe EPS. Il cherche à répondre à des objectifs éducatifs et scolaires interdépendants. Un réel travail de communication -assemblée générale, blog, affichage, portfolio...- est alors nécessaire et engage l'ensemble des acteurs pour la valorisation de l'association et la mise en lumière des apprentissages visés.

<sup>39</sup> TRAVERT (M.) et MASCRET (N.), « La culture sportive ». Ed. Revue EPS, 2011

## Définir ce qu'il y a à apprendre

La notion de compétence est invisible et de fait abstraite pour les différents acteurs concernés ; élèves et parents. Définir ce qu'il y a à apprendre à l'AS, c'est permettre la rencontre entre la compétence et l'élève. Il s'agit pour l'équipe EPS de contribuer à cette rencontre en clarifiant les buts poursuivis au sein de l'association. Après avoir ciblé les besoins des élèves et défini un curriculum de formation AS, construit autour de 3 enjeux de formation, il s'agit à présent de préciser ces objectifs d'apprentissages en « Je suis capable de... », simple traduction élève des compétences visées. L'objectif n'est pas de réaliser une liste exhaustive évaluable à l'AS mais bien de mettre en évidence ce que l'élève peut apprendre et développer dans son parcours de formation en tant que licencié.

*Tab2 : « Je suis capable de ... »*

	Pour l'enseignant	... En terme Elève « JE SUIS CAPABLE DE ... »
S'EXPRIMER	<b>DOMAINE 1</b> Communiquer Débattre – Interagir. Diffuser des informations	... d'écouter les autres. ... donner mon avis au sein d'un groupe. ... d'utiliser un vocabulaire plus précis dans les différentes activités pratiquées.
COOPÉRER pour apprendre	<b>DOMAINE 3</b> S'engager dans un esprit éthique et responsable. Se montrer solidaire pour progresser ensemble.	... de m'investir dans des groupes variés. ... d'accepter les différences. ... de conseiller et d'encourager un camarade pour notre réussite commune.
SE METTRE EN PROJET (et découvrir)	<b>DOMAINE 5</b> Assumer une ou plusieurs responsabilités au sein de l'AS. S'engager et persévérer dans différentes APSA. (Ouverture culturelle)	... de m'investir en vue d'un objectif précis : spectacle, compétition, JO ... ... m'engager pour découvrir de nouvelles activités. ... de persévérer pour progresser.

Ces « Je suis capable de ... » peuvent être pensés et perçus comme un tremplin interdisciplinaire en faveur de la réussite. Il s'agit de compétences transversales que l'élève est en mesure d'exploiter et de réinvestir dans son parcours scolaire et extrascolaire. Les élèves et les familles peuvent plus concrètement percevoir le lien entre les apprentissages vécus à l'AS et leur répercussion en dehors de l'association. C'est par cette explicitation des objectifs élèves que les représentations sont susceptibles d'évoluer en faveur d'une AS reconnue sportive et scolaire. L'élève n'est plus un simple joueur de futsal, de rugby ou de badminton ... mais peut être perçu comme un véritable acteur, « capable d'adaptation à des environnements complexes, mal délimités, incertains<sup>40</sup> ». Environnements auxquels il est régulièrement confronté dans sa vie de collégien, de citoyen et de licencié AS.

<sup>40</sup> DELIGNIERES (D.), « Les compétences dans les programmes de collège », *Revue EPS* n°338, 2009



## Schéma 2 : Démarche conceptuelle



## Une AS Coopérative pour apprendre

### De nouvelles pratiques à l'AS ?

L'AS s'enferme parfois dans une logique sportive proche des pratiques fédérales. Si quelques innovations règlementaires sont bien sûr pensées et adaptées aux ressources des élèves, pourquoi ne pas aller plus loin, surprendre et favoriser des apprentissages ciblés, au niveau de l'établissement, voire du district. La formule 3 contre 3 en basket-ball pour les benjamins est l'exemple concret d'une adaptation actuelle des pratiques. Les rencontres, précédées par des ateliers techniques et ludiques, permettent aux élèves de développer de nouvelles habiletés, quel que soit le niveau initial de pratique, tout en respectant la logique culturelle d'un affrontement collectif. Les points capitalisés avant le match génèrent une réelle interdépendance entre les différents membres du groupe. Il s'agit bien là de mettre en œuvre des conditions favorables aux apprentissages moteurs, méthodologiques et sociaux au profit du socle commun. L'idée est donc, par l'innovation et l'aménagement des pratiques, de confronter les élèves à de véritables apprentissages coopératifs. Voici deux propositions en lien avec le parcours de formation AS cité en amont : s'exprimer – coopérer pour apprendre – se mettre en projet, au cœur des domaines 1, 3 et 5 du socle commun.

### La course d'orientation « coopérative ».

La course d'orientation s'apparente à une pratique individuelle, où la prise d'information et les décisions du coureur prennent l'ascendant sur ses relations avec ses pairs. La pratique du relais, au niveau fédéral ou à l'UNSS génère une réelle interdépendance entre les coureurs mais ne favorise pas encore assez les interactions entre élèves. La proposition du « Carré deux cartes » en Course d'Orientation (CO)<sup>41</sup> peut répondre pleinement à nos ambitions sportives et soclées en lien direct avec les domaines 1 et 3. Les équipes composées de deux binômes doivent se relayer pour réaliser la meilleure performance. Particularité : chaque binôme, pour trouver deux balises, ne dispose que d'une seule carte. Se développe alors un ensemble de questions : Rester ensemble ou se séparer pour gagner du temps ? Qui conserve la carte ? Qui privilégie ses capacités mnésiques et prend le risque de partir sans carte ? Quel projet de course mettre en œuvre pour être le plus efficace avec mon binôme et donc avec le quatuor ? Par cet aménagement de la CO dans le cadre de l'AS, l'élève devient un praticien réflexif au

<sup>41</sup> MOTTET (M.) « C.O, comment rendre bénéfique la coopération ? », *Revue EPS* n°350, 2012

cœur des partages, des échanges, des débats, des prises de décisions communes. Au-delà des apprentissages spécifiques à la CO, l'élève vit en acte une pratique physique et sociale du socle, plus spécifiquement de la maîtrise de la langue et de la formation du citoyen. Cette proposition peut s'étendre au district en constituant des quatuors formés de deux dyades d'établissements différents. L'AS, par cette spécificité des rencontres, offre aux élèves un accès concret au socle commun, dépassant les expériences vécues en EPS.

*Tab3: «Je suis capable de ...dans les domaines 1 et 3»*

DOMAINE 1 : S'EXPRIMER	DOMAINE 3 : COOPERER pour apprendre
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓Je suis capable d'écouter calmement mon partenaire.</li> <li>✓Je suis capable de donner un conseil d'orientation à l'aide d'un vocabulaire spécifique à l'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓Je suis capable d'exploiter les propositions d'autrui.</li> <li>✓Je suis capable de mettre mes potentialités au sein d'un groupe.</li> <li>✓Je suis capable de reconnaître les potentialités de chaque membre du groupe.</li> <li>✓Je suis capable de travailler avec de nouveaux élèves, issus d'un autre collège.</li> </ul>

### Le volley-ball « couleurs ».

Nombreux sont les enseignants à avoir assisté à une rencontre de volley-ball, opposant simplement un bon serveur à des élèves dans l'incapacité de réceptionner la première touche de balle. Quels souvenirs et quelles émotions conservent alors les joueurs subissant la rencontre ? Comment justifier une expérience collective aussi déplaisante, voire dévalorisante pour les élèves ? Repenser ces compétitions au profit de jeux réellement coopératifs semble être un vecteur nécessaire aux apprentissages. L'AS peut devenir une expérience soclée, mettant concrètement en jeu des compétences relatives au domaine 3 et 5. Le volley-ball couleur propose par exemple d'opposer deux équipes de 4 joueurs avec des chasubles joker. Concrètement, chaque équipe dispose de deux chasubles - une jaune et une bleue - à répartir entre les joueurs. La chasuble jaune, commençant par un J autorise le joueur à jongler avec le ballon. La chasuble bleue (B) permet à l'élève concerné de bloquer la balle. Les élèves peuvent faire évoluer leur organisation entre chaque set et ainsi réguler leur démarche en fonction de l'évolution du rapport de force. L'objectif est, par cet aménagement, de favoriser la défense de son camp et de contribuer ainsi à la survie du ballon. Grâce aux jokers, les élèves peuvent offrir du temps à leurs partenaires et se construire progressivement un statut de volleyeur attaquant. La coopération - domaine 3 - et la mise en projet du groupe - domaine 5 - deviennent possibles et même indispensables à la réussite de l'équipe. Là encore le questionnement et les interactions entre élèves doivent aboutir à la meilleure stratégie pour le groupe : Qui prend les chasubles ? Quelles couleurs ? Comment se positionner sur le terrain en fonction des couleurs choisies ? L'enseignant doit accepter de perdre le contrôle de l'équipe. Il n'est pas le décideur mais simplement le conseillé ou le guide en cas de demande des élèves. Ces derniers structurent leur projet de jeu, choisissent et régulent si nécessaire. Cette dévolution progressive accentue le statut d'élève acteur de son parcours de formation et de ses apprentissages à l'AS :

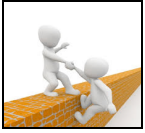
Tab4: « Je suis capable de ...dans les domaines 3 et 5»

DOMAINE 3 : COOPERER pour apprendre	DOMAINE 5 : SE METTRE EN PROJET
<ul style="list-style-type: none"><li>✓Je suis capable de donner mon avis personnel lors d'une discussion.</li><li>✓Je suis capable d'accepter les différences au sein de mon groupe.</li><li>✓Je suis capable de soutenir et encourager mes coéquipiers.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓Je suis capable d'anticiper une stratégie avec mes camarades en fonction de nos forces et faiblesses. (Choix des jokers)</li><li>✓Je suis capable, avec mes partenaires, de dresser un bilan de notre projet.</li></ul>

Ces mises en œuvres innovantes respectent pleinement le fond culturel des APSA et font vivre aux élèves des expériences authentiques de coureur en Course d'Oriente ou de volleyeur. Elles favorisent l'engagement des élèves et peuvent marquer les apprentissages par des émotions fortes. Ces dispositifs sont à la fois attrayants et efficaces car ils donnent « l'occasion aux élèves de faire l'expérience de problèmes qui leur seraient inaccessibles dans les pratiques règlementées<sup>42</sup> ». Utiliser des activités aménagées, jouées, originales doit favoriser l'engagement des élèves. Elles permettent de faire vivre le socle commun pour la réussite de tous.



<sup>42</sup> TERRE (N.), « Des jeux pour apprendre en EPS », Revue EPS n°368, 2015



## Conclusion

En ciblant et en explicitant les attendus de l'équipe EPS, le projet d'AS clarifie les apprentissages visés dans l'établissement et peut modifier le système d'images à l'égard de l'association. Licenciés, parents, enseignants s'associent autour d'un véritable itinéraire d'acquisition de compétences répondant spécifiquement aux besoins de ces élèves. En privilégiant les apprentissages coopératifs et les interactions entre élèves, les enseignants mettent en œuvre les conditions d'une AS véritablement soclée. Celle-ci peut « faire vivre aux élèves des expériences marquantes dont ils sortent publiquement grandis en ayant la conviction qu'ils ont appris et progressé<sup>43</sup>». Si l'acronyme AS évoque pour tous Association Sportive, l'objectif est que cette dernière soit également envisagée par le plus grand nombre comme un vecteur d'Apprentissages et de Socialisation.

---

<sup>43</sup> BODA (B.), RECOPE (M.) « Raisons d'agir Raisons d'apprendre », Dossier EPS N°76, 2008

# Prendre du pouvoir pour apprendre à l'Association Sportive

**Samuel DURET**

Professeur Agrégé d'EPS, Cholet, (49).

**Soizic GUILON**

Professeure Agrégée d'EPS, Trélazé, (49).

*Rendre l'élève acteur de ses apprentissages et lui permettre de construire une citoyenneté en actes sont au cœur des objectifs du système éducatif depuis plusieurs années. En Education Physique et Sportive (EPS), comment donner aux élèves des pouvoirs de décider et d'agir dans un cadre construit et partagé? Ainsi, à l'Association Sportive (AS), l'enjeu ne serait-il pas d'entendre de la part des élèves «c'est notre association sportive»? L'article présenté ici s'attache à éclairer la notion de dévolution par un partage des pouvoirs et à mettre en évidence ses mises en œuvre dans le cadre spécifique et favorable de l'Association Sportive (AS). Dans un premier temps, il présente les moyens à la disposition de l'enseignant d'EPS pour partager les pouvoirs de décisions avec les élèves dans le but de construire leur éducation aux choix. Dans un deuxième temps, il illustre l'importance de la dévolution des pouvoirs d'agir dans la construction des compétences des jeunes coaches d'AS.*



## Les enjeux de la dévolution

### Eclairages terminologiques

*Dévoluer, c'est à dire faire en sorte que les élèves assument, dans la situation, la responsabilité d'affronter un problème, constitue avec définir, réguler et institutionnaliser l'une des quatre compétences du métier d'enseignant<sup>44</sup>. De cette manière, l'acte de dévolution représente un enjeu majeur dans le cadre d'une politique éducative orientée vers un élève acteur de ses apprentissages et la construction d'une citoyenneté en actes. Les études récentes sur la construction d'un climat scolaire favorable démontrent aussi le rôle de la*

<sup>44</sup> LE PAVEN (M.), ROESSLE (S.), RONCIN (E.), LOQUET (M.) et LEZIART (Y.) La dévolution dans les activités physiques sportives et artistiques non scolaires, Éducation et didactique, 2007

*mise en place d'espaces coopératifs au sein des établissements où les responsabilités et les pouvoirs des enseignants sont partagés avec les élèves.*

*Le concept d'empowerment - pouvoir d'agir selon sa traduction littérale - développé dans le cadre des pédagogies anglosaxonnes est une démarche visant à offrir aux individus plus de pouvoirs d'agir et de décider et permet de mieux cerner l'acte de dévolution des pouvoirs de l'enseignant à l'élève. Ce processus d'empowerment est « fondé sur l'idée que les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent »<sup>45</sup> et se rapproche donc du principe de dévolution dictant l'acte d'enseigner et permet ainsi de faire le lien avec la notion de compétence. Celle-ci pouvant être considérée comme la « capacité qu'a un individu d'accomplir une tâche donnée »<sup>46</sup> et qui représente « un savoir-faire complexe qui exige la mobilisation et la coordination de plusieurs connaissances »<sup>47</sup>.*

*Il s'agit alors de permettre à l'élève d'agir par lui-même en lui conférant des responsabilités ou des pouvoirs de faire. L'AS de par ses spécificités offre l'occasion particulière de favoriser la prise de ses différents pouvoirs dans le cadre d'une construction commune entre élèves et enseignants d'EPS. Cependant de nombreux freins persistent, notamment culturels, liés à l'acte de dévolution de la part des enseignants ou encore pédagogiques, liés à la construction des compétences nécessaires des élèves concernant par exemple des prises de décisions, la prise de parole devant une assemblée.*

### Schéma 1. Les différents principes du concept d'empowerment permettant d'éclairer l'acte de dévolution



*L'empowerment<sup>48</sup> renvoyant dans un premier temps au pouvoir, à la liberté de décider, puis dans un deuxième temps au droit, à la possibilité de participer aux prises de décisions, incluant ainsi une dimension plus collective et enfin au mandat de décider pour les autres, se rapproche ainsi de l'acte de dévolution.*

### Le rôle positif de l'empowerment démontré dans le domaine de la santé

Selon le rapport de l'OMS en 2006 « associer la population à la conception et à la mise en œuvre d'une action de promotion de la santé accroît son efficacité ». Cette approche pédagogique constitue un puissant pouvoir de transformation des comportements et son utilisation dans le champ éducatif est à développer.

### L'AS, un cadre spécifique favorable

Au regard d'une de ses missions telle que « l'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de

<sup>45</sup> NINACS (WA.), Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire, La Clé, Coopérative de consultation en développement, 2003

<sup>46</sup> BRIEN (R.), Science cognitive et formation, Presses de l'Université du Québec, 1997

<sup>47</sup> TARDIF (J.), Le transfert des apprentissages, Éditions Logiques, 1999

<sup>48</sup> VANDERHULST (P.), CAUBERGS (L.), PEETERS (B.) et MARLEYN (O.), Empowerment, un apprentissage social, Atol, Kessel-Lo, 2003

la citoyenneté... »<sup>49</sup> mais aussi de ses statuts favorables à la mise en place d'une citoyenneté en actes par l'intermédiaire de ses instances, l'AS constitue un cadre optimal à la dévolution de pouvoirs.

---

## Le rôle de l'enseignant questionné

---

### Schéma 2. La liberté de décider de l'élève



### Trouver sa place et l'explicitier auprès des élèves

Accorder plus de place aux élèves dans leur AS induit nécessairement de repenser celle de l'enseignant animateur d'AS et de construire des codes nouveaux. Cependant laisser plus de pouvoirs aux élèves ne signifie pas remettre en cause l'autorité de l'enseignant, en effet le professeur ne perd pas son autorité puisqu'il la construit à partir des pouvoirs qu'il délègue. Ces pouvoirs partagés entre les membres de l'AS nécessitent d'être définis et construits conjointement par les élèves et les enseignants afin d'assurer une relation pédagogique sans ambiguïté où l'enseignant devient un « *sage de référence* »<sup>50</sup>. L'enseignant se constitue alors comme un appui réglementaire mais aussi un soutien aux initiatives et met en relation les élèves de part sa connaissance de leurs compétences, il est un véritable « tisseur de réseau ».

### Ce qui n'est pas négociable

Ces codes sont à construire entre l'enseignant animateur d'AS et les élèves. Ils font aussi référence aux éléments constitutifs du système éducatif et notamment ses valeurs fondamentales. La dévolution des pouvoirs ne signifie pas que les élèves ont tous les droits. Il est alors de la responsabilité de l'enseignant d'établir dès la construction de cette autonomie, les principes ne pouvant être oubliés, tels que le respect des membres de la communauté éducative, l'écoute, l'expression de sa sensibilité dans le respect de ses camarades et la prise de responsabilité ne remettant pas en cause les libertés de chacun. L'enseignant reste aussi le garant de la sécurité physique, affective et relationnelle des élèves. L'enseignant animateur d'AS endosse alors le rôle de sage de référence en donnant le sens de ses contraintes.

### Entre perte d'efficacité temporaire et temps de formation des élèves

Laisser plus de place aux élèves dans leur AS induit par la même occasion une possible perte d'efficacité temporaire dans le cadre de mise en œuvre de projets, de communication auprès des élèves, si celle-ci est gérée par des élèves, et de progrès moteurs, dans le cadre d'entraînement dirigé par des élèves, ou de résultats sportifs, dans le cas de matchs coachés par des élèves. Cependant la conception des apprentissages par cycle invite à repenser le rapport

---

<sup>49</sup> Note de service n°2014-073 relative à la participation des enseignants d'EPS aux activités sportives volontaires des élèves.

<sup>50</sup> LEBRUN (B.), « Autorité de l'enseignant, autonomie de l'élève », L'autorité pour faire apprendre, *Les cahiers EPS* n°38, 2008.

au temps dans le cadre de la scolarité des élèves. L'AS semble offrir une conception du temps d'apprentissage différente, un temps plus long par son organisation annuelle ou sur le cursus collège et lycée. Entre perte d'efficacité temporaire et construction par les élèves de leurs compétences citoyennes, cela invite à repenser la notion d'une AS en réussite.



## Dévoluer les pouvoirs de décisions pour une éducation aux choix

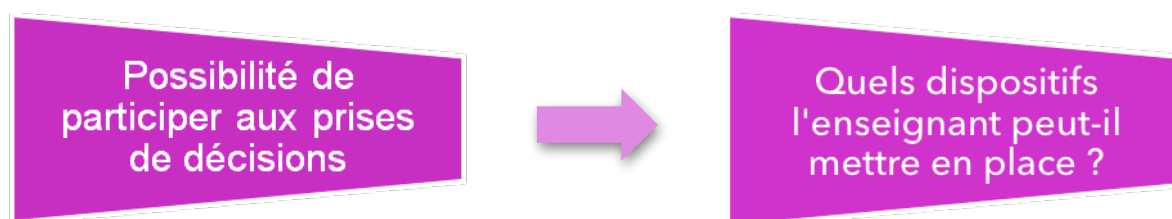
L'école détient la responsabilité de mettre en œuvre des activités permettant à l'élève de disposer des compétences lui permettant de conserver sa liberté, c'est-à-dire d'être capable de faire des choix responsables. L'AS en est un outil et un témoin privilégié dans le cadre d'une utilisation mettant en avant ses atouts démocratiques.

---

### Développer des actions démocratiques dans le cadre de l'AS

---

#### Schéma 3. La possibilité de participer aux prises de décisions



Par la mise en place de commissions permettant aux élèves d'exercer des choix

La mise en place d'un comité de pilotage de l'association sportive scolaire peut-être l'occasion pour les élèves de vivre des actions démocratiques<sup>51</sup> et pour l'enseignant de développer l'éducation aux choix chez ses élèves. Une commission innovation et une commission événements, toutes deux constituées d'élèves, offrent un contexte supplémentaire et riche pour leurs apprentissages. Il s'agit alors de séances dédiées à ce travail et les participants sont des élèves licenciés volontaires pas forcément élus au comité directeur (secrétaires, trésoriers...). Ces deux commissions répondent précisément aux besoins de la culture adolescente<sup>52</sup> : envie d'innover, d'être pionnier dans un domaine et envie de se réunir, de vivre des événements festifs.

Dans ce contexte, une méthodologie peut être proposée par les animateurs d'AS afin de permettre aux élèves de mener une réunion, d'organiser des événements et prendre une décision commune, compétences réinvestissables en dehors de l'école mais aussi dans le cadre de leur vie future. Plusieurs rôles émergent, celui d'un président de séance, d'un synthétiseur ou

---

<sup>51</sup> GRACIA (F.), LEBRUN (B.), « Les spécificités de l'Association Sportive, un levier pour (re)penser l'Ecole », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>52</sup> FIZE (M.), *Le peuple adolescent*, Editions Julliard, 1994



encore d'un responsable de la prise de parole. La commission innovation pouvant délibérer en début d'année sur les activités pratiquées mais surtout sur leur forme de pratique en utilisant par exemple un règlement adapté aux élèves licenciés de l'établissement, mais pouvant aussi délibérer sur des axes du projet d'AS comme la formation de coach, constitue un espace possible de prises de positions, d'argumentations construisant leur capacité à faire des choix, compétence à construire tout au long de leur scolarité. Afin d'assurer le bon déroulement de ce type de commission au sein de l'établissement et de construire une citoyenneté permettant aux élèves de s'engager en AS mais aussi ailleurs et plus tard dans la vie démocratique, l'utilisation d'«*ordre du jour, compte rendu, votes notamment*»<sup>53</sup> semble intéressante, comme stipulée dans le texte du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

## Méthodologie pour un fonctionnement démocratique dans le cadre d'une commission d'AS

Les membres de la commission :

- Délégués d'AS, leurs rôles sont précisés dans la partie suivante ;
- Membres de la « commission innovation » ou membres de la « commission évènements », élèves licenciés volontaires, en fonction de l'ordre du jour ;
- Un représentant par équipe ou par activité selon l'ordre du jour ;
- L'enseignant animateur d'AS, intervenant uniquement en cas d'échanges ne respectant pas les principes et valeurs définies.

La chronologie des actions :

- Présentation de l'ordre du jour par le responsable de séance (un délégué d'AS) en lien avec un objectif du projet d'AS ;
- Questions posées par le responsable de séance (ces questions sont choisies par l'enseignant ou construites au préalable par les élèves) ;
- Discussion des membres de la commission pour exposer les choix possibles permettant de développer l'objectif à l'ordre du jour. Chaque proposition réalisée par les élèves doit être justifiée, argumentée afin de convaincre ;
- Mise en évidence par le synthétiseur des différents choix possibles ;
- Vote des élèves membres de la commission ;
- Annonce de la décision finale par le responsable de séance ;
- Réalisation du compte rendu de séance par le synthétiseur à l'aide du tableau ci-dessous ;
- Communication des délégués d'AS au sein de l'AS et l'établissement par l'intermédiaire d'affiche ou de présentation orale lors des séances d'AS.

---

<sup>53</sup> Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015

*Tab 1. Document utilisé par l'élève synthétiseur au comité de pilotage dans l'objectif de permettre à tous de progresser*

Objectif de notre AS	Éléments questionnés par les élèves dans le comité de pilotage	Idées proposées par le comité	Argumentation utilisée pour convaincre de la proposition	Décision finale du comité
Permettre à tous de progresser	Quelles règles choisissons-nous pour permettre à tous de progresser ? Exemple en Handball	« Interdire le dribble » « Autoriser le dribble uniquement lorsqu'il n'y a pas de défenseur jusqu'au but » « Imposer un nombre de passes » « Donner un certain nombre de points en fonction du nombre de marqueurs » « Adapter la zone afin de permettre à tous de marquer »		
	Comment constituons-nous les équipes lors des entraînements ?	« Équipes choisies par des capitaines » « Équipes benjamines d'un côté, minimes de l'autre » « Équipes mélangeant les niveaux » « Équipes mixtes »		

*Tab 2. Document utilisé par l'élève synthétiseur au comité de pilotage dans l'objectif de former des jeunes coaches*

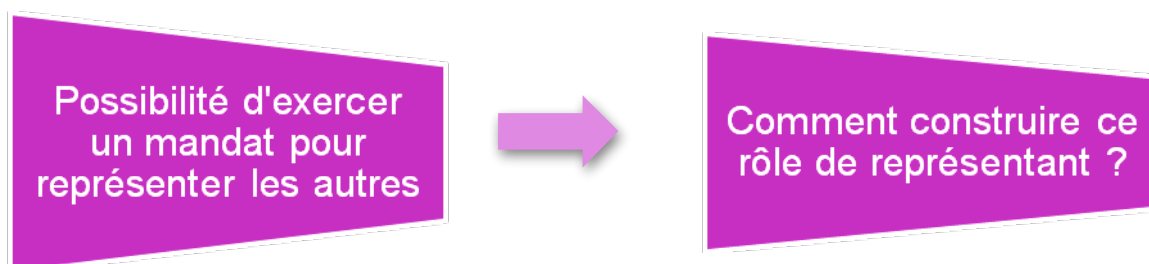
Objectif de notre AS	Éléments questionnés par les élèves dans le comité de pilotage	Idées proposées par le comité	Argumentation utilisée pour convaincre de la proposition	Décision finale du comité
Former des coaches	Quelles règles communes choisissons-nous pour favoriser la formation de coaches ?	« Une mi-temps plus longue » « Chaque joueur passe en coach au cours de l'année » « Mettre en place plus de temps morts » « Le professeur communique uniquement avec le coach lors de l'entraînement ou la compétition »		
	Quel est notre objectif partagé ?	« Se faire plaisir, jouer entre copains » « Se qualifier pour les départementaux » « Tous progresser » « Aller le plus loin possible en compétition » « Découvrir une nouvelle activité »		

*Tab 3. Document utilisé par l'élève synthétiseur au comité de pilotage dans l'objectif d'organiser des temps forts*

Objectif de notre AS	Éléments questionnés par les élèves dans le comité de pilotage	Idées proposées par le comité	Argumentation utilisée pour convaincre de la proposition	Décision finale du comité
Organiser des temps forts	Quels sont nos objectifs partagés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Montrer ce que l'on fait en AS à nos parents à travers un spectacle ou une rencontre »</li> <li>« Convaincre des camarades de s'inscrire à l'AS en organisant des portes ouvertes de l'AS »</li> <li>« Favoriser la bonne entente du groupe d'AS »</li> <li>« S'amuser »</li> <li>« Découvrir un nouveau lieu, réaliser une sortie »</li> </ul>		

## Par l'élection des délégués d'AS

*Schéma 4. La possibilité d'exercer un mandat pour représenter les autres*



L'élection de délégués d'AS dans la continuité des élections de délégués de classe constitue une voie possible afin de contribuer à cette éducation aux choix développée par l'enseignant. Chaque licencié pouvant voter pour ses représentants, l'élection des délégués d'AS constitue un réel moment démocratique. Leurs rôles peuvent être en partie liés à la communication autour de l'AS, à la mise en évidence des temps forts et des projets mis en œuvre au près des élèves non licenciés. Pour les autres élèves licenciés, ce mandat représente aussi pour eux le fait d'accepter de détenir moins de pouvoir individuellement mais d'en avoir davantage collectivement, ceci constituant la notion de représentant. Le délégué étant alors le représentant de leur association, de leur parole permettant d'avoir un poids plus important de par sa légitimité obtenue par son mandat. Ainsi, outre la finalité d'obtenir des formes de pratiques choisies par les élèves, la réalisation de projets comme précisés dans la partie précédente et d'élire des délégués d'AS, il s'agit de donner de l'importance à la construction des apprentissages des élèves et donc au processus, par les débats suscités liés au pouvoir de décider laissé aux élèves, malgré de possibles instabilités et une plus grande part d'imprévisible.

Tab 4. Echelle pouvant être utilisée en AS dans le cadre du comité de pilotage et lors de l'élection des délégués d'AS afin de valider la compétence « être capable de faire des choix »

Niveau de maîtrise Ceinture	Jaune	Orange	Verte	Bleue	Noire
Description du niveau de maîtrise	<i>Je suis capable d'exprimer mon choix cependant celui-ci est guidé par mes relations avec mes camarades.</i>	<i>Je suis capable de choisir entre différentes propositions cependant je reste influencé(e) par mon intérêt particulier.</i>	<i>Je suis capable de choisir entre différentes propositions en prenant en compte l'intérêt général.</i>	<i>Je suis capable de choisir entre différentes propositions et de la justifier à l'oral au regard de ses atouts.</i>	<i>Je suis capable de choisir entre différentes propositions et de la justifier à l'oral au regard de ses atouts mais aussi d'en identifier les limites dans certaines situations.</i>
Eléments programmatiques	<i>Socle commun de connaissances, compétences et culture<sup>54</sup> - Domaine 3: « L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif ». « Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général ». « Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation ».</i>				



## Dévoluer les pouvoirs d'agir : l'exemple de la formation du jeune coach

### Redéfinir la place de l'enseignant animateur d'AS

Comme pour le fonctionnement de la vie associative, la dévolution du rôle de coach ne s'apparente pas à une absence de contraintes ou un effacement total et direct de l'adulte. Mais précisément ce processus s'envisage comme une construction par étape<sup>55</sup>. Tout d'abord, l'enseignant animateur d'AS définit ses différents niveaux d'intervention. Ensuite, cette décision est négociée avec son jeune coach et son équipe. Enfin, elle implique de reconsidérer la notion d'AS en réussite.

### Identifier différents niveaux d'intervention

Le premier niveau est celui d'une « co-intervention en binôme » de l'enseignant animateur et du jeune coach. Les décisions sont prises conjointement. L'enseignant animateur et le jeune coach sont à égal niveau. Ceux-ci interviennent tour à tour face au groupe. Des échanges

<sup>54</sup> Ibid.

<sup>55</sup> LEBRUN (B.), « Permettre aux élèves de devenir autonome, une construction par étapes », e-novEPS n°12, janvier 2017

étroits doivent alors se faire entre les deux individus : Que penses-tu de...? Veux-tu te charger de cette partie...? Intervenir en binôme nécessite d'être vigilant sur plusieurs points. Tout d'abord, l'enseignant animateur d'AS veille à ne pas se faire happer par la charge émotionnelle des rencontres et supplanter l'activité du jeune coach, celui-ci étant relégué au rôle de personnage secondaire à mesure que l'enjeu de performance ou de victoire se précise. L'enseignant animateur est attentif aussi à maintenir une cohérence forte entre son discours et celui de son jeune coach.

Le second niveau doit viser une intervention seule du jeune coach face à son groupe. Celui-ci devient le seul maître des communications avec son équipe. L'enseignant animateur d'AS garde le rôle de conseiller, il observe les rencontres et relève les informations à la demande du coach. Il fournit pendant la rencontre ses observations et ses analyses, mais ne prend pas la parole face au groupe. La vigilance de l'enseignant animateur d'AS porte ici sur les formulations de ses remarques, ne pas être prescriptif et sur la quantité d'informations données pour ne pas submerger le jeune coach.

Le dernier niveau est celui d'une totale autonomie laissée au jeune coach dans ses décisions et sa prise en main du groupe. A cette étape, l'enseignant animateur n'influence pas les décisions du jeune coach. Il reste à l'écoute des interventions mais ne prend pas la parole pendant les rencontres. Un échange se noue seulement a posteriori pour analyser les événements et les décisions prises. L'animateur accepte ici la divergence d'opinions avec son jeune coach.

### *Décider en amont avec tous les membres de l'équipe*

Les objectifs de l'équipe sont fixés de manière collégiale avant chaque rencontre. Plus précisément, l'aspect compétitif est à interroger par le jeune coach et son équipe. Il s'agit ici d'une des problématiques centrales de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) : la recherche de la victoire et de la qualification est-elle la seule guide dans les décisions ? Pour aider l'enseignant animateur et le jeune coach, ceux-ci peuvent s'appuyer sur les décisions du comité de pilotage de l'AS comme vu précédemment (cf. tableau 2). Dans le cas où le comité de pilotage n'a pas tranché ces questions, plusieurs sujets sont à soumettre au groupe : tous les joueurs auront-ils le même temps de jeu ? Y aura-t-il une rotation des rôles ? Qui aura le rôle de capitaine ? Quel sera le niveau d'intervention de l'animateur d'AS ?

### *Passer à une AS à plus fort pouvoir formatif*

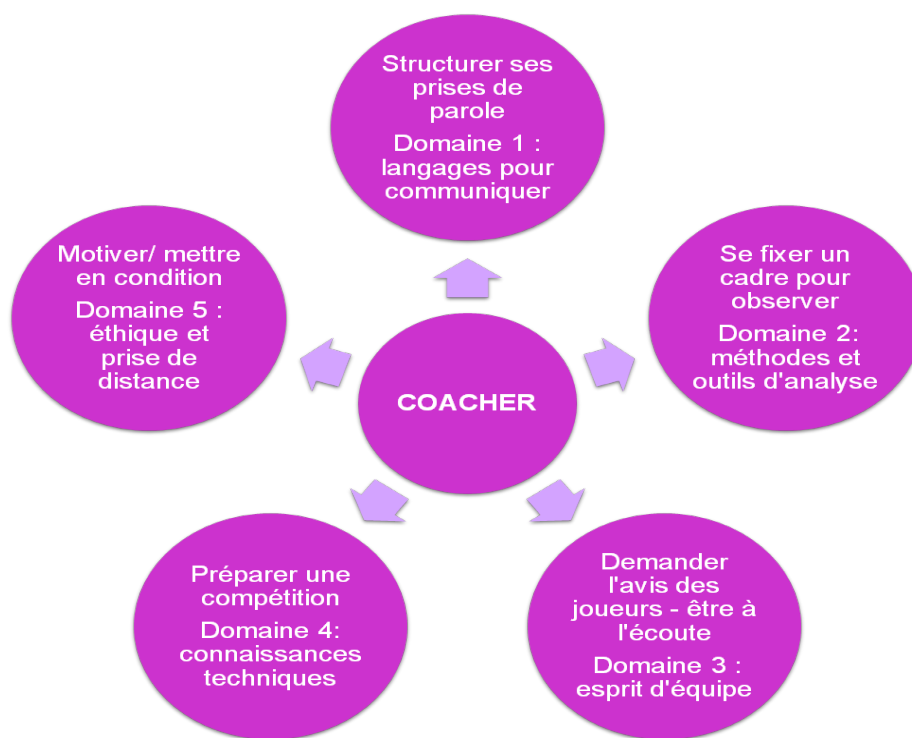
Cette dévolution de pouvoir implique aussi dans ce domaine de reconsidérer la notion d'AS en réussite comme vu précédemment. Celle-ci n'est plus seulement celle qui rapporte des titres, il faut ainsi accepter de rompre avec certaines habitudes. Tout d'abord, une perte d'efficacité et de performance peut être constatée à court terme. Si cette culture de dévolution n'est pas partagée par toutes les AS, des décalages peuvent se faire sentir et des frustrations naître chez les élèves. Une AS qui n'utilise pas directement l'expertise de ses enseignants animateurs n'évoluera pas avec les mêmes contraintes, et rapportera à l'évidence moins de titres. Un jeune coach en formation présentera de moindres capacités d'observation et d'analyse, des moindres d'habiletés relationnelles pour gérer les conflits, etc... Ensuite, cette dévolution peut être synonyme de perte de sens pour l'enseignant animateur d'AS. Précisément, l'AS peut être vécue comme un des seuls espaces pour vivre des compétitions et pour se placer en leader d'un groupe plus impliqué que dans le quotidien des leçons d'EPS. Enfin, une majorité des pratiquants ne relie pas leur engagement à l'AS à une stratégie de formation. Les motifs d'agir des élèves sont tournés vers le court terme : la compétition et l'affiliation. Sur ce dernier point, s'engager en tant que coach c'est marquer une rupture avec la structure horizontale du groupe d'amis, c'est courir le risque de conflits, et perdre en plaisir d'affiliation autant qu'en

plaisir d'agir. La dévolution n'émane pas toujours d'un souhait des élèves. C'est un obstacle important qui peut être levé par un balisage précis des contenus à acquérir concernant ce rôle.

## Baliser les compétences à acquérir

Il est d'autant plus facile de convaincre un élève de s'impliquer dans le rôle de jeune coach que des contenus de formation sont identifiés en amont. Ceux-ci viennent lever les obstacles rencontrés par le jeune dans cette tâche complexe. L'enseignant animateur l'aide à se construire progressivement des méthodes pour intervenir. Ces méthodes s'appuient sur des principes d'action, eux-mêmes adossés à des connaissances scientifiques issues de la littérature sur l'intervention auprès du sportif. L'aide apportée par l'enseignant animateur porte sur 5 aspects se reliant aux 5 domaines du socle (cf. schéma 5) : préparer une compétition, structurer ses prises de parole, mettre en condition ses athlètes, se fixer un cadre pour observer, être à l'écoute des avis des athlètes

Schéma 5. Les 5 axes de la formation du jeune coach en lien avec les 5 domaines



### Préparer une compétition

L'enseignant animateur permet au jeune coach d'anticiper le contenu de ses différentes interventions du mercredi, dans les vestiaires, sur le bord du terrain, lors des temps morts, etc... Ce travail de préparation se fait par écrit quelques jours avant la compétition. L'utilisation de la messagerie sur l'ENT est ici précieuse. A l'aide de questions, l'enseignant animateur d'AS cible la réflexion du jeune coach sur 3 aspects déterminants de la performance à venir de ses joueurs : la délimitation des objectifs, la prise de décision face aux différents scénarios et l'activité d'observation pendant le match.

Tab 5. Exemple de questionnaire de préparation pour le jeune coach avant une compétition

<b>Les objectifs de maîtrise</b>	<p><i>Quel(s) objectif(s) fixeras-tu à chacun de tes joueurs?</i></p> <p><i>Quelle(s) stratégie(s) vas-tu leur soumettre?</i></p> <p><i>Qu'est ce que tu attends de ton équipe en termes d'état d'esprit ?</i></p>
<b>Les scénarios possibles</b>	<p><i>Que proposeras-tu si le scénario suivant advient...?</i></p> <p><i>Quelles alternatives auras-tu si...?</i></p> <p><i>Comment réagiras-tu si ce joueur se comporte...?</i></p>
<b>Les indicateurs à observer</b>	<p><i>Que vas-tu observer?</i></p> <p><i>A quoi seras-tu attentif pendant le match ?</i></p>

### Structurer ses prises de parole

Sur chacune de ses interventions, le jeune coach doit délivrer des contenus qui aident à la performance de son équipe ou athlète. Pour cela, la pertinence et la précision des éléments délivrés vont impacter le niveau d'écoute et in fine la performance des joueurs. Une méthode de présentation en deux ou trois temps distincts est à construire par l'élève. Ce cadre servira d'artefact<sup>56</sup>, de béquille cognitive rassurante lors de ces moments à forte intensité émotionnelle. Plusieurs exemples de cadre sont proposés dans le tableau suivant.

Tab 6. Exemples de cadre d'intervention orale du jeune coach

Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4
<p>Temps 1. NOUS : les objectifs collectifs et les attitudes attendues</p> <p>Temps 2. EUX : Les caractéristiques principales de l'adversaire</p>	<p>Temps 1. BUTS COLLECTIFS (face au groupe) : le rappel des schémas tactiques, le rappel des points forts et des réussites.</p> <p>Temps 2. BUTS INDIVIDUELS (en aparté individuel) : les objectifs pour chaque joueur.</p>	<p>Temps 1. TACTIQUE : les scénarios prévisibles</p> <p>Temps 2. TECHNIQUE : la fixation des buts de maîtrise technique individuelle</p> <p>Temps 3. PSYCHOLOGIQUE : les attitudes attendues, les encouragements</p>	<p>Temps 1. LES DIFFICULTÉS : les problèmes observés et les conseils pour passer ces obstacles</p> <p>Temps 2. LES RÉUSSITES : mise en avant des points forts et encouragements</p>

D'autre part, l'enseignant animateur d'AS insiste sur les qualités d'interprétation du rôle de coach, sur la forme de ses interventions. Il donne une occasion de donner des repères sur le domaine 1 du socle commun. Quatre aspects classiques de l'art oratoire sont ici à mobiliser :

56 DURAND (M.), Chronomètre et survêtement, Édition revue EPS, 2001

- le regard : le coach tient-il le regard sur chacun de ses joueurs en gardant sa concentration ? Est-il à l'écoute des réactions des joueurs ?
- la verticalité du corps : le coach est-il capable de maintenir une posture droite et gainée lui permettant de relâcher son cou, son visage mais aussi ses épaules pour mobiliser ses bras ?
- la voix : est-il en mesure de donner des variations d'intensité à sa voix ? Marque-t-il volontairement des pauses ou des accélérations ?
- les supports matériels : quand et comment utilise-t-il les schémas ou les mots-clés sur le tableau ou la tablet-coach ? A cet égard, le comité de pilotage peut décider de doter les jeunes coaches d'une « mallette-outil » avec feutres, tablet-coach, sifflet, clé usb, tee-shirt...

### *Mettre en condition les membres de son équipe.*

La rencontre UNSS se présente comme une source d'anxiété chez certains élèves, souvent inédite, à fortiori chez ceux et celles qui ne pratiquent pas dans le cadre fédéral. D'une part, ce stress provient de la dimension compétitive, l'enjeu de qualification engendre de la tension chez les protagonistes, d'autant plus que les rituels et protocoles associés viennent charger la symbolique de ces moments. D'autre part, le stress trouve sa source de l'éloignement du cadre habituel de l'établissement, de la sortie en groupe dans un milieu inconnu, avec la présence de nouveaux spectateurs et d'adversaires inconnus. Par conséquent, le jeune coach doit prendre conscience de ses facteurs de stress et être en mesure d'aider ses joueurs à y faire face. Prenant appui sur la littérature en psychologie du sport, trois pistes pour l'intervention sont à proposer pour réduire ce stress : délivrer le maximum d'informations sur les événements à venir<sup>57</sup>, routiniser l'approche de la compétition, notamment lors de la phase d'échauffement et fixer des buts précis aux joueurs<sup>58</sup>.

Tab 7. Intervenir pour réduire le stress des joueurs

<b>Donner le maximum d'informations</b>	<i>Développer le sentiment de contrôle de la situation et de maîtrise de l'environnement</i>	<i>Quels sont les horaires? Qui s'occupe du matériel? Quels sont les points de règlements nouveaux? Quelles seront les attitudes probables des adversaires et des spectateurs?</i>
<b>Routiniser l'approche</b>	<i>Favoriser le sur-apprentissage sur certaines habiletés, renvoyer des feed-backs positifs, donner des repères de relaxation</i>	<i>Que mettre dans la phase d'échauffement? Sur quel espace les joueurs peuvent s'échauffer? Quelles sont les habiletés simples à répéter? Comment tirer bénéfice de la phase d'étirements? Comment formuler des encouragements?</i>
<b>Fixer des buts précis</b>	<i>Présenter des buts contrôlables et flexibles, isoler les performances individuelles, développer un comportement d'instruction technique</i>	<i>Quelle est la différence entre un but de performance et un but de maîtrise? Comment formuler un but de maîtrise? Comment le rendre concret, difficile et positif? Comment négocier un but avec un joueur? Comment responsabiliser chaque joueur?</i>

57 LE SCANFF (C.), La gestion du stress, in LE SCANFF et coll - Manuel de psychologie du sport, Editions Revue EPS, 2003

58 FAMOSE (J-P), SARRAZIN (P.), CURY (F.), La fixation de but, in LE SCANFF et coll, op cité



## Se fixer un cadre pour observer et analyser les éléments d'une compétition

L'activité de l'élève coach en compétition ne se réduit pas à ses fonctions de communicant et d'animateur. Une part importante de son activité inclut des temps d'observation, d'analyse et de supervision<sup>59</sup>. Le jeune coach se trouve confronté, à la fois, à la forte pression temporelle pour établir ses analyses, à la complexité des situations à analyser, à titre d'exemple, 22 facteurs interviennent dans la prise de décision d'un entraîneur de hockey<sup>60</sup>, et aux importantes variations émotionnelles d'une rencontre. Dans une logique identique à celle vue précédemment, la construction de méthodes propres à chaque coach s'avère indispensable. L'enseignant animateur d'AS guide la construction de ce cadre d'observation en établissant les principes pour choisir les indicateurs. Ils sont limités en nombre, le plus possible quantifiables et surtout fonctionnels, c'est à dire reliés directement aux buts fixés. Sur ce dernier point, la formulation précise des buts de maîtrise en amont facilite le travail d'observation. Le support écrit et/ou l'utilisation de logiciels de recueil d'informations sur tablette numérique paraissent nécessaires dans un premier temps pour aider le jeune coach. Comme vu plus haut, cette activité est à déléguer en partie à l'enseignant animateur d'AS ou à un camarade assistant. Le jeune coach peut ainsi suivre les cheminements de l'adulte pour analyser les données et en relever les éléments saillants.

Tab 8. Exemples d'indicateurs d'observation

Activités	Exemples de formulation de buts de maîtrise	Exemples d'indicateurs d'observation
<i>Basket-ball</i>	<i>Bloquer les tirs à mi-distance de la joueuse n°5</i>	<i>Nombre de possession à mi-distance de cette joueuse / nombre de tirs tentés</i>
<i>Handball</i>	<i>Utiliser la contre-attaque avec nos deux ailiers</i>	<i>Forme des trajectoires des courses des 2 ailiers</i> <i>Tirs tentés en 1 contre 0 par les 2 ailiers</i>
<i>Badminton</i>	<i>Limiter les fautes directes</i>	<i>Nombre de fautes directes sur les 3 premiers volants joués de chaque échange</i>
<i>Futsal</i>	<i>Rechercher les appuis dans l'axe sur le pivot</i>	<i>Nombre de une-deux sollicités avec le pivot</i>

## Échanger et demander l'avis des joueurs

Comme vu précédemment, le statut de jeune coach marque une rupture de fait avec l'horizontalité des rapports avec les camarades. Ce statut impose de se placer en leader d'un groupe. Des attitudes caricaturales peuvent s'observer, souvent liées à des représentations restreintes de l'autorité avec un leader fermé à l'avis des sportifs et autocratique dans ses décisions. Or, « le leader conduit les membres de son équipe à innover, suscite la motivation

59 SAURY (J.), L'action des entraîneurs dans les situations de compétition en voile olympique, Thèse de doctorat, 1998

60 TRUDELL (J.) et coll, 1996, in LE SCANFF et coll - op cité

pour les projets collectifs, s'intéresse à leurs aspirations et à leurs sentiments »<sup>61</sup>. Sur ce dernier point, le crédit qu'il accorde à la parole de ses sportifs est à questionner : dans quelle mesure se préoccupe-t-il de l'avis de ses sportifs ? Et plus généralement, quel style de leadership veut-il promouvoir ? En effet, plusieurs styles de leadership peuvent être mis en évidence<sup>62</sup> : le style autocratique et consultatif où toutes les décisions sont prises par le coach avec ou sans consultation des sportifs, le style participatif où les décisions sont prises conjointement entre les sportifs et le coach et enfin le style délégatif où une partie des décisions sont transférées aux membres du groupe. Il n'existe pas réellement de principes pour décider quel style de leadership est plus efficace. Les facteurs sont en effet multiples : sports individuels ou collectifs, expérience du coach, personnalités des sportifs... Toutefois, dans une logique d'empowerment, les deux derniers styles sont à promouvoir. Mais cet aspect peut être mis à l'ordre du jour et décidé au sein du comité de pilotage. In fine, l'élève qui endosse le statut de jeune coach doit être capable d'identifier son propre style et d'utiliser les autres styles suivant les situations.

## Évaluer le niveau atteint

Comme pour la formation des jeunes officiels, la complexité de la tâche de coaching dépend de facteurs qui ne sont pas toujours isolables :

- le niveau d'intervention de l'enseignant animateur d'AS (cf. les 3 niveaux vus précédemment) ;
- le niveau de la compétition et l'enjeu sportif, souvent amplifié par l'importance du protocole ;
- la présence et l'attitude des spectateurs, ceux-ci chargent en intensité affective le climat des rencontres, des comportements anti-sportifs peuvent plus facilement apparaître sur le terrain<sup>63</sup> ;
- le niveau d'expertise des membres de l'équipe avec le paradoxe suivant : plus les joueurs ont un niveau élevé et d'expérience de la compétition, souvent acquises en dehors de l'école, plus le coaching peut s'en trouver facilité.

**Tab 9. Echelle descriptive pour valider la compétence « intervenir auprès d'un groupe de sportifs ».**

Niveau de maîtrise - Ceinture	Jaune	Orange	Verte	Bleue	Noire
<b>Le jeune coach intervient...</b>	<i>en binôme avec l'animateur d'AS</i>	<i>en binôme avec l'animateur d'AS</i>	<i>avec l'assistance de l'animateur d'AS pour l'observation</i>	<i>seul avec l'appui d'un camarade assistant</i>	<i>seul</i>

61 HEUZE (JP.), Le leadership, in LE SCANFF et coll - op cité

62 CHELLADURAI (P.), HAGGERTY (TR.) in LE SCANFF et coll - op cité

63 Dossier « l'éthique sportive », Revue EPS n°350, 2012

<b>Le jeune coach décide...</b>	<i>à partir de choix définis par l'enseignant animateur</i>	<i>à partir de choix discutés avec l'enseignant animateur</i>	<i>à partir de choix définis seul</i>	<i>après une consultation des membres du groupe</i>	<i>à partir de choix négociés ou délégués à des membres du groupe</i>
<b>Son équipe évolue...</b>	<i>sur des rencontres promotionnelles</i>	<i>au niveau district</i>	<i>au niveau départemental</i>	<i>au niveau académique</i>	<i>aux championnats de France</i>



## Conclusion

Une des exigences de l'UNSS, rappelé par le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2016-2020, est de susciter chez certains licenciés des prises de responsabilités par les élèves. A cet égard, Michel Delaunay rappelait qu' « il n'y a pas de pouvoir plus puissant que celui qui consiste à tirer son autorité de l'autorité que l'on donne aux autres »<sup>64</sup>. Le cadre réglementaire de l'UNSS invite ici à ce transfert d'autorité, à ces « prises de pouvoir ». Il impose toutefois aux adultes et notamment ici aux animateurs d'AS de créer leurs propres méthodologies pour accompagner ces citoyennetés en actes. Cet empowerment est bénéfique à court terme au climat scolaire et au bien-être des élèves. Mais aussi, il marque positivement le parcours de l'élève sur le long terme, d'autant plus lorsque l'équipe d'animateurs d'AS sait identifier les compétences effectivement développées. En effet, parler de parcours n'a de sens que si celui-ci est balisé par des éléments concrets.

Ces compétences développées, en tant que membre de commission ou en tant que jeune coach, sont à formaliser et à restituer au jeune et à sa famille. L'élève et sa famille comprennent alors que ces balises sont à valoriser et à placer dans des lettres de motivation ou lors d'entretiens de recrutement. Les écoles de l'enseignement supérieur mais aussi les entreprises mettent l'accent sur les compétences comportementales, « soft skills », de leurs étudiants ou collaborateurs, comme la capacité à faire des choix et les argumenter, à gérer leur stress, à communiquer efficacement, à fixer des objectifs à un collectif... Dans une dynamique d'insertion professionnelle, ces attitudes et capacités développées à l'AS prennent toute leur importance.

64 DELAUNAY (M.), « Editorial », *Les cahiers EPS* n° 21, 1999

## Un accompagnement interactif et personnalisé

**Damien BENETEAU**

Professeur d'EPS, Montreuil-Juigné, (49)

*Les interventions des professeurs en conseils de classe, ou les appréciations sur les bulletins trimestriels, indiquant aux élèves qu'ils « doivent prendre confiance en eux » pour pouvoir s'améliorer et progresser dans leurs apprentissages sont assez fréquentes. Par contre, la manière d'acquiescer cette confiance n'est que rarement détaillée. L'engagement au sein de l'Association Sportive (AS) peut alimenter le débat car elle est parfaitement adaptée pour accompagner tous les élèves en ce sens. En utilisant une adhésion et un suivi interactifs et personnalisés, via l'Espace Numérique de Travail (ENT), chaque élève a la possibilité de s'impliquer concrètement sans appréhension et de s'investir avec plaisir, en prenant conscience de ses progrès et de ses réussites. Par cette confiance en lui qu'il gagne progressivement, il se projette avec plus de sérénité dans tous les enseignements au collège.*



### S'engager pour se positionner objectivement

La confiance en soi naît des apprentissages et les apprentissages sont tributaires de la confiance en soi. Dans ce cercle vertueux et complexe à développer, les élèves n'ont donc pas d'autres choix que de s'investir dans leurs propres apprentissages pour réussir. Et l'un des éléments à mettre en place pour y accéder est de se persuader qu'ils sont « capable de... ». Par son côté non obligatoire, l'enseignement à l'AS s'appuie sur les motivations des élèves pour mettre à l'aise et insiste davantage sur la partie ludique des apprentissages. L'élève s'inscrit car il perçoit moins le côté scolaire des apprentissages et de leurs évaluations. Il se met moins de pression sur le résultat. Il peut d'ailleurs s'inscrire en choisissant son groupe et les amis avec lesquels il souhaite pratiquer. Pour gagner en confiance, il paraît central de « prendre appui sur ses dispositions naturelles (...) ses talents et ses facilités naturelles »<sup>65</sup> pour conserver l'émulation de départ.

<sup>65</sup> SEVE (M-M.), « les cinq clés de la confiance en soi », site Capital.fr, espace Votre carrière, février 2013

---

## Créer, conserver un contexte favorable d'apprentissage

---

S'engager sur la base du volontariat signifie y trouver de l'intérêt, une motivation précise, du plaisir qui est forcément en lien avec ce que les élèves viennent chercher. Ces derniers ont des attentes lorsqu'ils s'inscrivent à l'AS. L'enseignant en tient compte pour s'assurer de leur engagement<sup>66</sup>. En créant le contexte d'apprentissage souhaité et recherché, il met en place le premier principe permettant l'acquisition de la confiance en soi. Pour cela, l'élève prend en compte différents centres d'intérêts. Le premier se tourne naturellement vers un environnement affectif sécurisant pour lui : les activités sportives, les infrastructures, les amis, la connaissance du professeur, essayer pour faire plaisir aux parents, participation à la gestion d'une association, etc. Ce contexte lui permet de s'engager facilement mais uniquement à court terme.

Parallèlement, l'élève recherche une pratique sportive précise qu'il ne trouve pas systématiquement dans la programmation proposée en EPS, dans la manière de pratiquer, dans les formes de regroupement, dans les prises de responsabilités. Cet investissement physique se traduit donc de manières différentes car les centres d'intérêts sportifs sont variés : découvrir des activités physiques sportives et artistiques (APSA), se perfectionner, partager des expériences, se confronter aux autres, se dépasser physiquement, s'amuser en apprenant, développer des connaissances sur soi et son corps, se rendre compte de ses possibilités physiques, découvrir des métiers en lien avec les APSA. Ils permettent à l'enseignant de trouver également des axes de travail aux enseignements à moyen terme.

En participant aux premières séances sportives et à l'assemblée générale de l'AS en début d'année, l'élève se rend compte aisément des différents rôles à tenir pour favoriser le déroulement des activités et de l'association. L'enseignant l'emmène alors à prendre des responsabilités dans les activités (Jeune Officiel, Jeune Coach, Jeune Organisateur, Jeune Reporter dans mon activité) ou au sein du comité directeur de l'association (Création de la sortie de l'AS, Organisateur de la vente de chocolats, Participation au groupe solidaire par le sport adapté et les associations caritatives partenaires, Jeune journaliste/Reporter en chef). L'élève peut aussi faire le choix de commencer sans prendre de responsabilité et évoluer au fil du temps. Souvent, elles permettent aussi de conserver l'émulation de départ en multipliant les rôles, les objectifs, les apprentissages, les réussites, à plus long terme tout au long de l'année scolaire et de son cursus.

En tenant compte du pôle affectif sécurisant, des intérêts sportifs variés et des évolutions possibles dans la prise de responsabilités, l'enseignant assure la création et la conservation d'un contexte serein, favorable aux apprentissages. L'engagement de l'élève est certain, mais ne l'emmène pas encore systématiquement à progresser pour prendre confiance en lui.

---

<sup>66</sup> EVAÏN (D.), « L'association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », e-novEPS n°14, janvier 2018

---

## Se fixer des objectifs pour créer un véritable suivi de l'élève

---

En se fixant des objectifs précis, évolutifs et en mettant tout en œuvre pour les atteindre, l'élève s'appuie sur le deuxième principe favorable à l'acquisition de confiance en soi. Dans un contexte favorable à l'apprentissage installé à l'AS, respectant chaque étape de progrès, le professeur place l'élève dans de bonnes dispositions pour apprendre et peut l'aider efficacement par la mise en place d'un vrai suivi. Ce suivi, que le professeur s'évertue à rendre visible et explicite aux yeux des élèves, renforce ce gain de confiance en soi. Sans appréhension du résultat, ni peur de l'échec, l'élève se laisse guider plus facilement par le professeur. Mais c'est à lui de prendre les décisions. S'inscrire à l'AS, c'est faire des choix. Cette notion renvoie à la capacité de décider, à vouloir faire par soi-même et aller au bout des intentions. L'élève, assisté par son professeur, se met en projet avec des objectifs précis, permettant de donner du sens aux apprentissages. Par exemple, choisir les arts du cirque met en lumière l'objectif ultime de la participation ou non au spectacle de fin d'année. La logique voudrait que chaque adhérent participe et montre les résultats de ses apprentissages à sa famille, ce qui n'est pas forcément le cas faute de confiance en lui. La démarche proposée vise à accompagner l'élève pour atteindre des objectifs progressifs qui lui permettent de gagner cette confiance en soi évoquée. Les choix sont permanents et à reproduire après chaque succès. Le projet évolue constamment, au fil des séances, dans le but de prendre de l'assurance. Ainsi, l'élève chemine progressivement vers une participation effective au spectacle de fin d'année.

Pour chaque APSA, le professeur utilise l'activité comme il l'entend, en fonction des objectifs recherchés. Dans le cas de l'exemple des arts du cirque, les apprentissages s'orientent d'abord vers la spécialisation d'un ou plusieurs engins (jonglerie directe, jonglerie indirecte, la famille équilibre, les acrobaties, le jeu d'acteur/le clown). Cette activité permet ensuite de créer des numéros ou de reproduire des enchaînements (seul, avec des amis, avec d'autres élèves). Enfin, le dernier axe d'apprentissage a pour objet de présenter des éléments ou des créations (au professeur uniquement, à un groupe d'amis, à un groupe de travail, à tout le groupe, en spectacle à un public de proches, en compétition à un public de professionnels). La hiérarchisation de niveau permet à l'élève d'évoluer progressivement et donc de se rassurer.

A l'AS, il n'y a pas de séquence d'apprentissage sur une période donnée précise. L'élève a une année, un cycle entier, voire tout le cursus du collège ou du lycée pour atteindre les objectifs fixés. La pression temporelle n'agit donc pas sur lui et enlève un obstacle à sa progression. Par contre, il a besoin de plus de lisibilité. Son adhésion à l'AS lui permet de se positionner concrètement, sans se disperser, en laissant des orientations possibles pour prendre en compte son évolution, ses progrès. A tout moment de ses apprentissages, l'élève peut « *se visualiser en train de triompher des obstacles* »<sup>67</sup> et ne se laisse aucune limite pour optimiser son potentiel et accumuler encore plus de confiance en soi. A l'aide d'un contexte favorable aux apprentissages et des objectifs précis à atteindre, l'élève s'engage personnellement et se construit un parcours progressif. Par contre, pour éviter de baisser les bras dès la première difficulté, il est important de s'engager objectivement, symboliquement et de se faire accompagner par l'adulte. En ce sens, l'AS vient en appui à tous les autres enseignements.

---

<sup>67</sup> PERREAUT PIERRE (E.), « comprendre et pratiquer les techniques d'optimisation du potentiel », InterEditions, 2012

---

## Une adhésion administrative interactive et personnalisée

---

L'AS prend appui sur l'ENT pour conserver l'esprit ludique recherché par les adhérents. L'élève s'engage administrativement de manière interactive et personnalisée grâce aux spécificités de l'AS et la mise en avant des caractéristiques qui lui sont propres. La fiche d'inscription classique et commune à tous les élèves, indiquant les choix d'activités et les numéros d'urgence, évolue. Désormais, l'engagement est réfléchi, précis, complet pour chaque apprenant. Une période d'essai est éventuellement possible pour essayer les activités, se renseigner sur les différentes responsabilités à prendre, se rendre compte du fonctionnement de l'association par le biais de son comité directeur. Grâce à des choix assumés, il démarre de véritables apprentissages individualisés. Ce troisième principe permet de nourrir une nouvelle fois de la confiance en soi car, à l'inverse des autres enseignements, rien ne lui est imposé pour lui être davantage suggéré. Une adhésion interactive met aussi l'accent sur le côté symbolique de l'engagement. Et c'est bien là l'intérêt du dispositif. L'élève se construit une ligne directrice claire, se fait accompagner par les enseignants, et évolue tout au long de l'année scolaire, d'une année sur l'autre, ou sur tout un cursus.

Concrètement, l'élève accède à l'ENT de l'établissement scolaire pour créer sa propre fiche administrative en la personnalisant avec des choix à réaliser sur les thèmes suivants : ses centres d'intérêt pour cette inscription, son investissement physique recherché au sein de l'AS, la ou les activités pour lesquelles il s'engage à participer de façon régulière, ses prises de responsabilités au sein de son ou ses activités, ses prises de responsabilités au sein du comité directeur, son engagement sur les prises de vue, les numéros de téléphone à utiliser en cas d'urgence, les signatures d'engagement de sa part et de ses parents. Grâce à cet enregistrement, l'élève clique sur les cases qui correspondent à son profil et ses souhaits. Une fois créée, celle-ci est signée électroniquement par l'élève, ses parents, et est enregistrée dans la partie AS (tab.1). Ainsi, à tout moment de l'année, il peut consulter son engagement de départ, tout comme peuvent le faire ses enseignants référents et ses parents. Cette consultation permet de visualiser le chemin parcouru. Les adultes accompagnateurs peuvent nourrir la confiance en soi par l'attention qu'ils portent aux progrès réalisés.

*Tab 1. Mon adhésion interactive et personnalisée à l'AS*

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Classe :</b>	<b>Année scolaire :</b>
Mes centres d'intérêt pour cette inscription à l'association sportive sont			
Les APSA	Etre avec les amis	La gestion, l'organisation d'une association	
Mon investissement au sein de l'association sportive			
Découvrir des APSA	Me perfectionner	Développer des connaissances sur moi et mon corps	Découvrir des métiers en lien avec les APSA
Je m'engage à participer de façon régulière à (aux) l'activité(s) suivante(s)			
Arts du cirque - Acrosport			
Ma (mes) prise(s) de responsabilité au sein de (des) l'association(s) sportive(s) choisie(s)			
Jeune organisateur		Jeune reporter de mon activité	
Ma (mes) prise(s) de responsabilité au sein du comité directeur de l'AS (élection le _____ en salle ronde)			
Journaliste – Reporter en chef			
Les signatures validées électroniquement			
L'élève	Père	Mère	

De part sa spécificité, l'AS permet l'exploitation des principes facilitateurs de la prise de confiance en soi. Sa participation facultative favorise l'engagement ludique, interactif, objectif, personnalisé, défini par l'élève lui-même. Le suivi personnalisé vise le maintien de la motivation. Durant les séances encadrées, l'enseignant met en évidence les progrès réalisés, tout en gardant l'émulation des apprentissages. Tous ces principes, trouvent, peut-être plus qu'ailleurs, facilement leur place à l'AS permettant alors un réel travail sur le développement de la confiance en soi des élèves.





# Valider ensemble les objectifs fixés

En fonction de son profil<sup>68</sup>, chacun ne perçoit pas l'atteinte de ses objectifs de la même manière. La recherche de confiance en soi ne déroge pas à la règle. L'AS utilise alors tous les leviers possibles, spécifiques ou complémentaires aux autres enseignements, pour mettre en évidence les progrès réalisés, aider les parents à identifier les apprentissages et conforter les élèves dans leurs acquisitions.

---

## Un élève acteur de ses apprentissages et de ses validations

---

Le premier levier est de rendre l'élève acteur de ses apprentissages et initiateur de ses validations. En fonction des choix pour son adhésion, une autre fonction de l'ENT permet à l'élève de se positionner régulièrement, dans ses apprentissages au sein des activités. Il se crée alors sa carte d'identité interactive et personnalisée. Dans le cas de l'exemple des arts du cirque, il est possible d'identifier des objectifs simples. L'élève navigue en cliquant sur les onglets pour voir tout ce qui peut être travaillé dans l'AS Arts du cirque : jonglerie directe, jonglerie indirecte, acrobaties, équilibre, jeu de scène, ... Il choisit une de ces familles, perçoit la richesse de chacune d'elles et ce qu'il peut travailler durant les séances. Chaque famille, ici jonglerie directe, offre elle-même des possibilités multiples : les balles, les balles bondissantes, les anneaux, les massues, et une famille « autres engins » pour les laisser libre de la création. L'élève peut naviguer jusqu'à accéder aux exercices qu'il peut réaliser lors des séances et en consulter des présentations vidéos d'élèves : manipulation d'une balle de jonglerie (niveau 1), à deux balles (niveau 2), à trois balles (niveau 3), d'autres manières de jongler à trois balles (niveau 4), l'apprentissage du quatre balles (niveau 5), etc. Les différents niveaux proposés permettent à l'élève de trouver systématiquement des exercices qu'il se sent capable de réaliser. Ces vidéos, présentées par des élèves de son établissement, dans le même contexte d'apprentissage, appuient objectivement les choix opérés. En validant les exercices à travailler sur l'ENT, l'élève alimente sa carte d'identité interactive personnelle (tab.2).

---

<sup>68</sup> FLEURY (N.), « L'Association Sportive, un parcours personnel motivant et personnalisant », e-novEPS n°14, Janvier 2018

Tab 2. Les exercices validés pour ma carte d'identité interactive

Mes engagements	Mes éléments de travail retenus pour ma carte d'identité interactive
Mon activité régulière des arts du cirque	<p>Jonglerie directe, balles, manipuler une balle trente secondes.</p> <p>Jonglerie directe, balles, jongler à deux balles.</p> <p>Jonglerie directe, balles, jongler à trois balles.</p> <p>Equilibre, Monocycle, régler mon monocycle et m'asseoir en me tenant de chaque côté</p> <p>Acrobatie, acrobatie au sol, réaliser une roulade costale sur le dos de mon partenaire à quatre pattes</p>

A partir de l'ENT, chaque élève, ainsi que ses professeurs et ses parents, peuvent consulter sa fiche d'adhésion administrative pour se rendre compte des objectifs généraux, mais aussi sa carte d'identité personnelle, au fur et à mesure de ses apprentissages et de ses progrès. Par ce biais, l'AS entretient l'émulation entre les séances par l'auto-validation. Dans les arts du cirque, l'élève se base sur le critère mis en place par le professeur : « *si je réalise cinq fois l'exercice, ce n'est plus de la chance, je sais le faire, je le maîtrise* ». Cette démarche d'auto-évaluation permet à l'élève se rendre compte de ce qu'il est capable de faire et de passer à des objectifs toujours plus ambitieux.

## Un professeur accompagnateur

Le professeur aide et guide l'élève à se fixer des objectifs précis, réalisables, et à les valider. C'est un deuxième levier pour l'amener à progresser avec régularité. Il veille à moduler les choix s'ils ne sont pas adaptés ou à guider si l'enfant ne parvient pas à se décider. Il l'amène à prendre en compte toutes ses possibilités, c'est-à-dire à le former en recherchant une prise de conscience de son potentiel. Le but est qu'il se sente considéré et valorisé. A l'opposé, il n'est pas toujours très cohérent que l'enfant se positionne sur trop d'exercices, trop d'objectifs en même temps. L'enseignant est présent pour réguler et conserver une ligne directrice précise. Il peut même décider d'intégrer un paramètre dans l'ENT pour limiter le nombre d'objectifs à atteindre. Se limiter à trois objectifs dans des familles différentes permet à l'élève de toujours conserver des éléments de motivation, dans lesquels il progresse régulièrement, où il est à l'aise, s'il éprouve des difficultés dans un autre<sup>69</sup>.

Il est alors nécessaire que le professeur visionne régulièrement les objectifs fixés par l'enfant. Il l'aiguille pour qu'il puisse se projeter et rester ambitieux. Du fait, il se positionne également dans la validation. Dès qu'il se rend compte qu'un exercice est maîtrisé, il valide à son tour l'objectif dans la carte d'identité interactive de l'élève. Pour chaque contenu qui apparaît, il existe une case pour la validation de l'élève, mais également une case pour la validation du professeur. Cette double validation permet à l'élève de débloquent un nouvel objectif à atteindre pour alimenter sa carte d'identité. Lorsque le professeur se rend compte que l'élève se démotive ou semble un peu perdu par la multitude de choix, celui-ci intervient, après

<sup>69</sup> TOURNAND (J.), « secrets du mental », InterEditions, 2011

discussion avec l'intéressé, pour fixer des exercices possibles. En ce sens, il dispose alors d'un autre levier pour l'accompagner. Avec le détail des contenus progressifs et des supports vidéo, il se construit dans ce projet interactif. Lorsque l'élève se sent bien dans ses apprentissages et est en confiance dans la démarche d'apprentissage installée, il se laisse convaincre d'essayer un nouvel exercice. En le maîtrisant petit à petit, la confiance en soi et la motivation pour l'activité se renforcent. Le professeur ne manque pas alors d'attirer l'attention sur le fait que la démarche d'accompagnement des apprentissages lui a permis d'atteindre un objectif qu'il ne se sentait *à priori* pas capable d'atteindre.

---

## Des parents participatifs aux apprentissages de leurs enfants

---

Pour gagner en confiance, l'élève ne se contente pas de ce qu'il se passe au sein du cours. Il n'agit pas toujours uniquement pour lui. Il a besoin de repères supplémentaires pour comprendre que la confiance accumulée est définitivement acquise. Le regard des autres, et particulièrement celui de ses parents, est déterminant pour asseoir les objectifs atteints. Les parents représentent une dernière référence, un repère pour l'enfant. Ils influent directement sur la confiance en soi de l'élève. Il y a donc là un nouveau levier de travail à utiliser par l'AS. Mais pour prendre en compte l'avis de ses parents, il doit être convaincu qu'ils savent de quels apprentissages il est question.

C'est pour cela que les parents doivent être intégrés dès le départ à la démarche installée par l'AS. Leurs encouragements à s'engager concrètement sont importants. Et la connaissance de leur enfant est essentielle pour les aider à faire des choix objectifs. Ils sont donc légitimes pour se positionner, même s'ils ne connaissent pas toujours parfaitement l'activité. Il s'agit alors de les aider à se renseigner sur ce que les enfants réalisent à l'AS, à identifier les apprentissages avec leur enfant via l'ENT, et à dégager du temps pour se rendre compte concrètement des progrès réalisés. Pour les arts du cirque, la présentation lors des portes ouvertes du collège, la facilité d'accès aux séances d'entraînement et aux rencontres avec les autres collèves, ainsi que la consultation de courtes vidéos réalisées ou encore la présence lors du spectacle de chaque fin d'année sont autant de moments pour se rendre compte des évolutions. En validant symboliquement sur l'ENT les objectifs atteints (tab.3), ils ont la possibilité de convaincre définitivement leur enfant des acquis. Ils transfèrent alors leur fierté que les enfants traduisent concrètement en confiance en eux.

*Tab 3. Ma carte d'identité interactive et personnalisable d'élève de l'AS*

NOM :	Prénom :	Classe :	Date de naissance :	Année scolaire :	
Dans mon activité régulière des arts du cirque :			Validations		
			élève	prof	Parents
Jonglerie directe, balles, je suis capable de manipuler une balle trente secondes.			●	●	●
Jonglerie directe, balles, je suis capable de jongler à deux balles			●	●	●
Jonglerie directe, balles, je suis capable de jongler à trois balles				●	
Equilibre, monocycle, je suis capable de régler mon monocycle et de m'asseoir en me tenant de chaque côté			●		
Acrobaties, acrobaties au sol, je suis capable de réaliser une roulade costale sur le dos de mon partenaire à quatre pattes			●		
Dans mes responsabilités au sein de l'association sportive choisie :			Validations		
			élève	prof	Parents
Jeune reporter de l'AS arts du cirque, je suis capable de réaliser des photos numériques de sujets stables et en mouvements.			●	●	
Jeune reporter de l'AS arts du cirque, je suis capable de transmettre mes données au reporter en chef/journaliste.			●		

L'AS contribue, non seulement à l'aider à s'engager concrètement et objectivement, mais également de permettre à l'élève, au professeur et aux parents d'être de véritables acteurs des apprentissages. La validation collective de la carte d'identité permet aux enfants de se rendre compte concrètement de ses réussites et de gagner progressivement de la confiance en soi. L'AS est au centre d'un travail profond sur ce thème. Il est donc intéressant de profiter de cette dynamique pour se projeter en dehors de l'AS. Celle-ci devient alors un véritable appui pour les autres enseignements au collège.



## Se projeter pour évoluer, progresser

Avec cette confiance accumulée, l'élève gagne en assurance, en sérénité. En profitant de cet engouement, il peut l'utiliser comme point d'ancrage pour les autres enseignements.

---

### Une validation par compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>70</sup>

---

Lorsque les progrès sont nets et que la motivation reste intacte, il est naturel d'étendre les bénéfices à d'autres enseignements. Trouver du lien avec les autres disciplines, au collège par exemple, permet de projeter un état d'esprit conquérant et de donner encore plus de sens aux apprentissages. L'exemple du spectacle de fin d'année pour les arts du cirque est caractéristique. En fonction de l'effet recherché, l'enseignant propose différents niveaux de prestation : présenter des numéros artistiques les uns après les autres, enchaîner des numéros autour d'un thème commun, proposer un spectacle entier avec la chorale et l'atelier cinéma encadré par le professeur d'arts plastiques par exemple. Le phénomène expliqué dans les parties précédentes est alors inversé. La confiance en soi acquise à l'AS permet d'atteindre des objectifs artistiques pour un travail des compétences plus transversales, directement utilisables en EPS (séquence de danse par exemple), en éducation musicale (interpréter un répertoire) et en arts plastiques (moduler son expression). L'élève se sent alors plus serein et crée ailleurs un nouveau contexte d'apprentissage favorable. Malgré le côté facultatif de l'AS, le travail du socle commun est donc privilégié. Et grâce à la confiance en soi accumulée sans pression du résultat, il permet à l'élève d'accéder à un niveau de maîtrise satisfaisant, voire très satisfaisant dans tous les domaines (tab. 4).

---

<sup>70</sup> Socle commun de connaissance, de culture, de compétence et de culture : BO n°17 du 23 avril 2015. Décret n°2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

#### Tab 4. Les compétences travaillées pour l'acquisition du socle commun

<b>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer</b>
Concevoir, réaliser et présenter des productions artistiques visuelles, plastiques, sonores ou verbales
<b>Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre</b>
Gérer un projet en planifiant les tâches, fixant les étapes et évaluant l'atteinte des objectifs
<b>Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen</b>
S'engager et mettre en œuvre des projets en respectant des règles précises de fonctionnement
<b>Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</b>
Mettre en œuvre observation, imagination, créativité et sens de l'esthétisme
<b>Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine</b>
Tenir compte des contraintes et des processus de production en respectant l'environnement

#### Une évolution profitable à plus long terme

L'apport de l'AS crée un contexte favorable aux apprentissages et contribue à améliorer l'ambiance au sein de l'établissement. Même si ce n'est pas une évidence pour tous, les professeurs des autres disciplines perçoivent la dynamique apportée dans les relations humaines, entre les adolescents mais également avec les adultes. Par contre, son impact sur les apprentissages des élèves n'est pas toujours suffisamment mis en lumière. Lorsque les élèves se sentent à l'aise et performants, c'est-à-dire qu'ils ont confiance en eux, il est important d'optimiser le potentiel pour aller jusqu'au bout des apprentissages. Ce type de projet transversal alimente les différents parcours éducatifs, peut être retenu pour l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB). Le spectacle commun de fin d'année, par la participation à l'AS arts du cirque, vient en appui à une problématique répondant aux trois piliers (fréquenter, pratiquer, s'approprier) du parcours éducatif artistique et culturel<sup>71</sup> : comment la création d'un spectacle artistique amène à réfléchir sur sa pratique et à cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à échanger. Toute la démarche sur l'acquisition de la confiance en soi par la participation à l'AS (s'engager dans un contexte favorable, se positionner objectivement par rapport à son potentiel, mettre en place un suivi des apprentissages pour progresser, valider ensemble pour renforcer des réussites) va tout à fait dans ce sens.

Pour aller jusqu'au bout des bénéfices et du raisonnement, il est intéressant de créer une troisième partie dans l'ENT, en lien avec les compétences travaillées pour l'obtention du socle commun. Après la fiche d'adhésion interactive et personnalisée, la carte d'identité interactive et personnalisée de l'élève de l'AS, il s'agit ici de promouvoir la création d'un brevet spécifique

<sup>71</sup> Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015

à l'AS<sup>72</sup> directement en lien avec le livret scolaire unique (LSU) qui permet la reconnaissance des acquis et des compétences construites car toutes les compétences travaillées dans les 5 domaines apparaissent dans cette rubrique et peuvent basculer automatiquement dans le LSU. Avec cette dernière partie, l'élève se rend compte de tout le chemin parcouru durant ces quatre années au collège. Le suivi numérique permet visuellement d'attirer l'attention sur son évolution, ses progrès. La fierté ressentie nourrit la confiance en soi.



## Conclusion

L'AS fait partie intégrante du système scolaire. Les professeurs d'EPS y sont particulièrement attachés. Ils savent les bénéfices qu'elle apporte aux élèves, tant dans les apprentissages moteurs, cognitifs et socio-affectifs, que dans les domaines de la santé ou plus largement le bien-être. En utilisant l'ENT, chaque élève de l'AS s'engage sereinement dans des apprentissages via une adhésion administrative interactive et personnalisée, profite d'un suivi individualisé pour mettre en évidence ensemble les réussites via une carte d'identité interactive et personnalisée, pour enfin se projeter avec plus d'assurance vers tous les enseignements de sa scolarité et ainsi valider le socle commun via son brevet spécifique. A l'AS par cette démarche, l'équipe enseignante contribue à travailler concrètement la confiance en soi de chacun de ses adhérents. Plus largement, elle peut venir en aide aux élèves en voie de décrochage scolaire, thématique actuelle vive, pour devenir un outil de l'accrochage scolaire, au service de la communauté éducative toute entière.

---

<sup>72</sup> EVAÏN (D.), « Un brevet et un baccalauréat associatifs : réconcilier l'AS et l'UNSS par une formation élargie des élèves », *Les cahiers EPS* n°34, Juin 2006

## Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel

Nélia FLEURY

Professeure agrégée d'EPS, Cholet, 49

*L'adhésion à l'Association Sportive (AS) se caractérise par un acte volontaire et citoyen, une motivation personnelle d'intégrer un groupe associatif. Les pratiques à l'AS sont multiples, permettent l'épanouissement d'un grand nombre d'élèves mais leur intention reste la même: l'apprentissage. Il devient alors intéressant pour l'élève via un parcours AS numérisé, d'apprécier l'évolution de ses apprentissages, le chemin réalisé et les acquisitions faites<sup>73</sup>. En étant formalisé sur la plateforme Folios<sup>74</sup>, ce parcours intègre pleinement les parcours éducatifs et ainsi le travail d'orientation fait par l'élève.*



## L'adhésion à l'AS : un acte motivant, personnel et citoyen

Besoins, motivation, stress et personnalité, des notions étroitement liées.

La notion de personnalité renvoie à l'ensemble des comportements, attitudes et caractéristiques émotionnels d'un individu. Dans les travaux sur la communication de Kahler<sup>75</sup>, il est reconnu que la personnalité « *de base* »<sup>76</sup> se construit dans les premières années de la vie de l'individu. Cette personnalité est dite naturelle. Selon l'auteur, lorsque les besoins nécessaires à celle-ci ne sont pas satisfaits, le stress apparaît l'individu ne trouve aucune motivation à agir et cela entraîne une attitude négative (schéma 1).

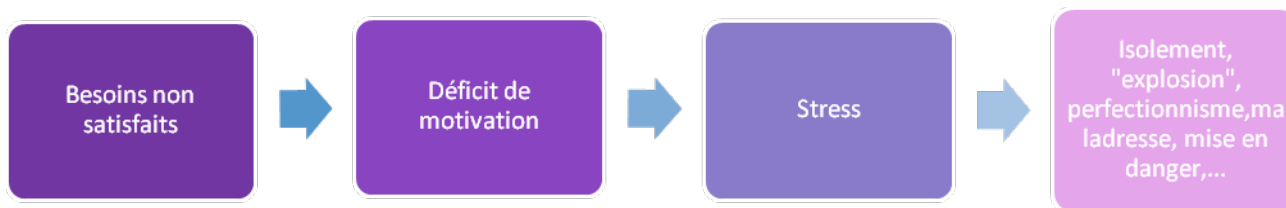
<sup>73</sup> BENETEAU (D.), « un accompagnement interactif et personnalisé », e-novEPS n°14, janvier 2018

<sup>74</sup> Circulaire de rentrée 2015

<sup>75</sup> KAHLER (T.), « Manager en personne », Kahler communication, Inc., Little Rock, Arkansas, 2004

<sup>76</sup> KAHLER (T.), op cit





A l'inverse, lorsqu'en termes de besoins et donc de motivation ceux-ci sont comblés, l'individu se retrouve alors en situation d'efficacité quasi maximale. C'est alors qu'il peut s'autoriser à sortir de sa zone de confort et répondre à sa personnalité de « *phase* »<sup>77</sup>, celle qui évolue au rythme des rencontres et expériences traversées, qui répond aux besoins et sources de motivations du moment.

## Une valorisation personnelle au sein de l'AS

« Il faut prendre en compte la personnalité, les besoins des élèves pour les guider vers un parcours institutionnalisé qui leur ressemble. Tenir compte de leur domaine d'excellence pour donner du sens à ce magma de matières semble capital. »<sup>78</sup> Dans ses travaux, Kahler relève six personnalités (tab.1). Chacune d'elle trouve une réponse à ses besoins, une pratique motivante au sein de ce qui est proposé à l'AS.

Tab 1. Les 6 types de personnalité de Taibi Kahler et leurs pratiques motivantes

Personnalités citées par Kahler	Besoins de réalisation de soi évoqués par Kahler	Rôles proposés par l'AS qui peuvent répondre à ces besoins
le travailleur	Reconnaître ses compétences. Vivre dans un environnement bien organisé.	Toutes les activités où ses compétences sont mises en avant. Jeunes organisateurs
le juge	Faire entendre son avis Sécuriser Respect des règles	Faire respecter le fairplay Faire respecter les règles Jeune arbitre
le compétiteur	Gagner Sensations fortes	Les défis de l'inconnu La compétition dans son domaine de prédilection. Le joueur/ Le jeune coach
le bon copain	Etre avec les autres Etre attentifs aux autres	Toutes activités collectives, d'équipe. Jeune secouriste
le « volatile »	Faire des choses différentes, rencontrer des gens différents	Toutes pratiques sortant de l'ordinaire. Toutes activités à condition que cela se

<sup>77</sup> KAHLER (T.), op cit

<sup>78</sup> FONTES-TRAMEÇON (J.), « l'école "une et plurielle" », e-novEPS n°3, juin 2012.

		fasse dans une bonne ambiance.
le créatif	Être dans son univers, imaginer, innover.	Pratiques individuelles type artistiques. Jeunes organisateurs (en amont)

## Un apprentissage personnel, volontaire et citoyen à l'AS

Il y a apprentissage lorsque l'individu répond favorablement à une situation qui auparavant lui posait problème, en modifiant systématiquement et durablement ses connaissances, capacités et attitudes. Il devient alors compétent. L'AS permet cet apprentissage. « *En complément de l'EPS, l'AS du collège constitue une occasion pour les volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.* »<sup>79</sup> L'AS apparaît ici comme un prolongement de l'EPS. Ce que voit et apprend l'élève est remis en œuvre, consolidé voire dépassé lors des séances à l'AS. Sa temporalité, plus large, prend le relais du temps de pratique de l'EPS jugé souvent trop court. L'AS offre en effet un temps de pratique que l'élève peut s'approprier. Cette structure associative met en cohérence entre eux les temps éducatifs : scolaires et périscolaires. Ainsi, il s'engage de manière volontaire vers l'ouverture culturelle et citoyenne que propose l'AS. Il acquiert des compétences relatives à la citoyenneté et notamment celle de s'engager de manière responsable et autonome dans un projet personnel ou collectif. Cet allongement de pratique est un accès à une spécialisation et/ou une polyvalence, un acte citoyen que l'élève entreprend en s'engageant à l'AS. Ainsi élève spécialiste d'une APSA souhaitant élargir sa pratique vers le coaching peut, par exemple, se voir proposer, en dyade dissymétrie, une situation ciblée pour la formation du jeune coach (tab. 2).

<sup>79</sup> BO n°11 du 26 novembre 2015 relatif aux programmes du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4).

Tab 2. Exemple de situation coach-joueur : le « cartaping » en badminton

	JOUEUR	COACH
objectif de la séance	Augmenter son bagage technique	Communiquer de manière positive.  Mise en confiance de son joueur.
but de la situation	Réaliser la frappe tirée au sort le plus de fois possible.  Reconnaître les situations les plus favorables pour tel ou tel coup technique.	Faire reconnaître à son joueur les situations favorables à l'exécution de tel ou tel coup technique.  Ne jamais avoir de paroles négatives envers son joueur.
matériel utilisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un terrain de badminton, raquettes et un volant jaune ou orange fluo.</li> <li>- Une tablette placée de sorte à cadrer l'ensemble du terrain avec les joueurs</li> </ul>	
consignes	<p>Temps préparatoire : Le joueur tire une carte « coup technique » au hasard.</p> <p>Temps 1 : Jeu en partenariat, selon le niveau de son joueur, le coach annonce ou non qu'il met en place une situation favorable pour le coup tiré au hasard. Le joueur reconnaît la situation et réalise son coup technique en vue de conclure l'échange. (trois minutes).</p> <p>Temps 2 : Ensemble, ils visionnent le travail fait, sans le son. Au joueur de repérer la situation favorable grâce à son observation et de critiquer (positivement ou négativement) son action derrière. Le coach va à son tour critiquer : reprendre les points positifs puis attirer l'attention de son joueur sur ses points faibles mais sans utiliser de négation ni le verbe être.</p> <p>EXEMPLE : Si la remarque à apporter est la suivante : « ton déplacement est trop tardif ! », le coach doit pouvoir le transformer en « lorsque tu as à te déplacer, prends ton information sur le volant adverse beaucoup plus tôt pour anticiper ce déplacement ». (cinq minutes)</p> <p>Temps 3 : Reprise du jeu avec une rencontre en semi partenariat. Le coach joue plus intensivement en plaçant de temps en temps des situations favorables si le joueur n'arrive pas à ressortir le coup attendu. (trois minutes)</p> <p>Temps 4 : Le coach échange avec son joueur sur le résultat du temps trois et fixe de nouveaux objectifs pour la suite et la situation peut être faite une deuxième fois avec une autre carte tirée au sort.</p>	



## Le Parcours AS

### Mise en place du parcours AS

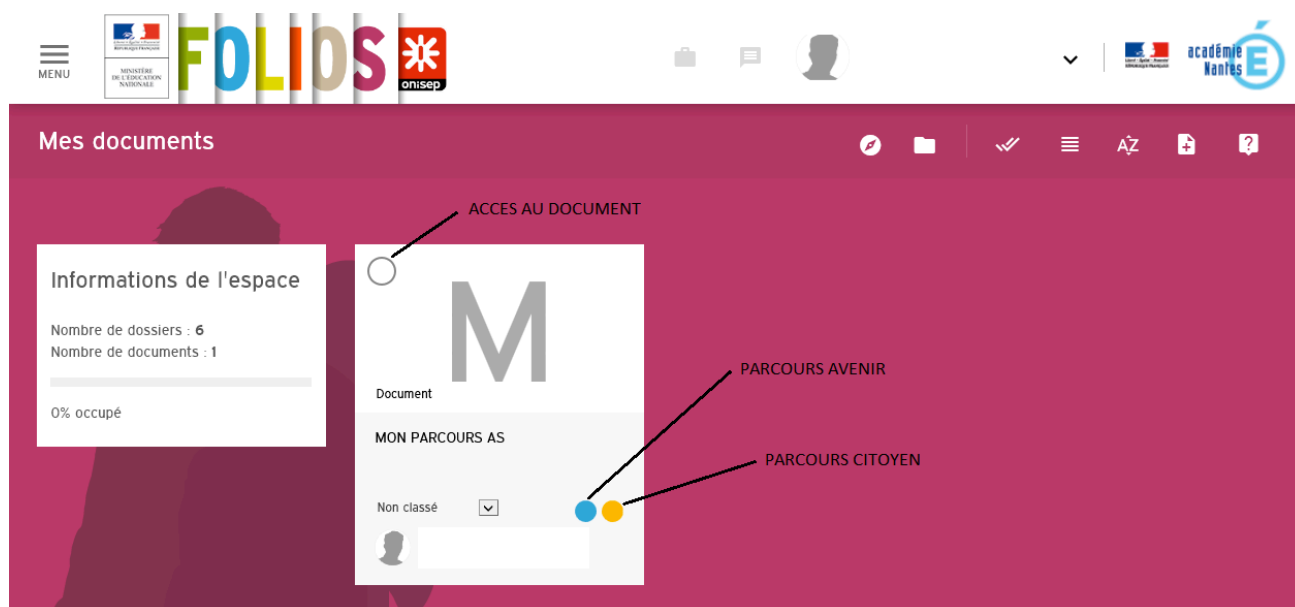
« Selon les contextes d'enseignement et les choix des équipes, il est possible de s'appuyer sur les activités proposées par l'association sportive de l'établissement pour la mise en œuvre des parcours éducatifs et l'appréciation du niveau de maîtrise de certaines composantes du socle commun. »<sup>80</sup> A l'image des parcours éducatifs proposés aux élèves<sup>81</sup>, un parcours AS peut se construire à partir de trois

<sup>80</sup> Documents ressources 2016, www.eduscol.education.fr

<sup>81</sup> BO n°28 du 9 juillet 2015 relatif aux parcours éducatifs

missions, celle du pratiquant, celle d'organisateur et celle de responsable<sup>82</sup>. A partir de ces trois fonctions, l'élève construit et développe des compétences du socle commun choisies au préalable par l'équipe des enseignants d'EPS, dans le cadre du projet d'AS. Dans le cas du lycée Europe Schumann de Cholet (49) par exemple, le pratiquant compétent « comprend et s'exprime en utilisant les langages des Arts et du corps », l'organisateur « utilise les méthodes et outils pour apprendre » et le responsable, agit sur sa formation en tant que personne et citoyen. Dans un objectif de suivi et de progression, sur FOLIOS (capture d'écran 1), via l'ENT, l'élève crée un document au fur et à mesure de sa pratique. A partir de sa page d'accueil, l'élève accède à « mes documents » puis, il clique sur « créer un fichier », une fois sur la page de création, il renseigne le titre, fait une rapide explication, coche le(s) type(s) de parcours dans lequel le fichier rentre puis il met en pièce jointe son fichier « parcours AS ».

Capture d'écran 1. Accès au parcours d'AS sur FOLIOS



<sup>82</sup> Documents ressources 2016, www.eduscol.education.fr

L'élève complète son parcours AS sous le format rappelant celui des Curriculum Vitae (CV) (capture d'écran 2). La notion de parcours intègre ainsi l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève, un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même. Son accompagnement par tous les enseignants d'EPS doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours lui donnant ainsi une dimension personnelle. Le parcours AS s'intégrant aux parcours avenir et citoyen devient un sujet exploitable pour l'oral du Diplôme National du Brevet<sup>83</sup> (DNB) et prend ainsi une place à part entière dans le cursus scolaire de l'élève.

### Capture d'écran 2 . Un exemple de parcours d'AS

NATHAN	
<p><b>LES PRATIQUANT</b></p> <p>S'engager dans les activités de L'As et dans des projets de performance pour son équipe, son établissement dans le respect des valeurs du sport.</p>	<p><b>DECEMBRE 2017</b> : Deuxième District Volley Ball Junior</p> <p><b>NOVEMBRE 2017</b> : 25° Cross départemental Lycée</p> <p><b>MAI 2016</b> : 5° 1000m départemental Cadet</p> <p><b>JANVIER 2017</b> : 5° départemental badminton Cadet</p> <p><b>JANVIER 2017</b> : Deuxième District Volley Ball Cadet</p> <p><b>NOVEMBRE 2016</b> : 1<sup>er</sup> par équipe lycée Cross départemental</p> <p><b>FEVRIER 2016</b> : Non classé Tennis de table académique par équipe Cadet</p> <p><b>JANVIER 2016</b> : 1<sup>er</sup> équipe Tennis de Table départemental par équipe Cadet</p> <p><b>NOVEMBRE 2015</b> : 34° Cross départemental lycée</p>
<p><b>L'ORGANISATEUR</b></p> <p>Organiser et gérer des événements sportifs et/ou artistiques et/ou dans un objectif de santé en s'appuyant sur des outils numériques et de communication.</p>	<p><b>Mai 2018</b> : Contribution à l'élaboration du document Excel des résultats lors des championnats de France Unss de Tennis de Table.</p> <p><b>2017</b> : Participation au concours du logo des championnats de France Unss de Tennis de Table.</p> <p><b>Avril 2016</b> : Organisation de la prise des résultats lors de la course contre la faim.</p>
<p><b>LE RESPONSABLE</b></p> <p>De manière volontaire, dans un environnement associatif et dans le respect des règles, participer à la vie de l'AS en prenant des responsabilités dans les différents rôles proposés.</p>	<p><b>DECEMBRE 2018</b> : Jeune arbitre district volley ball</p> <p><b>DECEMBRE 2018</b>: Jeune coach district volley ball</p> <p><b>MAI 2017</b> : Jeunes arbitre au Championnat de France de Tennis de Table</p> <p><b>JANVIER 2017</b> : Jeunes arbitre académique Tennis de Table</p> <p><b>JANVIER 2016</b> : Jeune arbitre départemental Tennis de Table</p> <p><b>NOVEMBRE 2015</b> : Jeune arbitre district Tennis de table</p>
<p><b>FORMATION</b></p>	<p><b>2017-2018</b> : Lycée EUROPE (CHOLET)—Terminale Economique et Sociale</p> <p><b>JUIN 2017</b> : BAC Français : 14 à l'oral et 12 à l'écrit</p> <p><b>JUIN 2017</b> : BAC Enseignement Scientifique : 13</p> <p><b>MAI 2017</b> : BAC TPE : 15</p> <p><b>2016-2017</b> : Lycée EUROPE (CHOLET) – Première Economique et Sociale</p> <p><b>2015-2016</b> : Lycée EUROPE (CHOLET) – Seconde Générale et Technologique</p> <p><b>2014 -2015</b> : Diplôme Nationale du Brevet</p> <p><b>2011-2015</b> : Collège CLEMENCEAU (CHOLET)</p>

<sup>83</sup> Arrêté du 27 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet

## Place du parcours AS dans le cursus de formation de l'élève

Dans leur cursus de formation, au fur et à mesure des années, les élèves sont dans un projet de plus en plus personnel quant à leur future profession. En répondant aux personnalités, en affinant les compétences à acquérir vers des compétences professionnelles, le parcours AS grandit dans l'outil FOLIOS et prend une réelle place dans le travail d'orientation de l'élève.

### L'exemple d'une classe de première Accueil Relation Client et Usager

Pour l'accueil des championnats de France de Tennis de Table, par exemple, dans le lycée Polyvalent Europe Schuman de Cholet (49), proposant la formation Accueil Relation Client et Usager (ARCU), une classe de première avec 19 filles et 1 garçon, est responsable de l'accueil et le suivi des équipes tout au long de l'évènement. Ces élèves sont tous licenciés à l'AS. Pour être prêts pour ces championnats, ils participent aux réunions de préparation et tiennent des rôles de jeunes organisateurs lors des rencontres districts. Huit d'entre eux ont participé aux championnats district de Tennis de Table pour mieux connaître l'activité. L'AS est ainsi une structure d'apprentissage à la fois moteur et professionnel. En plus d'être un lieu de pratique, elle permet aux élèves d'acquérir des compétences du socle commun et celles nécessaires à l'exercice d'un métier spécialisé et choisi (tab.3).

Tab 3. Acquisition de compétences professionnelles à l'AS pour la formation ARCU

Domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Compétences attendues lors des Périodes de Formation en Milieu Professionnel pour la Formation ARCU	Développement des compétences lors des championnats de France UNSS Tennis de Table.
DOMAINE 1 : Adapter son niveau de langage et son discours à la situation. Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs.	Personnaliser la communication avec le client	Répondre aux demandes de l'équipe à charge
DOMAINE 2 : Se projeter dans le temps, planifier, organiser, anticiper. Utiliser de manière pertinente l'outil numérique pour produire soi-même des contenus	Planifier ses interventions auprès du client.	Préparer les différentes étapes et situations d'accueil des équipes sur l'outil excel : hébergement, restauration, filtrage, déplacement, protocole de cérémonie,...
DOMAINE 3 : Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise.	Vigilance et réactivité.  Gestion de ses émotions.  Contribuer à la sérénité de l'accueil.	Filtrer les aller et venus des équipes dans les différentes structures : lieu d'hébergement, lieu de restauration et lieu de compétition.

## Le parcours d'AS pour nourrir le CV sur FOLIOS : du personnel au professionnel

Les élèves de la classe peuvent ainsi agrémenter la partie organisation et responsable de leur parcours AS. Comme vu ci-dessus, les compétences acquises lors des championnats relèvent à la fois des domaines du socle commun mais aussi des attendus de formation professionnelle. Sur FOLIOS, l'élève peut se constituer un CV. Sur sa page d'accueil, dans les « accès rapides », l'élève va sur « Mon CV » qu'il renseigne au fur et à mesure de ses expériences professionnelles. Ainsi, le parcours AS rempli peut-être repris pour compléter le CV FOLIOS (capture d'écran 3). Le parcours AS marque ainsi le cheminement d'un acte volontaire personnel vers un objectif professionnel.

### Capture d'écran 3. CV FOLIOS

<b>Fonction</b>	<u>Organisatrice d'accueil</u>
<b>Nom entreprise</b>	UNSS
<b>Commune</b>	CHOLET
<b>Département</b>	49300
<b>Date</b>	À partir de Avril 2017
<b>Missions</b>	<u>Jeune Organisateur lors des championnats de France UNSS de Tennis de Table.</u>
<b>Compétences acquises</b>	<u>Se proleter dans le temps, planifier, organiser, anticiper. Utiliser l'outil numérique dans les planifications.</u>
<b>Type d'expérience</b>	Expérience professionnelle
<b>Type de contrat</b>	
<b>Fonction</b>	<u>Responsable d'accueil</u>
<b>Nom entreprise</b>	UNSS
<b>Commune</b>	CHOLET
<b>Département</b>	49300
<b>Date</b>	À partir de Avril 2017
<b>Missions</b>	<u>Jeune responsable à différents rôles clés lors des championnats de France UNSS de Tennis de Table: hébergement, filtrage, restauration.</u>
<b>Compétences acquises</b>	<u>Adapter sa prise de parole en fonction de la situation et des interlocuteurs. Résoudre des conflits sans agressivité. Respecter les opinions des autres.</u>



## Conclusion

Intégrer l'AS au collège et au lycée est un acte volontaire et citoyen. L'élève adhère pour des choix motivationnels qui correspondent à sa personnalité. Il grandit au sein de cette AS en cherchant à se spécialiser, à renforcer ses acquis et/ou en désirant s'ouvrir sur d'autres formes de pratiques lui permettant de s'épanouir. Intégrer l'AS est un choix personnel. A la manière des parcours éducatifs, dans la logique d'un apprentissage curriculaire, la mise en place d'un parcours AS vient appuyer l'idée d'un cheminement personnel dans ses apprentissages. L'élève note ses expériences de pratiquant, jeune organisateur et responsable. Des compétences correspondant à ces rôles sont ainsi progressivement acquises. S'intégrant dans les parcours citoyen et avenir, trouvant une place dans l'outil d'orientation FOLIOS, le parcours AS contribue à la formation du futur citoyen et professionnel. Le vécu des élèves dans des championnats UNSS en tant que sportifs, organisateurs et/ou responsables prend, pour certain, une dimension professionnelle, une expérience trouvant sa place dans le CV FOLIOS. L'AS est une discipline à part entière dans le parcours de formation de l'élève. Celui-ci s'y engage à partir d'un choix qui ne relève que de lui et au fur et à mesure de son cursus, par le biais du parcours, cet engagement peut alimenter ses ambitions professionnelles. L'AS comme structure professionnalisante pour certains élèves ayant des ambitions précises (futurs enseignants d'EPS, futurs managers, futures hôtesse d'accueil, futurs restaurateurs, futurs coachs...) devient ainsi une bonne première expérience professionnelle.



## Une Association Sportive au carrefour des parcours éducatifs

Céline ALLAIN

Professeure agrégée d'EPS, Nantes

«...complément de l'EPS, l'association sportive du collège constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.»<sup>84</sup> A l'Association Sportive (AS), les élèves participent à des activités diverses et isolées, sans lien explicite avec les exigences programmatiques, et inscrites dans un projet d'AS souvent réduit à un calendrier annuel. Or, à y regarder de plus près, les responsabilités occupées par les élèves et les modalités proposées sont des occasions de faire vivre des pratiques articulées dans le cadre des parcours éducatifs<sup>85</sup> (avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle et citoyen). Inscrire l'AS au cœur de ceux-ci, c'est donner davantage de cohérence et l'ouvrir à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, comme un espace de formation original et pertinent. Cet article ambitionne de présenter une AS innovante et actuelle qui articule l'ensemble des actions comme un prolongement de l'enseignement obligatoire qui «encourage et crée les conditions favorisant la pratique d'une activité physique et sportive tout au long de la vie»<sup>86</sup>, notamment par l'expérience d'histoires collectives vécues et ancrées sur le fonds culturel, où les jalons d'acquisitions sont intégrés aux parcours éducatifs.



### Du Socle commun vers le projet d'AS

Pour une AS rénovée et actuelle, ancrée dans le socle, le projet est enchassé dans le projet d'établissement et celui d'Education Physique et Sportive (EPS). Ces derniers sont en lien direct avec les enjeux de formation actuels fixés par le cadre réglementaire. Cette approche systémique est garante d'une contribution originale aux cinq domaines du Socle commun de

<sup>84</sup> Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, BO spécial n°11 du 26/11/2015

<sup>85</sup> Loi d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013

<sup>86</sup> Deguilhem (P.), Juanico (R.), Rapport de la mission sport et école 2015

connaissances, de compétences et de culture<sup>87</sup> et cherche à guider le travail des équipes dans des axes prioritaires fixés par un diagnostic.

---

## Une approche systémique soclée

---

### Pour une cohérence d'ensemble, le socle commun comme guide

Fixer les domaines du socle dans les axes des projets d'établissement, les décliner dans le projet pédagogique d'EPS et d'AS, associer des actions-cibles aux parcours éducatifs est un moyen de donner du sens aux mises en œuvre, initialement isolées. L'action éducative est ainsi ancrée dans la logique de parcours. Par cette imbrication des projets avec le socle commun, l'articulation et la mise en cohérence sont favorisées. Cette approche systémique favorise une accroche dans les parcours comme un processus guidé et progressif où chaque élève a la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Chaque axe qui se fonde sur un domaine du socle commun, est décliné dans l'enseignement obligatoire et se retrouve dans la pratique volontaire des élèves inscrits à l'AS. Cette démarche permet une acquisition progressive, une occasion supplémentaire pour les élèves, de rencontrer des connaissances et des compétences dans un autre contexte, celui du sport scolaire.

---

<sup>87</sup> Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015

Tab 1. Illustration systémique d'une liaison d'un axe avec un domaine et un parcours

Projet d'établissement		Projet pédagogique d'EPS	Projet d'AS
<b>AXE 1 : Réussite de l'élève : prise en compte de la diversité et valorisation des potentiels</b>	Favoriser l'engagement, l'entraide, l'autonomie	<b>OBJECTIF :</b> Permettre à chaque élève, en valorisant les points forts de chacun et en remédiant aux éventuelles difficultés, d'accéder à la maîtrise du Socle et de la dépasser. « Apprendre à apprendre »  <b>PRINCIPE :</b> Axer la mise en œuvre des moyens pédagogiques sur des parcours individualisés propres à remédier au mieux aux difficultés des uns ou des autres et à permettre à tous de progresser. Accentuer le dialogue de confiance qui se tisse entre les enseignants, les élèves et les parents, ainsi que les différents partenaires.	<b>OBJECTIF :</b> Permettre un engagement à long terme dans une activité principale tout en laissant des possibilités à d'autres APSA de façon ponctuelle en tant que joueur mais aussi en tant que jeunes officiels et reporters  <b>PRINCIPE :</b> Une carte de licencié « ouverte » permettant de renforcer certaines compétences ou en consolider d'autres
	Proposer un environnement qui favorise l'excellence des parcours de chacun		
	Mieux préparer le projet d'orientation		
	Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves		
<b>Domaine 2 : les méthodes et les outils pour apprendre</b>		<b>Compétence générale 2 :</b> S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et les outils pour apprendre	Parcours avenir

Cette cohérence d'ensemble apporte une valeur avérée aux apprentissages vécus par les élèves au sein de l'AS. Ainsi, l'AS devient un lieu visible par tous les acteurs de la communauté éducative et le lieu potentiel d'expériences originales de vérification de compétences à la fois spécifiques et transversales.

### Et, les parcours éducatifs dans tout ça ?

« Le parcours éducatif peut être défini comme une succession organisée et cohérente d'expériences éducatives de nature variée, dans le cadre des enseignements ou non, à l'école ou hors l'école... Il concerne des questions socialement vives non référées à un champ de connaissance disciplinaire et qui appellent des capacités de conscience et de compréhension

<sup>88</sup> ALLAIN (C.) « Former un élève stratège », e-novEPS n°12, juin 2017

d'enjeux complexes, de jugement critique et de compétences en action. »<sup>89</sup>. Au nombre de quatre, ils incarnent une ambition éducative qui trouve son expression dans le cadre local. Ils ont également une visée de communication, dans le sens, où ils sont visibles et explicites pour tous : élèves, familles, professionnels, partenaires. Ces domaines d'action singuliers se réfèrent à des pratiques sociales. L'AS offre, alors, un terrain d'expérimentations originales et pertinentes où la citoyenneté vécue aujourd'hui sert la citoyenneté de demain.

## Une intégration des compétences psychosociales dans les parcours éducatifs

Donner à l'AS une dimension intégrative, c'est permettre aux élèves d'exercer leurs compétences psycho-sociales<sup>90</sup>, en plus de s'éprouver physiquement, en tant que pratiquant. Aller vers une éducation à une citoyenneté durable, en actes, c'est donner aux élèves des occasions d'aborder celles-ci, dans le contexte de l'A.S solaire.

Les dix compétences psycho-sociales sont présentées par couple :

- savoir résoudre des problèmes et prendre des décisions,
- avoir une pensée créative et avoir une pensée critique
- savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles
- avoir conscience de soi et avoir de l'empathie pour les autres
- savoir gérer le stress et savoir gérer ses émotions.

Elles représentent le pendant de toute « éducation à... » et la base des conditions de l'adaptabilité de l'individu. En cherchant à faire acquérir des compétences aux élèves quelles qu'elles soient, leur recours est systématique. A l'AS, elles se précisent et se déclinent lors des actions de formation aux rôles sociaux, comme comportements attendus dans l'exercice d'une fonction qui renvoie à son statut social, dans la communauté scolaire. Il s'agit de faire acquérir des compétences méthodologiques et sociales durables, porteuses d'une adaptation ultérieure à des contextes différents, dans des familles d'expériences proches.

---

<sup>89</sup> JOURDAN (D.) « Les parcours éducatifs : conditions d'émergence, définition, caractéristiques », mise en ligne le 5 février 2017

<sup>90</sup> OMS, 1993



# La formation aux rôles sociaux comme éléments signifiants des parcours éducatifs

## Une expérience par les rôles sociaux

Toute vie associative nécessite une organisation où chaque licencié peut trouver sa place comme bénévole à l'AS en fonction de ses motivations et de ses compétences. Ainsi, les rôles proposés peuvent être classés en sept grandes catégories : pratiquant, jeune officiel, jeune secouriste, jeune organisateur, jeune dirigeant ou représentant, jeune coach et jeune reporter. Par une implication élargie aux rôles sociaux à l'AS, les élèves inscrivent leurs apprentissages : développement, renforcement et évaluation de ceux-ci dans les parcours éducatifs, grâce à une participation à la réalisation de projets concrets où une répartition en équipe de tâches à réaliser est effective. Ces sept grandes catégories de rôles, constitutives d'une réalité culturelle, sont hiérarchisées et organisées par étapes d'acquisition où les élèves apprennent, pratiquent, s'investissent et s'engagent. Ainsi, par les rôles occupés à l'AS, les élèves cheminent dans leurs parcours selon leur propre rythme et motivations.

*Tab 2 : Les étapes par catégorie de rôles à l'Association Sportive*

Catégories de rôle	Apprentissage		Consolidation	Approfondissement
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Jeune officiel	Formation et implication à l'échelle de l'établissement, avec l'enseignant	Formation et implication à l'UNSS, avec d'autres enseignants et des pairs plus âgés	Formation et implication à l'UNSS avec d'autres pairs dont ceux de sa tranche d'âge	Formation et implication à l'UNSS, arbitrage en autonomie et accompagnement des plus jeunes
Jeune reporter	Réalisation d'une interview	Réalisation d'une brève ou un article	Réalisation d'un reportage photographique	Réalisation d'un reportage vidéo
Jeune secouriste	Titulaire du diplôme des Gestes qui sauvent, élève sur le parcours sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS	Titulaire du diplôme du PSC1 et élève en binôme avec un autre jeune secouriste, tous deux sous la responsabilité d'un adulte diplômé	S'engage dans un groupe de jeunes secouristes lors d'un événement A.S	S'engage comme co-responsable de groupes de secouristes lors d'un événement A.S

Jeune organisateur	Implication dans les tâches de secrétariat d'évènement : contrôle licences, liens entre les résultats et la saisie, affichage résultats	Implication dans l'animation : accompagné dans des actions concrètes en fonction d'un objectif particulier	Implication dans l'animation : autonome dans des actions concrètes en fonction d'un objectif particulier	Implication dans la recherche de sponsors et de partenariats
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Les expériences vécues sont capitalisées et gardées en mémoire par l'outil FOLIOS<sup>91</sup>, avec l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation qui valide les acquisitions visées, référées à des attendus. Cette grille lisible par tous, permet à l'élève de se situer facilement et de s'engager sur le long terme.

---

### Un cheminement dont le principal moteur est l'élève

---

Au cours de sa participation au sport scolaire, dans les fonctions occupées, l'élève structure ses acquis et s'approprie son propre parcours. A l'aide de repères, il avance à son rythme, selon ses envies et ses besoins. Des points de passage ou de validation de compétences leur sont proposés en fonction des rôles qu'ils souhaitent ou peuvent occuper. Ils deviennent un fil conducteur des acquisitions de connaissances et de compétences en référence au socle commun. Une feuille de route permet alors de visualiser la programmation des apprentissages intégrée à l'organisation globale et, à l'élève, de se situer et de s'engager dans une démarche d'apprentissage, de consolidation ou d'approfondissement tout au long de son cursus scolaire. Il le fait à son propre rythme et de façon personnelle. Cette appropriation est individuelle. Les étapes sont comme des balises curriculaires, enjeux-clés de l'engagement sur le long terme des élèves. Ce déroulé possible pour les élèves, les amène alors à se situer et à progresser à leur rythme selon leurs envies. Ici, l'identification d'étapes propres à l'AS et indépendante d'un niveau de classe permet aux élèves d'orienter leurs apprentissages et de les inscrire dans les parcours éducatifs. Ils développent de façon progressive leur pouvoir d'agir dans des contextes différents.

---

### Une place dans chaque parcours éducatif

---

Dans chacun des rôles, ils apprennent, pratiquent et rencontrent.

### Le parcours citoyen<sup>92</sup>

Dans le rôle de jeune organisateur et aussi de secouriste ou de jeune reporter, l'élève apprend à exposer une opinion dans un débat et à respecter celle des autres, à respecter la loi dans une démocratie et les règles de vie collective et à agir pour aider les autres. Il met en pratique ces

---

<sup>91</sup> FLEURY (N.), « Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel », e-novEPS n°14, janvier 2018

<sup>92</sup> Le parcours citoyen, Circulaire du 23 juin 2016

connaissances et compétences dans son engagement au sein de l'AS, du Conseil de Vie Collégienne (CVC), du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) ou encore du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Il propose des actions solidaires ou environnementales en invitant ses camarades à y participer. Il rencontre des bénévoles de l'association, les membres du bureau directeur, un élu local. Il construit son jugement moral et civique, acquiert un esprit critique et éveillé, à travers ses rôles.

### Le parcours avenir

Il apprend à découvrir le monde économique et professionnel, à développer son sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel par sa meilleure connaissance de soi à travers les expériences motrices et sociales vécues au sein de l'AS. Il rencontre les parents d'élèves, les professeurs, les personnels de l'établissement. Il est amené à rencontrer des professionnels du monde sportif et associatif lors de l'organisation et la mise en œuvre d'actions à l'échelle de l'établissement et/ ou du district ou du département. Dans les rôles de jeunes organisateurs et aussi de jeune représentant, il côtoie des professionnels de divers univers, apprend à se connaître et construit progressivement son orientation.

### Le parcours d'éducation artistique et culturelle

A l'AS, par le rôle de pratiquant ou de spectateur, l'élève est en contact avec le milieu culturel sportif et artistique. Il pratique différentes formes et techniques d'expression artistique, développe sa créativité et le sens de l'initiative aussi bien par un travail individuel que collectif dans le cadre d'un projet. L'expression orale est favorisée. L'élève est amené à rencontrer des œuvres d'art et des artistes et des professionnels du monde de la culture. Ils échangent et partagent leurs émotions avec d'autres, connaissent d'autres lieux et de nouveaux métiers.

### Le parcours santé

A l'AS, les élèves apprennent à connaître et apprendre ce qui est bon pour eux, à identifier les personnes-ressources dans l'environnement proche pour les écouter, les conseiller, les aider et à pratiquer les gestes qui sauvent. Ils adoptent des comportements bénéfiques pour leur santé et s'engagent dans des actions inscrites au CESC ou CVC. Ils rencontrent des professionnels de santé et des membres d'associations qui agissent dans le domaine de la santé : téléthon, ELEA, associations locales diverses, etc. Les rôles de jeunes secouristes et de jeunes organisateurs sont des occasions pour vivre ce parcours de santé, au même titre que le rôle de pratiquant dans le rapport au corps et à l'effort physique.



## Des histoires collectives partagées

Les temps forts sont les événements organisés de façon ponctuelle dans l'établissement et/ou au sein de l'AS. Ils sont souvent des actions isolées sans lien direct explicite avec l'ensemble. Ici, ils sont conçus pour être le support de l'expérimentation et/ou la validation de compétences dans les rôles occupés par les élèves licenciés. Ils sont organisés de façon à ce que

Céline ALLAIN, Une association sportive au carrefour des parcours éducatifs

Janvier 2018 - Partie 2 - Article 4 - page 65

les élèves s'essayent aux différents postes et aux différentes responsabilités. Les élèves de l'AS qui se sont engagés dans les rôles sociaux sont en charge, chacun dans son domaine et à son niveau, de la conception et mise en œuvre de cet événement. Ces événements à hautes valeurs citoyennes engagent les élèves dans des dimensions collectives, à la fois dans leur engagement moteur et aussi dans leur investissement réflexif et participatif.

---

### Illustration : le challenge solidaire inter-classes

---

L'illustration de la mise en synergie des compétences psycho-sociales acquises et développées au sein de l'AS et dans les autres disciplines scolaires lors d'un temps fort annuel, est le challenge solidaire inter-classes. Chaque élève de la classe rapporte des points en fonction d'un projet de course choisi selon ses ressources. Trois projets de modalités de pratique sont possibles en tant que coureur : « sportif » avec une valence performance, « fun » avec une valence loisir et « marche » avec une valence santé. Les distances et formules possibles sont adaptées aux caractéristiques énergétiques et motivationnelles des élèves. La pratique est alors accessible à chacun, quelles que soient ses ressources.

La conception de l'épreuve est réfléchi en amont par un collectif d'élèves de l'AS, les jeunes représentants et organisateurs. Ceux-ci se sont ensuite répartis les tâches : de secrétariat (affichages, saisie informatique, assurer les liens entre les résultats et la saisie, les outils de gestion de l'évènement, la publication des résultats), de secourisme en lien avec le service médico-social et les personnels titulaires du Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) désireux de s'investir dans le dispositif de secours, en partenariat avec le service de la protection civile. Un autre groupe d'élèves licenciés s'est attaché à l'animation de la partie échauffement par niveau de classe, avant le départ. Les élèves avancés et plus âgés ont recherché des sponsors et des partenaires pour obtenir des subventions pour les récompenses et une sensibilisation à la pratique physique avec des stands tenus par ses partenaires locaux, ainsi qu'une action solidaire pour récolter des fonds pour des associations humanitaires en collaboration avec les enseignants d'histoire-géographie. Chaque classe concourrait pour une association partenaire spécifique. Un autre groupe a souhaité mettre en place en parallèle un jeu sur le développement durable et le tri des déchets lors de l'évènement, en partenariat avec les professeurs de Science de la Vie et de la Terre (SVT) et de technologie. Ce travail de réflexion a donc été mené, en amont, par les enseignants d'EPS-animateurs à l'AS, mais aussi les professeurs d'histoire-géographie, de SVT et de technologie.

Cet évènement interne est le moyen de mettre en application les connaissances apprises et les compétences psycho-sociales, de les faire vivre concrètement à travers une expérience authentique et culturellement ancrée, innovante. Cette action d'établissement est portée par les élèves licenciés à l'AS, les élèves du CVC et est vécue par tous les élèves de l'établissement. Les élèves, selon le rôle occupé, ont de la matière, pour alimenter leurs parcours respectifs et ont des repères concrets pour valider des niveaux d'acquisition et cheminer à leur rythme. Ici, les parcours éducatifs sont représentés, l'élève passant par l'AS peut choisir ces rôles, comme « une touche spécifique à sa trajectoire éducative »<sup>93</sup>. Les modalités d'accès aux compétences et connaissances sont multiples et l'AS est une voie possible. Le monde de l'AS devient un espace qui facilite la convergence des intentions des enseignants et engagent les élèves dans

---

<sup>93</sup> Ibid



une responsabilisation concrétisée dans la réalité de cette histoire collective.



## Conclusion

Les parcours éducatifs représentent une innovation prometteuse, dans laquelle l'AS s'insère comme un dispositif d'apprentissage, de mobilisation et de dépassement des acquisitions. A travers les rôles possibles à occuper, les élèves s'impliquent et s'ouvrent sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde, dans cet espace associatif original. L'AS représente un levier dynamique d'apprentissage où chacun apprend à son rythme, s'exprime et se réalise. En permettant son accès à l'ensemble des membres de la communauté éducative et aux acteurs du territoire de vie des élèves, elle devient un support aux quatre parcours éducatifs dans lesquels l'élève jalonne ses apprentissages citoyens durables, fondement du « vivre-ensemble ».

## Les spécificités de l'Association Sportive, un levier pour (re)penser l'école

**Fabien GRACIA,**  
agrégé d'EPS, Nantes

**Bernard LEBRUN,**  
IA IPR, académie de NANTES

*L'Association sportive (AS) d'un établissement scolaire est un dispositif pédagogique qui s'inscrit dans la dynamique éducative de l'école, en concourant à la réalisation des objectifs que se donne la Nation pour sa jeunesse: accès à la culture, citoyenneté socialisation, égalité des chances. Elle poursuit donc les mêmes objectifs pédagogiques que l'Éducation physique et sportive (EPS). Mais la manière dont elle se structure, son organisation pédagogique comporte nombre de spécificités qui la distinguent de la forme scolaire classique: les élèves s'y inscrivent de manière volontaire; elle s'organise sous une forme associative; elle offre la possibilité de formes de groupement des élèves différentes de la forme traditionnelle que représente la classe; elle propose des temporalités d'apprentissage qui ne sont pas celles de l'enseignement obligatoire; elle donne l'opportunité de rencontres et d'échanges avec d'autres établissements scolaires. L'objet de l'article est de réfléchir aux opportunités éducatives que cette forme d'organisation particulière permet de développer, il s'intéresse aux enjeux que ce dispositif pédagogique particulier, intégré dans l'École, permet d'atteindre, et analyse également les limites et difficultés de cette spécificité.*



### L'obligation, l'adhésion volontaire

S'inscrire à l' AS relève d'une adhésion volontaire de l'élève, d'une motivation forte pour l'activité physique choisie. Elle génère souvent une ambiance et une dynamique positive car se retrouvent ensemble pour pratiquer, des élèves qui ont décidé d'être là. Ainsi, la participation à l'AS se présente comme un moment au cours duquel les élèves ne vivent pas l'activité scolaire comme une obligation imposée par leur statut d'élèves, mais comme un temps sélectionné, une

forme de respiration au sein même de l'école. Pour autant, malgré cette motivation initiale, l'AS n'est pas épargnée parfois par l'absentéisme ou le décrochage.

A partir du moment où la participation aux activités de l'AS est un acte volontaire, cela nécessite obligatoirement que ce qui s'y vit, répond aux besoins et aux aspirations des élèves. Ainsi au sein de l'AS, la question du sens, c'est à dire de l'adéquation entre ce qui est proposé et les attentes se pose. Bien sur, les élèves n'ont pas les mêmes envies et motivations. Néanmoins, ce qui leur est commun est l'envie de progresser dans les rôles qu'ils occupent et de pouvoir accéder à d'autres fonctions, jusqu'alors même pas imaginés. S'interroger sur les différents profils d'élèves de l'établissement est un premier niveau de diagnostic pour offrir une formation adaptée et ajustée à leurs caractéristiques initiales tout en leur permettant de s'ouvrir à des domaines et des responsabilités nouvelles. Même si la rencontre, la compétition portée par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) reste un axe de possibles et un champ d'expérimentation des rôles, les marges de liberté sont bien plus grandes que dans le cadre ordinaire. De fait, l'AS constitue un espace d'innovations pour les enseignants, pour amener, tous les élèves à progresser et à maintenir leur implication au sein de l'AS.

Ce modèle, construit sur l'adhésion et le volontariat comporte un risque : celui de ne susciter l'adhésion que des élèves sportifs, à l'aise dans l'activité qu'ils ont choisi de pratiquer et, par symétrie, de ne pas attirer les élèves en décrochage physique ou scolaire, si la « logique sportive » prévaut toujours. Le risque de maintenir cette approche unique, conduit à une forme d'entre soi et en contradiction avec les visées d'émancipation et de rencontre. Ainsi renverser la logique, s'appuyer sur la construction des transformations des conduites motrices, des apprentissages sociaux constitue une voie, une stratégie porteuse. Ainsi, multiplier les formes de pratiques, de formats de rencontres centrés sur le rapport à soi, comme référentiel de progression, et la vie collective, comme porteuse de relations vitalisantes où chacun à une place, sont des voies possibles.



## Un cadre associatif qui interroge l'école

L'AS est organisée comme une association c'est-à-dire un ensemble de membres qui décide de manière démocratique des orientations collectives. Ce fonctionnement implique la désignation par les membres d'un certain nombre de rôles : président, trésorier, secrétaire, permettant sa gestion. D'autres rôles sont souvent incarnés par les élèves eux-mêmes : arbitre, coach, officiel, journaliste, favorisent la construction de compétences citoyennes, relatives au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « La formation de la personne et du citoyen ». Cette logique associative vise ainsi l'éducation à la démocratie, à la gouvernance collégiale qui permet aux élèves de décider par eux-mêmes des évolutions de leur AS, tout en répondant aux axes du projet d'établissement.

Les établissements scolaires dans lesquels les élèves ont véritablement le pouvoir de décider de la gouvernance de l'AS sont encore peu nombreux. Cette timidité et ces difficultés à s'organiser

comme une véritable association se comprend au regard des hypothèses suivantes :

- A l'école, la parole instituante de l'élève est peu écoutée. L'institution scolaire en France ne construit pas ses modalités d'organisation ni ses modalités de gouvernance au sein d'un établissement en accordant une place importante à la parole des élèves. Le système éducatif permet peu aux élèves eux-mêmes de contribuer aux choix relatifs aux propositions faites. Actuellement, ce sont les politiques qui, par le biais des programmes, l'équipe éducative par le biais des projets d'établissement et les enseignants par le biais de leurs cours, qui décident des contenus et des orientations à donner. L'idée selon laquelle les élèves eux-mêmes peuvent y participer semble encore actuellement iconoclaste et utopique.
- Par ailleurs, les enseignants sont frileux quant à perdre cette forme de pouvoir que représente la possibilité d'être les concepteurs et les maîtres d'œuvre des choix pédagogiques proposés au sein des établissements scolaires.

L'éducation à la démocratie repositionne l'enseignant dans sa vision de penser sa pratique à l'AS, non plus comme un cheminement linéaire axé principalement sur le versant moteur comme une construction motrice et sociale de l'élève. Ainsi, la logique de « consommation » se transforme en une logique de formation d'un élève physiquement et socialement éduqué. Il s'agit de lui apporter les contenus pour une implication, un investissement à se positionner, à s'impliquer, à communiquer, à écouter l'autre, à décider,... qui s'aborde, non pas en le laissant-faire, mais en l'accompagnant, en le guidant dans ce partage de pouvoir. Le fonctionnement associatif d'une AS, constitue donc un levier pour que les élèves apprennent, expérimentent ces notions fondamentales par la régulation, la mise à disposition d'aides et de ressources. Aussi, associer les élèves aux responsabilités du bureau de l'AS, réunir ce bureau aux moments-clés annuels, y associer des délégués-élèves des différentes activités présentes à l'AS sont des réalisations concrètes qui vont dans ce sens, tout comme leur permettre de prendre des responsabilités diverses dans des situations où ils vivent des expériences corporelles ouvertes au temps présent et variées, qui sont de véritables occasions d'être en contact aux autres.



## Des formes particulières de groupements

Dans le cadre de la scolarité obligatoire, le fonctionnement classique est celui du regroupement des élèves par classe. A l'AS, une myriade de formes de groupements sont possibles au quotidien, lors des entraînements, mais aussi via les rencontres inter-établissements : mixité, non-mixité, inter-génération, rencontres lycées professionnel – lycée général, élèves d'ULIS - élèves non ULIS... Cette suite de propositions dessine des opportunités de brassages et des perspectives éducatives. De prime abord, ces formes de groupement ont davantage l'air de ressortir de la tradition liée à l'activité pratiquée que d'une réelle volonté éducative.

En cirque, en voile, l'inter-génération et/ou la mixité sont des allants de soi, tandis qu'en futsal et en handball, les catégories d'âge et la non-mixité sont le plus souvent la règle, pour des

raisons de sécurité. Ces fonctionnements extrascolaires semblent s'imposer et se maintenir à l'AS, sans qu'ils répondent pour autant aux objectifs éducatifs visés. Faut-il nécessairement démixer en futsal et proposer de l'intergénérationnel en voile ? Les filles seraient-elles si peu rapides balle au pied qu'elles ne pourraient jouer avec les garçons ? Ce démixage non assumé pédagogiquement ne confirme-t-il pas les stéréotypes sexués<sup>94</sup> contre lesquels il faut lutter ? En voile, quelles chances de victoires ont des élèves de 12 ans qui affrontent des camarades de 14 ans forts de leur expérience ? Le risque n'est-il pas de dégouter les plus jeunes ? Doivent-ils pratiquer pendant 4 ans pour avoir une chance de gagner ? Parallèlement, l'A.S. peut être aussi un espace de pratique qui instaure des regroupements extrêmement homogènes. Les élèves peuvent s'exprimer à leur niveau et se faire plaisir parce qu'ils sont avec des camarades de niveaux proches. La non-mixité proposée dans le cadre de l'AS peut permettre aux uns de ne pas avoir à surjouer la virilité et aux unes de s'exprimer sans s'exposer à la domination sociaux-sexuée des premiers. L'originalité des formes de regroupement propre à l'AS relève parfois plus prosaïquement du hasard des inscriptions. Telle année, le nombre d'inscrites ne permet pas de constituer une équipe complète. Faut-il leur dire de renoncer à s'inscrire à l'AS ou leur proposer de pratiquer avec les garçons ? Au-delà des contingences liées aux effectifs, à l'AS, les formes de groupement, plus souples que la forme « classe » qui prévaut à l'école obligatoire, sont des opportunités éducatives, à condition de les penser et de les porter comme telles.

Cela induit des formes originales possibles dans le cadre scolaire et permettant de faire vivre des relations à soi, aux autres et à l'environnement singulières. Les équipes mixtes en badminton, natation ou athlétisme, incluant parfois un élève en situation de handicap, ou des élèves d'âges différents lors de rencontres cycle 3 ou encore lors de regroupements avec le lycée de secteur, le recherche d'équipes dites intergénérationnelles avec un élève de cycle 3, un autre de cycle 4 et un de lycée sont aussi une solution, pour faire se croiser les expériences et les responsabilités, lors d'une animation en escalade par exemple, ou lors d'une course à pied en relais. L'absence de contraintes permet d'imaginer de multiples possibilités, dont l'objectif est de chercher à créer du lien entre les jeunes, à les faire s'adapter à une situation jamais vécue, à les faire se rencontrer et communiquer. L'As est donc un véritable terrain d'innovations de regroupements originaux.



## Une temporalité spécifique

L'originalité de l'AS s'exprime dans la variété des formes de groupements, mais également dans la variété des temporalités. Au triptyque heure / séquence d'Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) / année qui caractérise la structuration de l'enseignement obligatoire, l'AS oppose une multitude d'organisations temporelles conséquence de la liberté offerte aux équipes et aux professeurs. Ainsi, existe des AS organisées sur des temps de 45 min le midi, de 1h30 le soir ou de 2, 3 heures le mercredi quand ce n'est pas 6-7 heures en cas de rencontre

<sup>94</sup> BOURDIN (Y.) « Stéréotypes filles-garçons et pratiques enseignantes : agir pour une mixité positive vers la réussite de tou.te.s », 1<sup>er</sup> Journée académique égalité filles - garçons de Nantes du 18 octobre 2017, Introduction, Espace pédagogique site académie de Nantes, égalité filles - garçons, femmes hommes dans le système éducatif

inter-établissement. Tous ces temps qui font la quotidienneté des AS inscrivent à nouveau celles-ci dans un « à côté » de l'école obligatoire. En effet, au-delà des formats horaires variés, tous les temps cités ci-dessus sont des temps où, habituellement, il n'y a pas classe. Il y a là une rupture symbolique qui participe de la spécificité de l'AS et de ces potentialités éducatives. En venant à l'AS, l'élève sait qu'il ne vient pas en cours. Cela l'amène parfois à avoir une disponibilité nouvelle à même de lui permettre de prendre des initiatives spontanées et/ou accompagnées, initiées par le professeur. Des élèves arbitrent, s'échauffent, gèrent un tournoi, préparent des affiches pour la prochaine rencontre sans même que l'enseignant n'intervienne directement, grâce à une forme d'enseignement mutuel inter-élèves, qui se perpétue d'année en année.

Un autre atout éducatif de l'AS réside dans la dynamique à long terme, sur plusieurs années, qui s'instaure régulièrement autour d'un professeur, une APSA, un groupe d'élèves. Parmi ceux-ci certains arrivent, d'autres partent, d'autres encore reviennent parfois, mais toujours un noyau d'élèves porte la continuité de la vie de la section de l'AS. Les règles de vie de cette section se transmettent de gré à gré comme une évidence. Ici l'éducation entre pairs croise l'éducation professeur-élèves. Le professeur s'appuie sur ce noyau pour le responsabiliser autour des questions d'organisation, de tutorat technique, tactique... pour transmettre. Cette temporalité à la fois hors temps scolaire et longue, produit des formes de sociabilité particulières entre élèves et, entre élèves et professeurs. Lorsque qu'un professeur suit, accompagne, fait progresser un élève ou un groupe d'élèves pendant toute une année, pendant plusieurs années les relations interpersonnelles revêtent une épaisseur qui se retrouve rarement dans le cadre scolaire de la classe. Intégrée à cette épaisseur temporelle s'ajoute une qualité des relations élèves-professeurs d'autant plus vraies qu'elles ne sont pas biaisées par la forme scolaire, et particulièrement par la pression évaluative de l'école, le contrôle, la note, même si celle-ci tend à évoluer positivement<sup>95</sup>, qui aseptise le dialogue professeur-élève. Chacun est alors dans une forme de conformité aux rôles sociaux qu'impliquent les statuts de professeur et d'élève et qui se cristallise autour des temps d'évaluation. Un dernier élément participe d'une temporalité propre à l'AS, celui du cycle des compétitions et des rencontres.



## La rencontre, la compétition

La rencontre, la compétition, le plus souvent provoquée à l'initiative de l'UNSS est un moment fédérateur, celui qui permet de se projeter, l'horizon de la pratique pour nombre d'élèves. C'est, notamment pour les nouveaux, l'aventure à travers la découverte d'un nouveau lieu, d'une nouvelle ville dans laquelle le groupe se rend en car. Le pique-nique pris ensemble participe de la cohésion de groupe. La compétition c'est souvent une aventure collective forte, une expérience culturelle marquante. Cependant, lorsque cette rencontre prend une forme compétitive, elle peut aussi être une forme d'exclusion de ceux qui ne peuvent pas participer parce que le nombre de participants est limité par les règles définies par l'UNSS, par le nombre de places dans le car, par le matériel et les installations disponibles. Qui décide qui part ? Selon quels critères ? Comment faire quand il y a 13 élèves, mais qu'il faut constituer des équipes de 4 ? Parfois, les professeurs s'arrangent

<sup>95</sup> IA-IPR de l'académie de Nantes, « évaluation », Espace pédagogique Education Physique et Sportive, site académie de Nantes, décembre 2015

avec les règlements pour favoriser la participation du plus grand nombre et constituent des équipes bigarrées, incomplètes, mixtes, intergénérationnelles, inter-établissements. Derrière le bricolage destiné à permettre à tous de jouer par-delà les règlements, se cache des vertus éducatives : les mixités sociales, sexuées, géographiques... issues de la créolisation des équipes participent d'un vivre ensemble traduit en actes, en relations sociales, en pratiques physique partagées.

Toutefois, ces arrangements ont leurs limites. Ils peuvent être sources de tension parfois, entre professeurs et pour un même professeur. Si l'objectif est de se qualifier, le respect d'un règlement partagé est nécessaire. Lorsque ce règlement fixe un effectif pour une équipe, il devient nécessaire de sélectionner les élèves. Lesquels ? Les meilleurs ? C'est logique dans une perspective de qualification. Pourtant, ce ne sont peut-être pas ceux-là qui auraient le plus besoin de vivre l'expérience de la compétition. Ici, se dessine une possible divergence d'attentes entre les élèves et le professeur : les premiers peuvent viser, avant tout, la qualification, y compris certains prêts à sacrifier leur temps de jeu pour permettre à l'équipe de gagner, quand le professeur peut se fixer comme objectif la participation de tous. Certes, il est possible de confier d'autres rôles aux élèves non sélectionnés, arbitre, coach, journaliste... Autant de rôles passionnants, enrichissants, mais qui ne peuvent être uniquement des rôles adoptés par défaut, comme lot de consolation à l'absence du rôle de pratiquant. Les choix se font selon les caractéristiques des élèves ou l'enjeu du résultat de la compétition.

Paradoxalement, alors que dans les cours d'EPS sont proposées des formes de pratiques scolaires qui mettent l'accent sur la nécessité de définir des règles adaptées au niveau des élèves, aux objectifs visés, au fond culturel de l'activité, à l'AS, cette démarche n'est pas toujours la règle. Pourquoi régulièrement, en 6<sup>ème</sup>, en 5<sup>ème</sup> le volley<sup>96</sup> est abordé en proposant des situations de 1 contre 1 et de 2 contre 2 pendant qu'à l'AS les benjamins jouent en 4 c 4 ? Cette réflexion autour des règles de jeu traverse également la formation des Jeunes Officiels (JO). Les matchs sont difficilement arbitrables pour un JO, car les règles sont peu, mal connues des joueurs et encore moins appliquées, par ignorance, par manque d'expérience. Il est plus facile d'arbitrer un match d'expert que de débutants, car les débutants ne savent pas jouer, ne respectent pas ou ne connaissent pas les règles. L'application stricte des règles peut engendrer un jeu haché par un arbitrage qui joue le jeu de l'application des règles. En outre, les élèves s'accusent mutuellement de triche alors que probablement ils ne connaissent pas les règles tout simplement parce qu'ils n'ont pas tous eu le temps, l'expérience pour se les approprier, tout simplement parce que le système de règles proposées ne leur est pas adapté. Le sport scolaire peut et doit accepter de s'affranchir des règlements fédéraux ou même des directives de l'UNSS nationale pour que se construisent à l'échelle des districts et des établissements des formes de pratiques originales adaptées aux attentes et aux besoins des élèves. Les pratiques d'arbitrage partagées entre arbitre novice et arbitre plus affranchi et également entre arbitre novice et enseignant d'EPS sont des axes à développer, tout comme le partage de règles. L'éducation à l'observation est alors primordiale et ciblée sur une conduite particulière : observer qu'un critère est plus aisé pour s'initier à l'arbitrage, se partager les espaces à observer ou encore le fait d'accompagner les élèves est fondamental.

Par ailleurs, les contextes locaux de chacun des établissements peuvent induire des disparités importantes de niveau entre équipes venant d'établissements différents. Ainsi, dès les

premières rencontres, celles des échelons district ou interdistrict, des équipes constituées essentiellement de débutants peuvent être opposées à des équipes d'experts. Si la logique sportive et compétitive prévaut, alors, les rencontres s'organisent tout de même dans ce format ou une équipe peut écraser une autre, avec comme conséquence une absence de plaisir et d'épanouissement pour les joueurs des deux équipes. Or, en EPS, dans un souci d'équité (perspective éducative), mais également d'intérêt ludique (perspective motivationnelle) et de possibilités de progrès des élèves (perspective didactique), est recherché un rapport de force équilibré. Il s'agit alors de développer des rencontres entre établissements proches, hors du calendrier UNSS de secteur pour engager les élèves dans des rencontres compétitives plus adaptées et plus conviviales, sans but de sélection, en attendant leur progression.

Finalement pour des rencontres qui ne sont pas sélectives pour la poursuite d'un championnat, l'obstacle à lever consiste à accepter, pour les enseignants, et certains élèves, de prendre de la distance avec la logique sportive traditionnelle qui conduit à la sélection et la hiérarchisation entre les établissements pour favoriser l'épanouissement de tous les élèves qui participent à la rencontre, en assumant ces mélanges d'équipes, ces handicaps consentis qu'ils mobilisent dans le cadre de l'EPS obligatoire. L'obstacle n'est pas technique ni didactique, la bascule nécessite simplement d'envisager ces rencontres dans le cadre du sport scolaire comme devant permettre l'épanouissement de tous les élèves et non la promotion de tel ou tel établissement. L'idée est bien de conserver l'échéance qui mobilise, qui dynamise l'aventure collective tout en envisageant la rencontre, la compétition selon des formes, des règles qui permettent à un maximum d'élèves (et de professeurs) de s'y retrouver parce que ces formes, ces règles sont porteuses des enjeux de formation de l'EPS, de l'AS : l'équité, la justice sociale, la participation de tous, l'épanouissement de tous et la recherche d'excellence.



## Conclusion

Grâce aux spécificités de l'AS, les équipes et les professeurs peuvent compléter, enrichir et viser d'une manière originale les enjeux éducatifs que l'école s'efforce de développer dans son cadre classique, celui d'un enseignement obligatoire relativement uniforme, structuré par des programmes qui s'imposent à tous, dans lequel les adultes sont les décideurs et les élèves les bénéficiaires d'un enseignement dont ils ne partagent pas la gouvernance. Les AS invitent le monde scolaire à réinterroger la question du sens et de la motivation pour les apprentissages, la question de la temporalité des apprentissages, la question des formes de groupement, la question de l'ouverture d'un établissement vers l'extérieur, mais surtout la question du statut de l'élève, de la place accordée à sa parole et des pouvoirs dont il dispose au sein de l'école. Les logiques pédagogiques, dont les AS sont porteuses, conduisent à se demander : comment faire en sorte que les innovations inhérentes dépassent les perspectives liées aux activités physiques et interrogent la place de l'élève dans le système éducatif dans son ensemble ? Les AS sont donc des espaces pédagogiques un peu iconoclastes qui suggèrent que l'École est capable de s'ouvrir, de se doter de structures plus flexibles, et d'accorder davantage de place et de pouvoirs aux élèves.



## L'Association Sportive pour tous... les professeurs

Vianney THUAL

Professeur d'EPS, Cossé-le-Vivien, (53)

*La mise en relation des disciplines au travers des dispositifs d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et d'Accompagnement Personnalisé (AP) au collège engendre la nécessité grandissante de collaborer entre équipes pédagogiques. Pourtant, parmi tous les dispositifs présents dans les établissements, l'Association Sportive (AS) reste une structure singulière souvent identifiée comme le « pré carré » des enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Dans un contexte scolaire qui met l'accent sur la transversalité et le renforcement de la cohérence entre les enseignements, l'AS d'aujourd'hui ne peut pas se satisfaire d'un fonctionnement qui n'intègre pas la contribution de tous les acteurs de la vie d'un établissement. En tant que prolongement aux enseignements transversaux, objet d'étude pour les disciplines, ou dispositif associatif pour la cohésion, l'AS pensée pour tous les professeurs devient un outil éducatif qui permet de partager avec l'ensemble des personnels de l'établissement une vision élargie des apprentissages, du contexte professionnel et des relations entre individus.*



### L'AS : un outil à partager

Dans la constellation de dispositifs éducatifs qui occupe l'espace de l'École aujourd'hui, l'Association Sportive d'un établissement est une sorte « d'objet éducatif non identifié ». Statutairement, l'AS n'est soumise, ni aux obligations institutionnelles des programmes ni aux orientations promues par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Théoriquement, chaque équipe d'EPS peut construire son AS à partir d'une feuille blanche. C'est ce qui en fait sa singularité dans un système éducatif soumis aux normes et aux procédures. Dès lors, pour déterminer le projet et les contenus de leur AS, les enseignants débattent et confrontent leurs positions. Pour dynamiser la vie de l'AS, ils s'adaptent à l'ère du temps et innovent. Pour former les élèves à la pratique ou à l'encadrement, ils établissent leurs champs de compétences et les coordonnent. En somme, pour bâtir l'AS de l'établissement, ils travaillent en équipe. De ce point de vue, il est donc possible de considérer l'AS comme un outil qui favorise l'émulation

au sein d'une équipe, mais d'une équipe EPS essentiellement. Or l'enseignant d'aujourd'hui est amené «à se détacher de sa spécialité disciplinaire pour s'impliquer dans de nouveaux espaces transdisciplinaires, assumant ainsi pleinement sa polyvalence. Si ces évolutions ne se font pas sans difficulté ou réticence, elles apparaissent indispensables à la réussite de chaque élève<sup>97</sup>».

De polyvalence et d'interdisciplinarité, l'AS en regorge, ne serait-ce que par la pluralité des contextes, des espaces et des modes de pratique qu'elle implique. Mais paradoxalement, les enseignants des autres disciplines privilégient les relations avec l'EPS dans le cadre des EPI et de l'AP. Cette contradiction naît peut-être d'une représentation particulière qui existe autour du statut de l'AS et des trois heures forfaitaires du professeur d'EPS. Pourtant, cette singularité relève plus de la supposition que de la réalité. En effet, un enseignant certifié d'une autre discipline peut aussi se trouver dans une configuration assez similaire, enseigner seize heures et compléter son service par deux heures d'AP. En poursuivant le raisonnement, il est intéressant de poser la question du sens de ce service complémentaire, finalement assez répandu. En présentant les heures d'AP ou le forfait AS comme des volants horaires dédiés à une forme d'enseignement différente dans un contexte autre, la contribution des professeurs d'autres disciplines devient plus évidente à leurs yeux. Une AS transversale impliquant tous les acteurs de l'établissement peut donc se construire autour de l'idée que l'AS est avant tout un dispositif pédagogique, qui comme son nom l'indique, est à la disposition de tous.

Le rapprochement entre l'AS et les autres disciplines, apparaît dans le contexte actuel, comme une nécessité. Face aux défis de la transversalité, de la cohésion et de la collectivité, les équipes éducatives des établissements ne peuvent pas s'octroyer le luxe de négliger certains outils dans la gamme existante. L'enjeu pour les enseignants d'EPS consiste alors à changer le regard porté sur l'AS pour faciliter son intégration dans les pratiques pédagogiques et plus largement, dans la dynamique collective de l'établissement.

---

## L'AS pour tous : une incitation au travail d'équipe

---

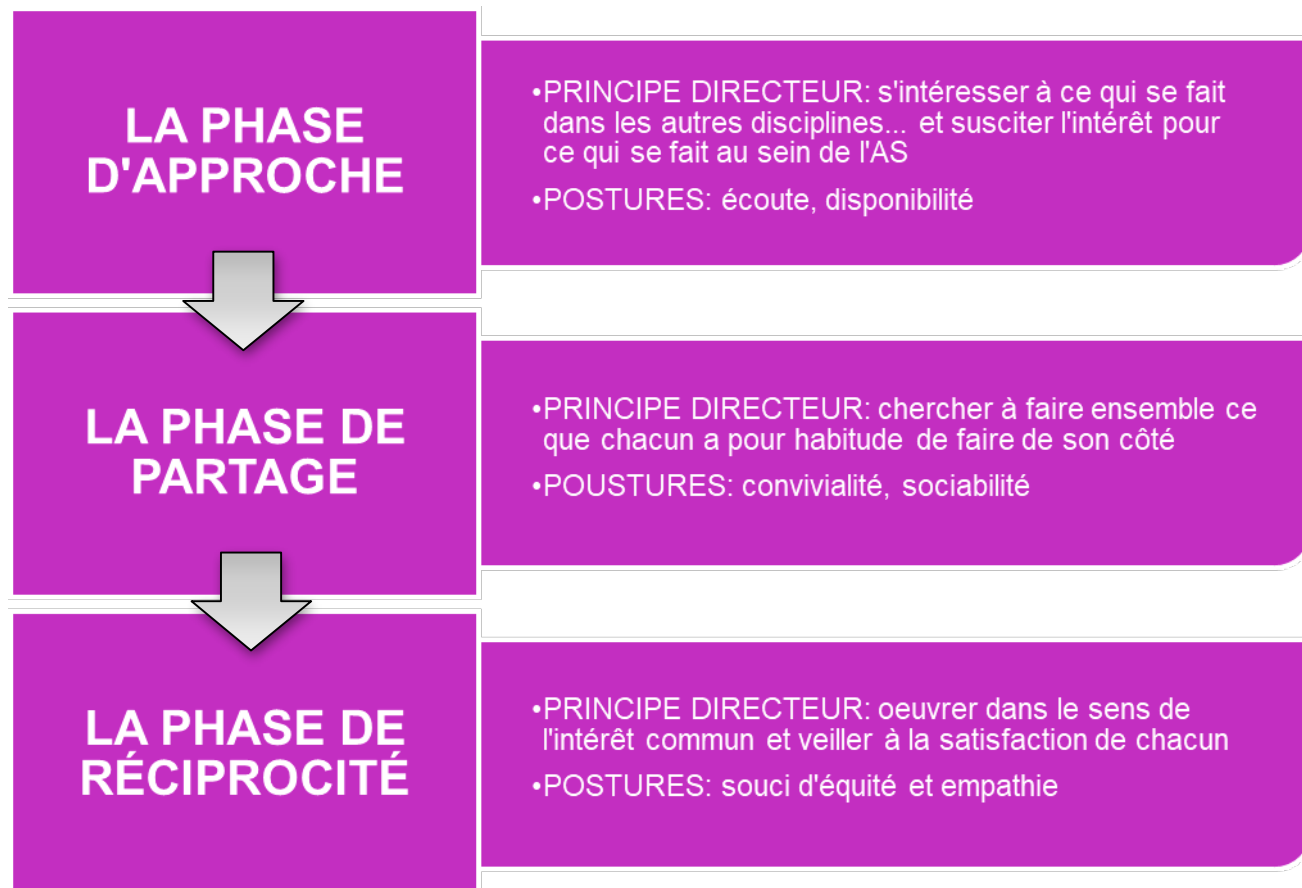
L'AS, en tant que dispositif, revêt les mêmes caractéristiques que l'AP ou les EPI, et constitue en ce sens un facteur déclencheur du travail en équipe. Pour les enseignants d'EPS qui ambitionnent de partager cet outil avec de l'ensemble de la communauté éducative, il est important de réfléchir à la manière d'inciter les équipes disciplinaires à investir ce dispositif. Or, de l'intention louable au départ, jusqu'à la réalisation, sinieuse en pratique, le long chemin qui se dessine a tendance à parfois décourager plus qu'à mobiliser. La démarche présentée ici propose donc une entrée progressive dans la construction d'une collaboration durable entre l'AS et les autres champs disciplinaires. La démarche est incitative et se compose de trois étapes successives : la phase d'approche, la phase de partage et la phase de réciprocité. Chacune des étapes précise le principe directeur et les postures sous-jacentes afin d'orienter les enseignants dans leur entreprise de rapprochement. Dans la première étape, l'objectif est de mettre en relation l'AS et les autres disciplines en identifiant les points d'accroches possibles. La seconde étape, la phase de partage, vise à faire évoluer les liens établis vers plus de profondeur en s'attachant à les entretenir et à en faire émerger de nouveaux. Dans la troisième étape enfin, l'effet recherché est d'installer une relation durable basée sur la réciprocité afin de développer un fonctionnement vertueux profitable aux intérêts de toutes les parties. En

---

<sup>97</sup> ROUBIEU (S.), « Professeur polyvalent : un nouveau métier au service des élèves », e-novEPS n°5, juin 2013

agissant de la sorte, l'équipe EPS traduit en actes une démarche volontariste destinée à stimuler le travail en équipe tout en manifestant positivement un attachement à des valeurs collectives susceptibles d'emporter l'adhésion des autres enseignants.

*Schéma 1 : la démarche incitative en 3 phases*



## L'AS : un outil très pratique

Concrètement sur le terrain, la démarche incitative ne se calque pas de façon mécanique. Par contre, elle s'exerce au quotidien, au gré des opportunités, en fonction des rapports qu'entretiennent les professeurs entre eux, l'important étant de respecter la progressivité du processus. Avec cette précaution, les enseignants d'EPS font l'effort de garder à l'esprit les postures adéquates à chaque étape : l'écoute et la disponibilité dans le cadre de l'approche, la convivialité et la sociabilité en phase de partage, le souci d'équité et l'empathie au stade de la réciprocité. Ils peuvent ainsi mobiliser cette méthodologie à bon escient en fonction de leurs interlocuteurs et du degré d'avancement dans les différentes initiatives qui se construisent.

### S'intéresser à ce qui se fait ailleurs...

La variété des mises en œuvre dépend directement de l'intérêt que peuvent manifester les enseignants d'EPS à l'égard des autres disciplines. Dans ce domaine, les échanges de pratiques par observation mutuelle en classe sont particulièrement indiqués. Ils permettent une meilleure connaissance des pratiques de chacun et favorisent l'apparition des idées nouvelles.

Les enseignants des autres disciplines sont sans cesse à la recherche de supports pédagogiques pour construire leurs situations d'apprentissages (documents, vidéo, données). Les sources sont choisies d'abord pour leur intérêt pédagogique, mais il n'est pas interdit d'y ajouter un second intérêt. En géographie par exemple, l'enseignant peut choisir d'étudier une grande ville de sa région plutôt qu'une autre, au motif que l'identité culturelle y est forte et que les élèves s'y projettent davantage. Dans cette approche, l'AS qui s'adresse à tous les professeurs peut servir de support pédagogique dans les séquences. En Mathématiques, la notion de statistiques peut être traitée en totalité avec pour seul support les bases de données de l'AS. L'exploitation du nombre de licenciés, de garçons de filles, d'activités, mais aussi du taux de participation, des pourcentages, des évolutions années après années, autorise une quantité de combinaisons pédagogiques tout en assurant pour les élèves une connaissance et une compréhension plus approfondie de leur AS. Une sorte de « deux en un pédagogique » à usages multiples.

Dans le même esprit, l'enseignant en arts plastiques qui souhaite interpréter une œuvre, peut choisir la chorégraphie de la compagnie danse de l'AS. En technologie, un professeur qui a travaillé avec ses classes sur la conception d'un char à voile, peut organiser une sortie conjointe avec l'AS voile. En langue vivante enfin, la journée nationale du sport scolaire peut servir de support pour un travail d'expression ou de présentation de type « affiche promotionnelle ».

### ... et susciter l'intérêt sur ce qui se fait aussi

Les activités et les actions au programme d'une AS servent souvent de prolongement à ce qui est enseigné en EPS. La même démarche est observable dans les autres disciplines (chorale, club lecture, etc.). Cependant, il est beaucoup moins évident de constater ce genre de prolongement dans un projet transversal qui met en avant les compétences avant les disciplines. L'exemple des parcours éducatifs est significatif en ce sens, et jusqu'à preuve du contraire, les « clubs santé » ou les « ateliers citoyenneté » ne sont pas massivement installés dans les établissements. Pourtant, pour l'enseignant d'EPS qui connaît les potentialités de l'AS, les prolongements possibles sont identifiables de façon immédiate : pour un projet « parcours citoyen » en éducation morale et civique (EMC), le contexte du bureau de l'AS est approprié. Pour un projet « parcours santé » en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), l'AS Fitness peut être associée. Ou encore, pour un projet « parcours avenir » en Français, le rôle de « Jeunes reporters » de l'AS peut servir de situation d'apprentissage. L'objectif est que la construction du prolongement au sein de l'AS soit le fruit d'une coopération interdisciplinaire. Dans l'exemple de l'atelier Fitness, le travail d'équipe a vocation à enrichir le stade de l'animation, pour viser un stade supérieur intégrant la compréhension de l'activité, sa régulation et ses évolutions possibles.

L'équipe EPS peut donc mobiliser l'AS pour établir les connexions avec les projets menés par

ses pairs dans d'autres disciplines. Sans révolutionner ce qui se fait déjà, il reste possible d'inciter à la réflexion afin de reconsidérer la coexistence des différents projets en partant du principe que la production de l'équipe est supérieure à l'assemblage des travaux individuels juxtaposés et qu'elle apporte un supplément d'âme<sup>98</sup>. Cette plus-value se traduit dans le cas présent par une production de contenus d'enseignements orientée vers plus de cohérence et de profondeur dans les objectifs, plus d'authenticité dans les mises en œuvre et donc plus d'ambition pour les apprentissages des élèves.

---

## La phase de partage

---

« *Les gens qui ont quelque chose en commun, qui partagent des expériences communes, ou tout simplement qui sont exposés souvent les uns aux autres ont tendance naturellement à former des liens d'amitié*<sup>99</sup> ». Le vécu de ceux qui s'impliquent dans l'AS, adultes ou élèves, confirme la validité de ce constat. Les liens relationnels qui se nouent entre individus génèrent un esprit collectif qui devient un atout lorsqu'il s'agit de se mettre au travail ensemble.

Dans cette perspective, l'AS pour tous les professeurs se veut fédératrice, dépassant le cadre du mouvement sportif au profit du cadre associatif, qui par nature, vise simplement à unifier. Concrètement, à la recherche de plus de convivialité et d'espaces de socialisation, les enseignants d'EPS s'autorisent à questionner la notion de sport<sup>100</sup> et donc la place des clubs « robotique » ou « échecs » au sein de l'AS. En effet, au même titre que les licenciés de l'AS, les élèves de ces clubs, apprennent, s'entraînent et participent à des compétitions. Les enseignants qui les encadrent, accompagnent, forment et se passionnent avec les élèves. Ces expériences gagnent à être partagées entre élèves et entre professeurs et ceci peut s'organiser aisément autour de quelques actions simples. Par exemple, créer des jumelages entre équipes (hand-ball et robotique) pour venir s'encourager mutuellement lors des compétitions en interne ou à l'extérieur de l'établissement. Instituer une « cérémonie de remise des récompenses » pour mettre en lumière les différentes sections et tous les acteurs investis. Tourner et monter un clip vidéo pour être diffusé lors des portes ouvertes. En définitive, la liste des déclinaisons possibles est infinie tant que l'intérêt ne réside pas dans l'action en soi, mais bien dans la dimension solidaire qu'elle véhicule, le brassage interindividuel qu'elle induit, le sentiment d'appartenance qu'elle cultive.

---

## La phase de réciprocité

---

La construction d'une relation de réciprocité en contexte scolaire est hautement souhaitable parce qu'elle contribue à installer un climat de confiance et d'enrichissement mutuel bénéfique à tous. Pourtant, si beaucoup d'énergie est déployée dans ce sens, l'objectif peine à se réaliser. Or, dans la démarche incitative décrite précédemment, le souci d'équité et l'empathie figurent parmi les postures qui construisent la réciprocité. En s'efforçant de les concrétiser les enseignants optimisent leurs chances de franchir un cap. Un exemple en vie scolaire permet

---

<sup>98</sup> HUOT (F.), « Travailler en équipe : entre pragmatisme et convivialité », *e-novEPS* n°5, juin 2013

<sup>99</sup> BAUMEISTER (R.F.), LEARY (M.R.) « The need to belong : desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation ». *Psychological Bulletin*, 117(3), 1995

<sup>100</sup> BESOMBES (N.), « Les jeux vidéo compétitifs au prisme des jeux sportifs : du sport au sport électronique », *Revue en ligne Sciences du jeu* n°5, 2016

d'illustrer ce propos.

La menace de privation d'activités au sein de l'AS sert parfois d'argument dissuasif face aux incivilités répétées de certains élèves. Il en va de même pour les sorties ou les voyages scolaires. L'AS qui implique tous les acteurs de l'établissement propose une autre vision. Une logique inversée qui consiste à prescrire l'AS pour ces élèves. Partant du principe que la mise à l'écart renforce davantage les frustrations et la marginalisation, l'idée ici est d'engager l'équipe éducative à évoluer d'une crispation sur les symptômes à une réflexion sur les causes. L'implication de l'élève au sein de l'AS met en valeur la dimension éducative de l'engagement<sup>101</sup> au dépend de la mise à l'écart qui n'est en réalité qu'un facteur de motivation extrinsèque et dont l'effet volatile a déjà été démontré<sup>102</sup>. Les modes relationnels basés sur la réciprocité constituent le niveau le plus aboutit d'une démarche d'incitation à la coopération. L'atteinte de ce degré d'interaction prend du temps, mais influe positivement sur les pratiques, avec souvent comme conséquence, des productions d'équipes consistantes et fonctionnelles.

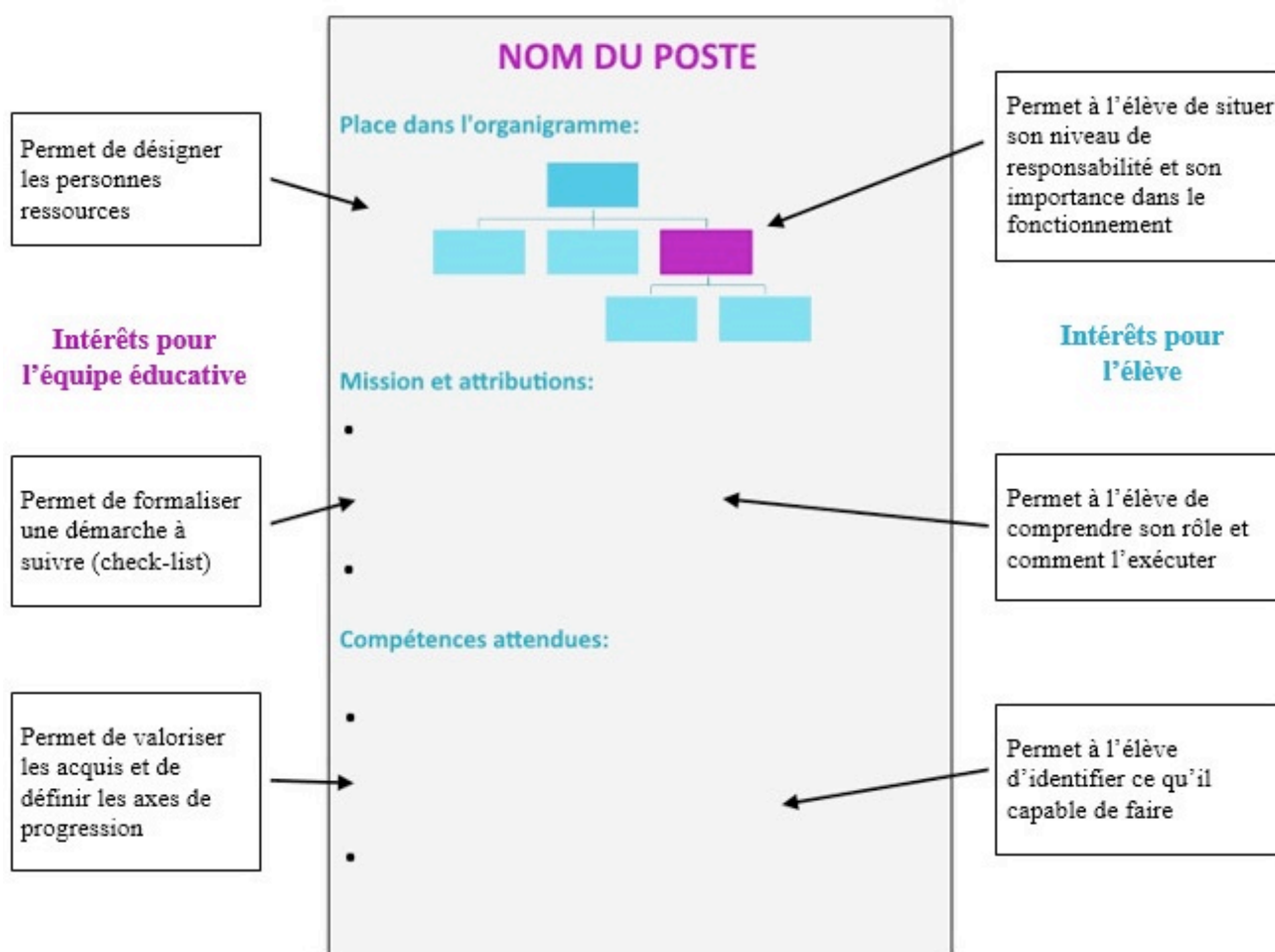
Dans le cadre du suivi d'un élève en vie scolaire, une équipe éducative peut se constituer (Conseiller Principal d'Education (CPE), assistants d'éducation, enseignants d'EPS, professeur principal), et réfléchir à la mise en œuvre d'un parcours individualisé dans lequel est prescrit une implication au sein de l'AS. Cette implication peut se construire sous la forme d'un rôle à occuper (secrétaire), d'une responsabilité qui est confiée (coach d'équipe pour un tournoi interclasses), ou encore d'un objectif à atteindre (qualifications en championnats UNSS). Pour la mise en œuvre, l'équipe éducative peut rédiger une « fiche de poste » qui explicite le rôle défini pour l'élève. Le CPE qui possède des compétences dans le domaine du recrutement et du management peut contribuer à la mise en forme de cette fiche : description du poste, missions, attributions. Les enseignants qui disposent, eux, de compétences didactiques peuvent y apporter leurs contributions sur le fond en précisant par exemple, les compétences travaillées, les modalités d'évaluation, la contribution aux parcours. L'élève, quant à lui, tire aussi bénéfice de ce travail de concertation à travers la qualité de ce qui lui est proposé et de l'attachement à préserver son intérêt propre. Le schéma ci-dessous illustre cette construction collaborative avec l'exemple d'une « fiche de poste ».

---

<sup>101</sup> EVAÏN (D.), « L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

<sup>102</sup> DECI (E.L.), RYAN (R.M.), « Handbook of self-determination research ». Rochester : University of Rochester Press. 2002

*Schéma 2 : exemple d'une «fiche de poste» pour un parcours individualisé*



## Conclusion

« La question du collectif et de la solidarité n'est pas à poser du côté de l'élève mais bien du côté des personnels. Comment construire de nouvelles solidarités au-delà des appartenances corporatistes et statutaires et surtout poser ensemble la question du comment faire<sup>103</sup> ? ». L'Association Sportive se situe au cœur de cette problématique. Si sa contribution au projet de formation de l'élève ne se discute pas, sa contribution au travail en équipe et à la solidarité entre membres d'un même établissement mérite d'être explorée. L'idée de « l'AS pour tous les professeurs » s'inscrit dans cette logique. A contre-courant des habitudes établies et en faisant

<sup>103</sup> CANVEL (A.), « La responsabilisation et la solidarité par l'EPS et les pratiques de sport scolaire », *journée de réflexion sur la citoyenneté*, Rectorat de Nantes, 12 octobre 2017

preuve d'une méthodologie appropriée, les enseignants d'EPS peuvent, par le biais de l'AS, proposer un outil éducatif à disposition de toute la communauté scolaire, dans le but d'apprendre ensemble à faire ensemble. Un outil qui, dès lors, n'appartient plus entièrement aux professeurs d'EPS mais qui appartient à la communauté éducative toute entière<sup>104</sup>.

---

<sup>104</sup> HEBRARD (A.) « Discipline à part entière et entièrement à part » in L'EPS, réflexion et perspectives, Coédition Revue STAPS & Revue EPS, 1986



## Un plan de développement pour le sport scolaire

**Thomas GRENA PIN,**  
Directeur Régional UNSS, Académie de NANTES  
**Bernard LEBRUN,**  
IA IPR EPS, Académie de NANTES.

*Ce plan de développement et la logique de sa construction sont sous-tendus par deux idées partagées par le Directeur régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional d'Éducation Physique et Sportive (IA-IPR EPS) en charge du sport scolaire. En premier lieu, le sport scolaire est un levier éducatif efficace au service des enjeux scolaires. Il constitue un outil complémentaire mis à la disposition du monde scolaire pour favoriser la citoyenneté, l'égalité entre les élèves, la santé et la réussite de tous. La deuxième idée forte c'est qu'il n'y a pas de différence de nature entre les activités dans le cadre de l'Association Sportive (AS) d'un établissement et les activités proposées dans le cadre de l'UNSS, car même si ces structures proposent des cadres de pratiques différentes, elles concourent toutes à la réalisation des mêmes objectifs : permettre aux élèves volontaires, par le biais de pratiques liées aux activités physiques et sportives, de s'épanouir, d'exercer leur citoyenneté, de développer leur santé, de progresser en matière de solidarité et de connaissance et de respect des autres.*



### L'organisation du plan de développement du sport scolaire

L'outil présenté en annexe 1 répond à trois grands enjeux : le premier vise à permettre une articulation entre les objectifs poursuivis par le sport scolaire et les mises en œuvre. Le deuxième enjeu est de proposer ce plan de développement du sport scolaire comme un cadre d'analyse adaptable aux différents contextes d'exercice tout en gardant une même cohérence selon l'échelle d'intervention : celui d'un service régional UNSS, celui d'un service départemental, d'un district jusqu'à celui d'une association sportive d'établissement. Enfin, cet outil ne se donne pas comme ambition de décider pour tous les acteurs du sport scolaire, mais se présente plutôt comme un guide méthodologique qui laisse les acteurs des différents niveaux


du sport scolaire, faire leurs choix, tout en les invitant à davantage de rigueur et de cohérence.

## Une articulation des objectifs et des mises en œuvre

Le schéma de base de ce plan de développement est constitué d'un tableau comportant deux grandes colonnes. La colonne de gauche liste les objectifs et la colonne de droite répertorie les mises en œuvre proposées dans le cadre du sport scolaire. Les données du tableau sont disposées de telle sorte que sur la même ligne apparaissent les objectifs éducatifs et les mises en œuvre du sport scolaire qui lui correspondent. Ainsi le tableau permet d'apprécier de manière relativement simple et rapide, le degré de cohérence entre les enjeux visés et les actions développées dans le cadre du sport scolaire. Cette présentation permet de mettre en évidence que le sport scolaire est bien un levier au service des enjeux du système éducatif.

Le tableau de gauche est construit à partir du projet académique de l'académie de Nantes 2013-2017 puis 2018- 2022, il en reprend les quatre grandes ambitions : Réussite, Insertion, Solidarité et Coopération auxquelles vient s'ajouter une ambition qui intervient comme un enjeu important pour le sport scolaire : la Santé et le bien-être. L'ancrage académique de ce plan de développement du sport scolaire est donc fortement marqué : la volonté de contribuer par le sport scolaire à la réussite du plan académique fortement affirmée.

Tab 1. Illustration des croisements objectif académique, objectifs sport scolaire et actions

	OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
 <b>SANTÉ BIEN-ÊTRE</b>	<b>Promouvoir une pratique sportive vectrice de santé et de bien-être</b> Inciter à une pratique régulière (responsable et durable). Contribuer au programme d'éducation à la santé (nutrition, lutte contre l'obésité, sommeil...). Développer les activités d'entretien de soi. Diversifier les lieux de pratique (bois d'air).	XXX	
	<b>Favoriser les pratiques éthiques, et lutter contre les discriminations, le dopage et les violences.</b> Lutter contre des effets négatifs. Mettre en place des actions de sensibilisation / prévention sur les conduites addictives.		
	<b>Gérer les conflits internes</b> Prévenir la violence		
	<b>Développement durable</b> S'inscrire dans la politique générale de protection de l'environnement et de sensibilisation des jeunes générations : réduction et tri des déchets, limitation des émissions de CO2 (mutualisation des transports)...		

La colonne de droite dans la version de base du document c'est-à-dire la version dite « modifiable » est vide. Les acteurs du sport scolaire sont invités à la remplir en renseignant en face des enjeux éducatifs qu'ils ont choisis, les actions qu'ils construisent ou développent dans le cadre du sport scolaire.

## Des choix ajustés au regard du contexte

Ce plan de développement est un document construit pour s'adapter aux différents contextes, celui d'une A.S. comme celui d'un département. Pour ce faire, il appartient aux acteurs, par exemple aux enseignants et au chef d'établissement-Président d'une A.S, de sélectionner parmi les objectifs éducatifs listés dans le « document de base » ceux qu'ils s'approprient au regard du diagnostic de leur projet d'établissement et de leur projet d'EPS. Ainsi tous les objectifs du

plan de développement académique n'ont pas vocation à être choisis par tous. Ce tri est fondamental pour éviter que le projet de sport scolaire de l'établissement ne se présente comme une espèce d'usine à gaz ou aucune priorité n'est retenue. Cette sélection, au regard du contexte d'un nombre réduit d'objectifs éducatifs pour le sport scolaire est une des conditions pour que les mises en œuvre soient réellement ajustées à ce choix.

Complémentairement à cette opération fondamentale de tri, les utilisateurs du document ont la possibilité de hiérarchiser les différents enjeux éducatifs en indiquant ceux qui sont prioritaires qui comportent trois étoiles, et ceux qui le sont moins et qui n'en auraient qu'une.

Finalement, ce « plan de développement vierge » proposé ici ne se présente pas comme un outil prescriptif qui imposerait des orientations prédéterminées aux différentes associations sportives de l'Académie, mais plutôt comme un guide méthodologique qui laisse de la liberté aux différentes équipes pour faire leurs choix tout en gardant à l'esprit la nécessaire cohérence entre les objectifs et les mises en œuvre dans le cadre du sport scolaire.



## Un outil construit dans la concertation pour quels usages ?

---

### Les étapes de construction

---

La construction du document s'est réalisée à travers plusieurs étapes. Suite à plusieurs échanges entre l'IA-IPR en charge du sport scolaire et le Directeur régional de l'UNSS, celui-ci a rédigé le premier jet du document qui comportait les deux colonnes, celle des objectifs du projet académique et celle des mises en œuvre. Ce premier jet a d'abord été présenté aux directeurs des services UNSS puis aux chefs d'établissement siégeant dans les instances. Ces deux groupes ont enrichi l'ébauche en proposant l'ajout de l'ambition liée à la santé et au bien-être. La nouvelle version a été présentée en conseil régional de l'UNSS à l'ensemble des acteurs du sport scolaire, les cadres UNSS, l'inspection pédagogique EPS, un IA DASEN, les représentants des enseignants, les représentants des élèves. À cette occasion les débats ont porté sur le choix de structurer les enjeux éducatifs à partir du projet académique et non à partir du plan national de l'UNSS. Suite à cette présentation au conseil régional UNSS, le plan développement a été validé par Monsieur le Recteur.

Toutes ces opérations se sont déroulées au cours de l'année 2016-2017. L'année scolaire 2017 - 2018 marque l'entrée dans une nouvelle phase, celle où il est question de développer des stratégies et de la communication autour de ce « Plan de développement pour le sport scolaire » afin que les différents utilisateurs potentiels se l'approprient et l'utilisent.

---

### Un support de communication

---

Ce plan de développement répond à trois fonctions principales :

Thomas GRENA PIN - Bernard LEBRUN, Un plan de développement pour le sport scolaire

Janvier 2018 - Partie 3 - Article 3 - page 85

- C'est un support de communication qui permet d'expliquer ce qu'apporte le sport scolaire aux différents échelons du système éducatif ;
- C'est un outil qui permet de construire des animations sport scolaire plus cohérentes ;
- C'est enfin un outil qui facilite l'évaluation des projets de sport scolaire.

En facilitant l'explicitation des enjeux qui sont visés, en permettant de communiquer sur les choix pédagogiques en matière de sport scolaire, l'usage du document « plan de développement du sport scolaire » constitue une démarche pour argumenter et défendre la place et le rôle du sport scolaire au sein du système éducatif auprès de tous les partenaires du système des parents et des élèves eux-mêmes.

C'est un outil méthodologique qui permet aux différentes équipes pédagogiques d'une région, d'un département, d'un district ou d'une association sportive de construire des dispositifs, des actions et des animations dans le cadre du sport scolaire qui sont en cohérence avec les enjeux éducatifs qui les animent.

C'est enfin un document qui peut aider les équipes à évaluer leur projet de l'AS en plaçant au cœur de cette évaluation la question suivante : est-ce que les dispositifs et animations qui sont mis en œuvre correspondent bien aux attentes et aux besoins des publics d'élèves-cibles ? A partir de cette méthodologie les différentes équipes peuvent réorganiser leurs mises en œuvre afin de proposer des animations « sport scolaire » qui répondent mieux aux enjeux identifiés.

*Tab 2. Illustration par un extrait*

REUSSITE	OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
	<p><b>Renforcer la continuité école-collège</b> Favoriser par la pratique des APSA les liaisons inter-cycles : école-collège, lycée-université...</p> <p><b>Généraliser les outils numériques et leurs usages pédagogiques.</b> Utiliser les outils numériques pour informer, valoriser, diffuser les actions, les animations...</p> <p><b>Faire connaître et développer les innovations pédagogiques</b> Communiquer, partager, mutualiser sur les projets innovants (nouvelles activités, formules d'épreuve, journées promotionnelles, actions citoyennes...).</p> <p><b>Poursuivre le plan de féminisation, à tous les échelons</b> Favoriser la mixité et l'égalité hommes femmes par la pratique d'APSA et l'accès aux responsabilités.</p>		
		XXX	-Accorder une vigilance particulière au maintien du taux de licenciés des filles.
	Indicateurs d'évaluations retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

Dans cet exemple d'objectif relatif à la féminisation, cette recherche d'égalité d'accès aux filles comme aux garçons, les indicateurs d'évaluation retenus peuvent être : le nombre total de filles licenciées, le pourcentage au regard du nombre total de licenciés, leur taux de représentativité dans les différentes APSA, voire dans les champs d'apprentissage proposés, comme joueuse mais aussi comme Jeunes Officielles, (juges, reporters, coaches, organisatrices, le nombre et les types de formule retenues pour engager leur participation. Une échelle d'évaluation à 4 niveaux, avec un objectif explicite que les acteurs se fixeraient, nommé ici « Valeur à atteindre » où à l'issue de chaque année scolaire, l'équipe des acteurs concernés ajusterait le curseur, comme bilan annuel. Cet état des lieux permettrait de lire plus facilement les actions et permettrait de développer des réflexions et actions-cibles en vue d'atteindre

l'objectif fixé.

*Tab 3. Illustration de l'échelle à 4 niveaux, un positionnement en curseur*

Objectif / indicateur	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4 en référence avec la « Valeur à atteindre »
Féminisation / Taux de représentativité global	< 30%	30%	40%	50%



## Conclusion

La construction de ce document a été rendue possible par la qualité de la collaboration entre les cadres de l'UNSS et l'équipe des IA-IPR d'EPS. Cette collaboration instaurée depuis quelques années a conduit à ce que les conceptions relatives au sport scolaire se partagent, s'enrichissent et se mutualisent entre directeurs UNSS et inspecteurs.

La rédaction du document a également été facilitée par la position du Recteur de l'académie de Nantes qui a fortement soutenu cet ancrage du plan développement du sport scolaire au sein du projet académique.

Le challenge maintenant est de le faire vivre, de permettre aux enseignants de l'utiliser de l'exploiter, et de faire en sorte que cet outil soit un levier de transformation des pratiques du sport scolaire. Finalement c'est l'avenir, et la manière dont les enseignants et les équipes vont se l'approprier qui permettront de juger de sa qualité.



## *L'association sportive, Quels apprentissages ?*

# S'auto-évaluer pour une réussite accrue de l'Association Sportive

Fabien VAUTOUR

Professeur agrégé d'EPS, Fontenay-le-Comte, (85)

*Il semble important de réfléchir à ce qu'est aujourd'hui l'Association Sportive (AS) et son potentiel. La réforme du collège, le Socle Commun de Connaissance, de Compétence et de Culture<sup>105</sup> et plus généralement la*

*construction des parcours de formation, incitent à orienter les enseignements vers une réflexion plus audacieuse et ambitieuse. Le rôle des enseignants évolue et se transforme lui aussi pour passer d'une pratique relativement cloisonnée à une réflexion plus systémique des acquisitions des élèves. L'AS s'inscrit dans cette conjoncture. Une définition moderne sur sa place et son rôle invite à de nouvelles modalités de pratiques pédagogiques. Un zoom sur la récente grille d'évaluation<sup>106</sup> des enseignants autour des compétences professionnelles peut constituer un filtre d'analyse des activités formatrices de l'AS.*



## Une conception contemporaine de l'AS

L'AS se définit comme une structure scolaire souple qui a pour but d'enrichir les apprentissages des élèves, charge ensuite aux enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) de construire un projet qui répond aux besoins et aux attentes locales. Le développement de la motricité y est valorisé et plus globalement, un engagement<sup>107</sup> des adolescents dans le cadre de leur formation. Cette association gérée par la loi 1901 a évolué régulièrement au fil des différentes politiques éducatives afin de répondre efficacement au rôle donné à une éducation physique générale. Dès lors, elle s'inscrit le plus souvent comme une vitrine d'objectifs

<sup>105</sup> Socle commun de connaissance, de culture, de compétence et de culture : BO n°17 du 23 avril 2015. Décret n°2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

<sup>106</sup> Statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale : Arrêté du 5 mai 2017

<sup>107</sup> EVAÏN (D.) « L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », e-novEPS n°14, janvier 2018

spécifiques et transversaux de l'établissement au sein duquel elle se positionne en lien avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

---

## Des compétences professionnelles en relation avec une structure fédérale

---

L'AS se positionne, dans les représentations les plus courantes, à côté de la discipline EPS. Les pratiques culturelles notamment sportives y sont organisées et constituent une référence comme support d'enseignement afin de permettre de s'orienter vers certaines thématiques. Cette logique perdure depuis un grand nombre d'années. Il s'agit dès lors de bien appréhender le positionnement de cette structure qui, pour répondre à certaines problématiques scolaires engage les enseignants dans une réelle transformation de certaines formes de pratiques. L'approche complémentaire de l'AS constitue donc un moyen non négligeable pour préciser et/ou consolider certains apprentissages si les liens entre EPS - AS sont explicités et exploités efficacement.

Le sport scolaire, sous couvert de l'UNSS détermine une certaine réussite auprès d'élèves le plus souvent volontaires en apportant une réelle plus-value dans les apprentissages. En effet, les axes privilégiés par le biais de compétitions et de rencontres permettent de « partager plus que du sport<sup>108</sup> », véritable levier éducatif. Les enseignants s'appuient sur une définition déjà préétablie qui cadre et oriente les modalités d'organisation. Par ce biais, l'engagement actuel des secrétaires de district et la capacité d'être force de proposition de chacun des professeurs d'EPS dans les commissions départementales et régionales constituent de véritables moyens pour investir et adapter des espaces de pratiques originaux. Cette articulation s'inscrit donc dans une conception contemporaine du rôle des acteurs des AS afin d'organiser des activités ciblées pour répondre aux enjeux contemporains. Ils s'appuient ici à la fois sur une politique fédérale égalitaire visant un accès au plus grand nombre et l'adaptation des enseignants pour un fonctionnement spécifique de l'AS au sein d'établissements possédant des publics précis.

---

## L'atteinte des objectifs du projet d'établissement

---

Au-delà de la vitrine présentant l'ensemble des coupes et médailles obtenues lors de compétitions scolaires diverses, l'AS s'inscrit pleinement dans un projet d'établissement défini le plus souvent autour de thématiques orientées vers la réussite éducative. La place occupée est donc bien plus vaste qu'une simple focale sportive au sein d'établissement scolaire et la possibilité de créer des liens avec d'autres disciplines<sup>109</sup> et/ou sections d'enseignement (type SEGPA, ULIS par exemple) consolide l'idée de projets et d'actions pédagogiques importants. Les professeurs d'EPS ne s'inscrivent donc pas dans un isolement sportif compétitif mais dans une organisation locale plus large et structurée. Ainsi, c'est à l'équipe éducative dans son ensemble de prendre la mesure des réelles possibilités d'une telle association au sein d'un Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) toujours en quête d'un aménagement éducatif efficace à l'échelle d'un territoire spécifique.

Pour ne pas « laisser » certains d'entre eux et définir au mieux les priorités, les professeurs

---

<sup>108</sup> « Partageons plus que le sport » slogan UNSS : <http://unss.org/blog/category/partageons-plus-que-du-sport/>

<sup>109</sup> THUAL (V.), « L'Association Sportive pour tous ... les professeurs », e-novEPS n°14, janvier 2018

d'EPS ne peuvent faire l'économie d'un choix de pratiques et d'une réflexion raisonnée autour des déterminants qui structurent certaines spécificités des élèves. L'approche globale des axes de l'établissement et la connaissance fine des élèves constitue donc des leviers fondamentaux sur lequel les enseignants basent leurs réflexions.

---

## Une contribution à l'acquisition des compétences constitutives du citoyen

---

L'AS contribue au collège à l'acquisition de l'ensemble des domaines du Socle Commun<sup>110</sup> et au lycée à la préparation à l'exercice d'une citoyenneté pleinement autonome. Les compétences motrices ne s'inscrivent pas comme les seuls éléments sur lesquels s'oriente l'ensemble des apprentissages. Le fait de jouer différents rôles (jeunes reporters, jeunes officiels, etc.) et de s'engager sur différentes thématiques (mixité, handicap, développement durable, etc.) constitue des thématiques de travail transversales importantes pour faire évoluer les élèves vers une réussite pleine et entière.

Faire progresser les élèves n'a de sens que si ces derniers investissent cet espace offert par les adultes. En d'autres termes, les enseignants avec le chef d'établissement peuvent impulser quelques initiatives mais ce sont les élèves qui s'approprient les actions et les projets proposés. Le sens de ces enseignements invite dès lors les jeunes à être de véritables acteurs de leurs apprentissages, gage de réussite à long terme. L'association sportive s'inscrit dans une autogestion progressive qui s'organise autour d'un principe rétroactif entre les adultes et les adolescents mais aussi entre les structures préexistantes et la dynamique réflexive des uns et des autres.

Les enseignants ont donc la charge d'engager des actions et des projets ciblés qui permettent des apprentissages variés et articulés. Cette articulation complexe s'inscrit comme une des compétences professionnelles à valoriser en tant qu'animateur afin de construire une véritable AS qui fait apprendre et qui favorise la formation effective du citoyen en devenir.



## Vers une pratique d'auto-évaluation

Dans ce contexte renouvelé du fonctionnement de l'AS, s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation peut favoriser les bonnes pratiques, cohérentes, homogènes, donner des orientations et des repères de progrès, voire s'engager dans une réflexion de développement personnel.

---

## Une autoévaluation pour soi-même

---

A partir de la grille d'évaluation des professeurs<sup>111</sup> dans le cadre du Parcours Professionnels,

---

<sup>110</sup> Ibid.

<sup>111</sup> Ibid.



Carrières et Rémunérations (PPCR), une proposition de compétences peut être définie sous la forme d'un tableau (ci-dessous) en reprenant les axes à privilégier définis précédemment. En effet, les enseignants d'EPS peuvent obtenir une vision relativement précise de certains attendus professionnels dans le cadre de l'association sportive. Ce tableau divisé en 3 parties reprend la classification retenue et permettant alors une lecture rapide des éléments qui la composent.

*Tab 1. Compétences possibles pour une autoévaluation*

<b>Compétences à maîtriser</b>	
1.	Maîtriser les liens entre plusieurs savoirs pour apporter une plus-value à la pratique d'activités sportives ciblées
2.	Utiliser un langage clair et précis pour s'adapter aux partenaires de la communauté éducative
3.	Être un animateur enthousiaste : engageant et motivant en valorisant une dynamique positive et bienveillante auprès de tous les élèves pour qu'ils soient de véritables acteurs
4.	Construire des projets, et des actions en lien avec le parcours de formation « soclé » des élèves et des choix de l'établissement
5.	Coopérer pour un travail d'équipe avec différents acteurs (élèves, enseignants d'autres matières, associations locales, etc.)
6.	Assurer et surtout faire assurer par les élèves une communication efficace des actions, des résultats et des performances (notamment par le numérique) pour se faire connaître des partenaires et des pairs
7.	Engager l'association sportive dans une dynamique d'ouverture auprès de partenaires scolaires et extérieurs (engagement sous la forme d'un réseau)
8.	Animer en éducateur responsable et apprendre aux élèves à faire évoluer leur regard sur leurs possibilités à organiser et gérer l'AS
9.	Accompagner les élèves dans les 4 parcours notamment citoyen et de santé
10.	S'engager dans une démarche de formation personnelle associative (réflexions et pratiques) pour mesurer les enjeux d'une telle structure

## Des descripteurs

Chacune des compétences formalisées dans cette grille peut faire l'objet d'un réel travail de progression afin de se questionner. En effet, ces derniers peuvent, par le biais de repères de progrès (sous la forme d'échelle descriptive), obtenir des précisions sur la manière dont sont appréhendés certains axes de pratique. L'intérêt est donc double : se positionner au travers des descripteurs et prendre le recul nécessaire pour cerner les axes d'amélioration. L'usage de descripteurs sert la caractérisation de compétences utiles dans le cadre de l'AS. L'idée n'est

donc pas, ici de proposer une vision exhaustive mais d'appréhender certains items définis en amont. Les tableaux suivants tentent d'apporter un éclairage sur la manière d'apprécier quelques compétences-clés, selon des degrés d'efficacité.

*Tab 2. Compétence n°1*

	<b>Maîtriser les liens entre plusieurs savoirs pour apporter une plus-value à la pratique d'activités sportives ciblées</b>
<b>A consolider</b>	Adopte peu de maîtrise de certaines activités et des enjeux qui en découlent pour engager les élèves dans une réussite (sous toutes ses formes)
<b>Satisfaisant</b>	<p>Connaît les notions importantes et est capable de définir les problèmes spécifiques et transversaux posés aux élèves pour orienter ses actions en conséquence. Aide les élèves à construire des compétences.</p> <p><u>Par exemple</u> : Capacité à prioriser certains enjeux de formation importants au sein de son établissement et de son « contexte » sportif/naturel (valoriser certaines pratiques féminines/engager davantage les élèves vers les activités de pleine nature). Identification et formation de jeunes organisateurs (arbitre, coach ou reporter)</p>
<b>Très satisfaisant</b>	<p>S'inscrit dans une capacité à adapter à tous les élèves les démarches et les liens utiles à l'acquisition de savoirs dans des formes de pratiques adaptées. Aide les élèves à construire des compétences dans différents rôles et contextes d'apprentissage</p> <p><u>Par exemple</u> : Prise en compte de différents types d'élèves et réponse au projet d'établissement avec beaucoup de pertinence (ex : travail sur le changement de regard autour du handicap : liens entre élèves valides/handicap ou encore, élèves à besoins particuliers/ élèves volontaires) =&gt; Sorties / voyages avec élèves de SEGPA et des élèves issus de classes générales</p>
<b>Excellent</b>	<p>Appréhende de manière systématique et systémique l'ensemble des activités pour des apprentissages adaptés à tous les élèves et à l'échelle de plusieurs années</p> <p><u>Par exemple</u> : Mise en place de temps forts à l'association autour des problématiques spécifiques (ex : savoir nager) où des rencontres sont proposées en liant les élèves de cycle 3 (CM et 6<sup>e</sup>) avec les professeurs primaire/secondaire, le club de natation avec les élèves de section sportives et les maîtres-nageurs</p>

*Tab 3. Compétence n°5*

	<b>Coopérer pour un travail d'équipe avec différents acteurs (élèves, enseignants d'autres matières, associations locales, etc.)</b>
<b>A consolider</b>	Inscrit son intervention uniquement dans un travail rassemblant des enseignants d'EPS
<b>Satisfaisant</b>	<p>S'engage à sa mesure dans un travail d'équipe avec différents partenaires de la communauté éducative (élèves, collègues d'autres disciplinaires, etc.). Collaborer à la définition d'objectifs et d'actions à l'échelle d'un territoire éducatif spécifique dans l'établissement</p> <p><u>Par exemple</u> : Travail avec le professeur documentaliste pour valoriser le travail avec les jeunes reporters (sur le traitement de l'information). Liaisons avec certaines actions de la vie scolaire pour créer une dynamique autour de temps forts de l'établissement : formalisation d'épreuves physiques en vue de rencontres interclasses gérées par les élèves (course run and bike, etc.) ; Participation à des projets humanitaires (axe culturel/citoyen de l'établissement) en lien avec d'autres disciplines dans le cadre du CESC</p>

Très satisfaisant	<p>Participe à la conception et la mise en œuvre de projets en construisant de façon efficace un travail d'équipe dans et en-dehors de l'établissement. Est identifié comme une personne ressource (liaisons école/collège par exemple).</p> <p><u>Par exemple</u> : Travail autour de projets comme les « cordées de la réussite » où des collégiens pratiquants l'activité danse réalisent des actions avec des lycéens en histoire de l'art (échanges et partage d'informations)</p>
Excellent	<p>S'implique avec les différents acteurs de l'école dans des diverses formations et favorise la continuité des parcours tant d'un point de vue vertical (école/collège/lycée) qu'horizontal (liaisons avec certaines associations et structures locales). Engage les élèves dans une véritable culture commune pour construire ensemble l'association sportive présente et future.</p> <p><u>Par exemple</u> : Capacité à collaborer de façon active pour permettre aux élèves de s'engager en tant qu'organisateur dans des projets sportifs/culturels regroupant plusieurs établissements scolaires d'un même secteur de différents niveaux (du primaire au lycée). Capacité d'être force de proposition pour valoriser des actions en lien avec les publics rencontrés autour de thématiques spécifiques : travail avec les élèves de sections sportives et le club pour valoriser des actions lors de temps forts de l'établissement –portes ouvertes)</p>

*Tab 4. Compétence n°8*

	<b>Animer en éducateur responsable et apprendre aux élèves à faire évoluer leur regard sur leurs possibilités à organiser et gérer l'AS</b>
A consolider	Pratique peu la façon de responsabiliser les élèves en tant qu'acteur privilégié à l'association sportive.
Satisfaisant	<p>S'engage à faciliter les démarches des élèves dans le rôle de responsables à part entière à l'AS. Accompagne les élèves déjà investis (élèves élus au bureau par exemple)</p> <p><u>Par exemple</u> : Proposition de réunions régulières pour engager/valider certaines actions</p>
Très satisfaisant	<p>Apprend aux élèves les principes d'organisation de certaines manifestations et/ou actions pour une réussite d'acquisition de compétences en tant que futurs encadrants d'association. Rend l'élève de plus en plus autonome sur des pratiques ciblées.</p> <p><u>Par exemple</u> : Validation d'attitudes et/ou de rôles dans l'organisation/la gestion d'événements : par ex, speaker sur une journée/manifestation rassemblant plusieurs dizaines d'élèves expliquant les règles de fonctionnement et interviewant certains pratiquants)</p>
Excellent	<p>Dévoque un grand nombre de pouvoirs aux élèves en modulant certaines responsabilités en fonction de leurs besoins et attentes. Suscite le questionnement et la mise en débats autour des enjeux de telles décisions/responsabilités à l'AS en leur permettant d'évaluer leurs démarches</p> <p><u>Par exemple</u> : Validation d'attitudes et/ou de rôles dans l'organisation/la gestion de l'association sportive dans certains domaines et/ou activités à l'échelle d'au moins un trimestre/semestre. Communication ciblée des élèves (via e-lyco) sous la responsabilité d'un enseignant</p>



## Conclusion

Aujourd'hui, avec l'évolution des différents paradigmes sur lesquels se base le métier d'enseignant, une véritable réflexion sur les compétences professionnelles à l'AS semble aller de soi. La capacité à mesurer les enjeux d'une telle entreprise apporte un éclairage sur la définition même des démarches à développer et/ou à consolider. En effet, même si quelques éléments s'inscrivent dans une certaine continuité notamment dans l'expertise motrice des pratiques, il n'en demeure pas moins que la perspective d'appréhender l'AS de manière globale et systémique invite à définir de nouvelles attitudes d'ingénierie pédagogique face aux problématiques éducatives qui se posent.

La mise en forme d'une identification de compétences au travers d'une grille d'autoévaluation peut apporter une plus-value originale pour rendre au quotidien une AS « performante » au regard des spécificités des publics d'élèves rencontrés.

# PLAN D' ACTIONS - Développement du sport scolaire 2016-2020

SERVICE UNSS  DISTRICT  AS

NOM : .....

## REUSSITE

OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
<p>Renforcer la continuité <b>ÉCOLE-COLLÈGE</b></p> <p>Favoriser par la pratique des APSA les liaisons inter-cycles : école-collège, lycée-université...</p>	☆☆☆	
<p>Généraliser les <b>OUTILS NUMÉRIQUES</b> et leurs usages pédagogiques.</p> <p>Utiliser les outils numériques pour informer, valoriser, diffuser les actions, les animations...</p>		
<p><b>FAIRE CONNAÎTRE</b> et développer les <b>INNOVATIONS</b> pédagogiques</p> <p>Communiquer, partager, mutualiser sur les projets innovants (nouvelles activités, formules d'épreuve, journées promotionnelles, actions citoyennes...).</p>		
<p>Poursuivre le plan de <b>FÉMINISATION</b>, à tous les échelons</p> <p>Favoriser la mixité et l'égalité hommes femmes par la pratique d'APSA et l'accès aux responsabilités.</p>		

INDICATEURS D'ÉVALUATIONS RETENUS	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

## INSERTION

OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
<p>Favoriser l'apprentissage et l'exercice d'une <b>CITOYENNETÉ</b> responsable</p> <p>Prendre en charge la pratique des jeunes par d'autres jeunes : arbitre, juge, reporter, secouriste, coach, dirigeant, élu au Comité Directeur de l'AS... Inciter à un engagement associatif plus large.</p>	☆☆☆	
<p>Développer des actions <b>D'OUVERTURE CULTURELLE</b> accessible à tous</p> <p>Proposer des programmes d'activités innovantes et/ou peu ou pas pratiquées en EPS...</p>		
<p>Renforcer les échanges <b>INTERNATIONAUX</b></p> <p>Mieux exploiter les APSA comme support d'échanges entre élèves de nationalité différentes. Organiser des actions en lien avec les grands événements sportifs internationaux.</p>		

INDICATEURS D'ÉVALUATIONS RETENUS	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

## SOLIDARITÉ

OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
<p>Favoriser l'inclusion des élèves en situation de <b>HANDICAP</b> et de l'<b>ENSEIGNEMENT ADAPTÉ</b></p> <p>Actions de sensibilisation et de soutien à la pratique des élèves en situation de handicap. Renforcer les offres de pratique inclusive. Favoriser les projets communs entre les EPLE et les établissements spécialisés.</p>	☆☆☆	
<p>Favoriser la mise en œuvre des dispositifs de <b>PERSONNALISATION</b> pour les décrocheurs et les élèves les moins en réussite scolaire.</p> <p>Développer des dispositifs au sein de l'AS permettant l'accueil et la valorisation.</p>		
<p>Activer tous les leviers pour réduire les <b>INÉGALITÉS TERRITORIALES</b> dans l'accès au Sport Scolaire</p> <p>Offre de pratique diversifiée et attrayante, choix des lieux de pratique, modalités financières de prise en charge des transports, politique tarifaire de cotisation...</p>		

INDICATEURS D'ÉVALUATIONS RETENUS	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

## COOPERATION

OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
Renforcer <b>L'AIDE AU PILOTAGE</b> et développer les outils de dialogue Favoriser la réunion des instances démocratiques (comités directeurs, conseils départementaux...) en impliquant la participation des élèves et de tous les membres de la communauté éducative pour des prises de décisions collégiales.	☆☆☆	
Accompagner les <b>PERSONNELS</b> tout au long de leur carrière par la <b>FORMATION</b> et le conseil Proposer des formations aux enseignants animateurs d'AS (APSA, implication des jeunes...), aux enseignants et chefs d'établissement en formation initiale...		
Renforcer les <b>PARTENARIATS</b> confiants avec les <b>COLLECTIVITÉS</b> Favoriser et développer les partenariats de proximité. Avec le mouvement sportif et associatif. Favoriser le lien.		
Renforcer les relations avec les <b>FAMILLES</b> Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'AS (instances, festivités, aide ponctuelle, pratique partagée profs élèves parents...).		
Renforcer la <b>COMMUNICATION</b> à l'aide de supports et d'outils pertinents Mettre en avant les objectifs (enjeux éducatifs) et les réalisations du sport scolaire auprès de l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires... Diversifier les canaux et les cibles.		

INDICATEURS D'ÉVALUATIONS RETENUS	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

## SANTÉ BIEN-ÊTRE

OBJECTIFS	PRIORITE LOCALE	ACTION
Promouvoir une pratique sportive vectrice de <b>SANTÉ</b> et de <b>BIEN-ÊTRE</b> Inciter à une pratique régulière (responsable et durable). Contribuer au programme d'éducation à la santé (nutrition, lutte contre l'obésité, sommeil...). Développer les activités d'entretien de soi. Diversifier les lieux de pratique (bol d'air).	☆☆☆	
Favoriser les pratiques <b>ÉTHIQUES</b> , et lutter contre les <b>DISCRIMINATIONS</b> , le <b>DOPAGE</b> et les violences. Lutter contre des effets négatifs. Mettre en place des actions de sensibilisation / prévention sur les conduites addictives.		
Gérer les <b>CONFLITS</b> internes Prévenir la violence et		
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> S'inscrire dans la politique générale de protection de l'environnement et de sensibilisation des jeunes générations : réduction et tri des déchets, limitation des émissions de CO2 (mutualisation des transports)...		

INDICATEURS D'ÉVALUATIONS RETENUS	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

# PLAN D' ACTIONS – Développement du Sport Scolaire 2016-2020

**Service UNSS**

**District**

**AS - Etablissement**

**Nom : Service Régional UNSS Nantes .....**

## REUSSITE

(Tampon)	OBJECTIFS	PRIORITE	ACTIONS
<b>I</b>	Renforcer la continuité <b>école-collège</b> Favoriser par la pratique des APSA les liaisons inter-cycles : collège-lycée, lycée-université.	★	-Permettre aux élèves de Cycle 3 du premier degré de participer à quelques rencontres régionales UNSS. -Soutenir les conventionnements UNSS / USEP / EN. -Maintenir des rencontres où se côtoient / s'entraident des collégiens et des lycéens.
<b>I</b>	Généraliser les <b>outils numériques</b> et leurs usages pédagogiques Utiliser les outils numériques pour informer, valoriser, diffuser les actions, les animations...	★	-Utiliser les réseaux sociaux. Former les Jeunes Reporters UNSS au Community Management.
<b>I</b>	<b>Faire connaître</b> et développer les <b>innovations</b> pédagogiques Communiquer, partager, mutualiser sur les projets innovants (nouvelles activités, formules d'épreuve, journées promotionnelles, actions citoyennes...)	★★	-Suite à l'expérimentation 2016-2017, organiser des temps de formation, de sensibilisation et d'échanges sur les thématiques Sport Scolaire Cycle 3 Citoyenneté. -Réaliser pour les AS et les Districts un guide de projets, de bonnes pratiques à partager, à valoriser (sous forme de fiches ?).
<b>A</b>	Poursuivre le plan de <b>féminisation</b> , à tous les échelons Favoriser la <b>mixité</b> et l'égalité hommes femmes par la pratique d'APSA et l'accès aux responsabilités.		-Accorder une vigilance particulière au maintien du taux de licenciés des filles.

Indicateurs d'évaluation retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

# INSERTION

(Tampon)	OBJECTIFS	PRIORITE	ACTIONS
<b>R</b>	Favoriser l'apprentissage et l'exercice d'une <b>citoyenneté</b> responsable Prendre en charge la pratique des jeunes par d'autres jeunes : arbitre, juge, reporter, secouriste, coach, dirigeant, élu au Comité Directeur de l'AS... Inciter à un engagement associatif plus large.	★ ★ ★	-Former les Jeunes Dirigeants et VP élèves à la gestion de projet. Les accompagner méthodologiquement et financièrement pour favoriser l'organisation de leur évènement sportif. -Systématiser et valoriser l'implication des élèves dans des rôles autres que juges et arbitres (en particulier coaches, reporters et secouristes). <b>-Poursuivre la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des Jeunes Officiels sur toutes les rencontres académiques.</b>
<b>I</b>	Développer des actions d' <b>ouverture culturelle</b> accessibles à tous Proposer des programmes d'activités innovantes et/ou peu ou pas pratiquées en EPS...	★ ★	-Développer l'offre de rencontres réservée aux lycéens scolarisés dans les filières professionnelles, en organisant par exemple des journées de secteur. -Proposer aux nouveaux adhérents (Benjamin(e)s 6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> ) une offre raisonnée de rencontres régionales. -Accompagner le développement des Sports de Nature en menant une réflexion sur la cohérence du calendrier annuel, le format des épreuves, le cahier des charges pour les organisateurs... <b>-Privilégier l'accès à certaines rencontres régionales pour les AS recrutant dans les REP, QPV et ZRR.</b> -En prenant appui sur des grands évènements sportifs, promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser autour des valeurs du sport.
<b>A</b>	Renforcer les échanges <b>internationaux</b> Mieux exploiter les APSA comme support d'échanges entre élèves de nationalités différentes. Organiser des actions en lien avec les grands évènements sportifs internationaux.	★ ★	-Accompagner l'organisation du Championnat du Monde Scolaire ISF d'Ultimate (Le Mans 2019). -Préparer une candidature à l'organisation d'une rencontre internationale dans l'Académie de Nantes pour l'olympiade Paris 2024 (?). -Poursuivre l'implication du Service Régional dans la coordination de l'organisation du Tournoi Scolaire Européen de Badminton. Favoriser l'accès d'AS de l'Académie de Nantes à cette rencontre sportive du réseau AEFÉ. -Soutenir la candidature de Jeunes Officiels de l'Académie de Nantes à s'impliquer dans l'encadrement de rencontres sportives internationales.

Indicateurs d'évaluation retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre



# SOLIDARITE

(Tampon)	OBJECTIFS	PRIORITE	ACTIONS
<b>A</b>	Favoriser l'inclusion des élèves en situation de <b>handicap</b> et de <b>l'enseignement adapté</b> Actions de sensibilisation et de soutien à la pratique des élèves en situation de handicap. Renforcer les offres de pratique inclusive. Favoriser les projets communs entre les EPLE et les établissements spécialisés.	★ ★ ★	-Encourager des AS « habituées » des ATLANT'Collèges à s'engager dans la catégorie Sports Partagés des activités compétitives, pour permettre à de nouveaux établissements de participer à cette rencontre promotionnelle. -Inciter les AS proposant des créneaux Sports Partagés à s'inscrire sur la base du handiguide.
<b>I</b>	Favoriser la mise en œuvre des dispositifs de <b>personnalisation</b> pour les décrocheurs et les élèves les moins en réussite scolaire. Développer des dispositifs au sein de l'AS permettant l'accueil et la valorisation.		
<b>A</b>	Activer tous les leviers pour réduire les <b>inégalités territoriales</b> dans l'accès au Sport Scolaire Offre de pratique diversifiée et attrayante, choix des lieux de pratique, modalités financières de prise en charge des transports, politique tarifaire de cotisation...	★	- <b>Privilégier l'accès à certaines rencontres régionales pour les AS recrutant dans les REP, QPV et ZRR.</b> -Adapter le format de certaines rencontres pour permettre à tous les territoires d'accueillir (pas uniquement les grandes villes). -Poursuivre l'attribution d'une enveloppe régionale Fonds de Solidarité. -Aider les AS à mobiliser et participer activement à l'encaissement des Pass Culture Sport du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Indicateurs d'évaluation retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

# COOPERATION

(Tampon)	OBJECTIFS	PRIORITE	ACTIONS
<b>R</b>	Renforcer l' <b>aide au pilotage</b> et développer les outils de dialogue Favoriser la réunion des instances démocratiques (comités directeurs, conseils départementaux...) en impliquant la participation des élèves et de tous les membres de la communauté éducative pour des prises de décisions collégiales.	★★	-Réunir une fois par an la Commission Académique des Chefs d'Établissement autour d'une thématique. -Concevoir le plan académique de développement dans l'idée d'outiller les acteurs locaux pour mieux piloter leurs projets.
<b>I</b>	Accompagner les <b>personnels</b> tout au long de leur carrière par la <b>formation</b> et le conseil Proposer des formations aux enseignants animateurs d'AS (APSA, implication des jeunes...), aux enseignants et chefs d'établissement en formation initiale...	★	-Organiser des temps de formation (2 par an ?) pour les animateurs d'AS, si possible en intégrant des Jeunes Coachs et en collaborant avec le mouvement sportif.
<b>A</b>	Renforcer les <b>partenariats</b> confiants avec les <b>collectivités</b> . Favoriser et développer les partenariats de proximité. Avec le mouvement sportif et associatif. Favoriser le lien.	★★	-Solliciter le mouvement sportif pour collaborer / mutualiser, en particulier dans la formation et l'accompagnement des Jeunes Juges Arbitres. -Répondre aux appels à projet lancés par les partenaires institutionnels. -Privilégier le regroupement des conventions avec les différents partenaires. Simplifier les démarches administratives.
<b>R</b>	Renforcer les relations avec les <b>familles</b> Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'AS (instances, festivités, aide ponctuelle, pratique partagée profs élèves parents...)	★	-Imprimer et diffuser la plaquette nationale UNSS parents.
<b>I</b>	Renforcer la <b>communication</b> à l'aide de supports et d'outils pertinents Mettre en avant les objectifs (enjeux éducatifs) et les réalisations du sport scolaire auprès de l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires... Diversifier les canaux et les cibles.	★★★	-En lien avec la DAVLC, participer aux actions de sensibilisation à l'engagement des jeunes. -Faire de la JNSS un temps fort de communication/ Organiser un déplacement du Recteur sur une action phare locale. -Placer les ambitions éducatives du projet académique au centre de la politique régionale du Sport Scolaire.

Indicateurs d'évaluation retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre

# SANTE BIEN-ETRE

(Tampon)	OBJECTIFS	PRIORITE	ACTIONS
<b>R</b>	Promouvoir une pratique sportive vectrice de <b>santé</b> et de <b>bien-être</b> Inciter à une pratique régulière (responsable et durable). Contribuer au programme d'éducation à la santé (nutrition, lutte contre l'obésité, sommeil...). Développer les activités d'entretien de soi. Diversifier les lieux de pratique (bol d'air).	★ ★	-Développer les rencontres relatives aux activités d'entretien (Musculature Cross Fitness par exemple). -Offrir un goûter aux participants. Aménager des temps de pause et de convivialité. <b>-Mettre en place un DPS sur les grands rassemblements et les activités dites à risque (sécurité).</b>
<b>R</b>	Favoriser les pratiques <b>éthiques</b> , et lutter contre les <b>discriminations</b> , le <b>dopage</b> et les violences Lutter contre des effets négatifs. Mettre en place des actions de sensibilisation / prévention sur les conduites addictives.	★ ★ ★	-Déployer un programme Santé de Prévention Lutte contre le tabagisme et les conduites addictives. -Encourager, accompagner et valoriser les AS de l'Académie de Nantes à postuler au Prix National Ethique et Sport UNSS.
<b>R</b>	Gérer les <b>conflits</b> internes Prévenir la violence		
<b>R</b>	<b>Développement durable</b> S'inscrire dans la politique générale de protection de l'environnement et de sensibilisation des jeunes générations : réduction et tri des déchets, limitation des émissions de CO2 (mutualisation des transports)...	★	

Indicateurs d'évaluation retenus	Valeur en 2016	Valeur à atteindre